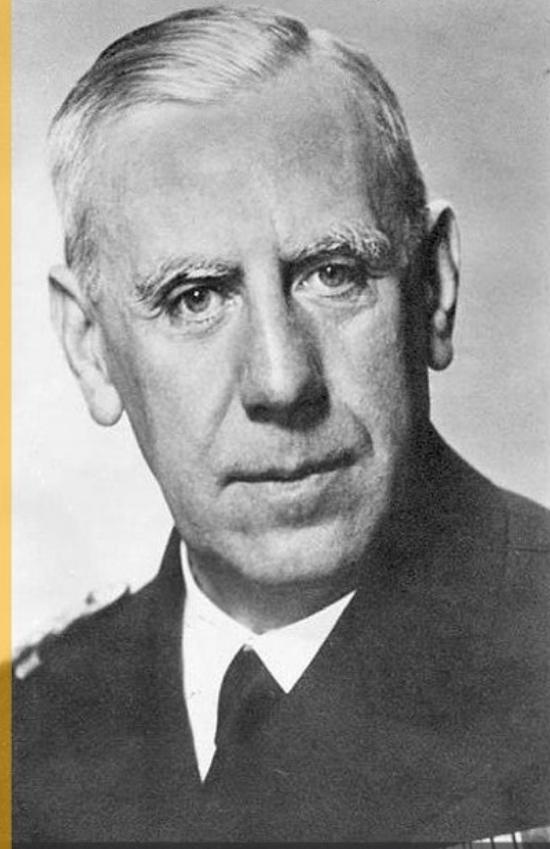




Les **LEGENDES** de la Seconde guerre mondiale

La mort d'Hitler
Incendie du Reichstag
La guerre chimique
de l'armée Showa
L'amiral Canaris





www.39-45.org/histomag

Contact rédaction Histomag@39-45.org

Directeur de publication : Stéphane Delogu
Rédacteur en chef : Daniel Laurent
Conseiller de rédaction : Prosper Vandembroucke
Responsables qualité : Nathalie Mousnier, Germaine Stéphan et Laurent Liégeois
Responsable mise en page : Alexandre Prétot
Responsable rubriques : Jean Cotrez et Philippe Massé

Auteurs

Jean COTREZ
 Stéphane DELOGU
 François DELPLA
 Paul-Yanic LAQUERRE
 Eric KERJEAN
 Daniel LAURENT
 Armelle MABON
 Philippe MASSE
 Valérie MERCADAL
 Xavier RIAUD
 Prosper VANDENBROUCKE

LIGNE EDITORIALE

Histomag'44 est produit par une équipe de bénévoles passionnés d'histoire. A ce titre, ce magazine est le premier mensuel historique imprimable et entièrement gratuit. Nos colonnes sont ouvertes à toute personne qui souhaite y publier un article, nous faire part d'informations, annoncer une manifestation. Si vous êtes intéressé pour devenir partenaire de l'Histomag'44, veuillez contacter notre responsable développement.

en partenariat avec



<http://www.histoire-pour-tous.fr/>



<http://www.dowpanzer.be/>



<http://www.histokit.com/>



<http://www.histoired1monde.fr/>



SOMMAIRE

L'édito	3
Dossier : <i>Les légendes de la 2eme guerre mondiale</i>	
- Introduction : Réflexion sur les erreurs commises par les historiens	5
- Hitler a-t-il survécu ?	8
- L'incendie du Reichstag : en solitaire ?	12
- L'amiral Canaris : antinazi ?	18
- Les rumeurs sur les reichmarks à Dakar et le massacre de Thiaroye	23
- La guerre chimique de l'armée Shôwa	27
- Hélène de Portes : égérie de Paul Reynaud ?	31
Rationnement et marché noir en Belgique	33
Les marins de l'île de Sein	40
BTP, le mûr de l'Atlantique	46
Une statue de Charles de Gaulle à St Maur	56
Le coin lecteur	57
Petit dictionnaire énervé de la seconde guerre mondiale	60
Le coin cinéma:	
- Film: « La bataille de Tobrouk »	63
- Film: « Leningrad »	64

L'Edito

Par Stéphane Delogu

La période estivale est, en règle générale, une coupure attendue et propice au farniente et l'oubli provisoire du quotidien. Pour ce faire, tout est bon et recevable, la diffusion de l'inénarrable Secret Story n'en n'est qu'un exemple juteux et digne d'une étude sociologique poussée. Comment faire de l'audimat à partir de rien, du néant intellectuel et en utilisant comme vecteur principal d'illustres inconnus dont les neurones ne sont pas le patrimoine génétique le plus remarquable ? La réponse est offerte, généreuse et géniale, par les producteurs de cette émission que l'on ne peut s'empêcher d'admirer finalement dans le sens où la qualité y est inversement proportionnelle à l'audimat. L'art de faire du tout à partir de rien mériterait un ban d'applaudissements au lieu d'une salve de critiques.

Cette production n'est pas sans rappeler ce que l'on nomme à juste titre *les années sombres*, où restrictions drastiques aidant, les ménagères parvenaient à proposer des menus de fête avec le topinambour comme plat principal. La recette du succès n'est donc pas nouvelle, puisque l'iconographie inépuisable de l'Occupation pose cette même problématique curieuse des longues files d'attente, des heures durant, pour caresser l'espoir de pénétrer l'ancre magique des magasins vides. On savait pourtant qu'il n'y avait pas grand-chose à espérer des étals qui n'étaient que la conséquence matérielle du pillage méticuleusement opéré par l'occupant. La seule différence entre ces deux cas, celui de Secret Story et du problème de l'alimentation sous l'Occupation est majeure : dans le second, il s'agit d'un besoin vital, celui de s'alimenter même d'ersatz, pour survivre. Rien n'oblige au contraire les adeptes de Secret Story à ingurgiter une soupe aussi insipide et plate à en mourir. Et c'est précisément en cet endroit que surgissent les contradictions de l'espèce humaine, qui génère elle-même le très mauvais et le brouet infect pour retrouver le goût d'un passé sans saveur.

Gageons qu'après nous avoir comprimé l'estomac avec ce qui se fait de mieux au chapitre du néant, la lucarne se rappellera des *Dossiers de l'Écran*. L'espoir fait vivre, tout comme l'éventualité d'une célébrité payée au prix le plus bas par les *buzzers* de Secret Story, successeurs des topinambours de nos grands-mères dans les chaumières contemporaines. Que cela ne vous conduise pas, pour autant à en déduire qu'il ne se passe absolument rien entre juin et septembre, les périodes de break cachent parfois d'excellentes surprises.

À ce titre, la presse historique vient de s'enrichir d'une nouvelle parution sous la plume d'Éric Lefèvre et Olivier Pigoreau qui se proposent, projet ambitieux, de faire toute la lumière sur la honteuse affaire de Bad Reichenhall. Rappelons les faits pour une meilleure compréhension : le 7 ou le 8 mai 1945, douze Waffen SS français de la Division Charlemagne remis par les Américains à la 2^{ème} DB sont passés par les armes et ce, reconnaissons-le, au mépris des dispositions de la Convention de Genève. Ce qui aurait pu se cantonner au rang de macabre anecdote prend alors une dimension inattendue. Multipliant les zones d'ombres, les contradictions, se gardant bien de citer les sources peu à l'avantage des SS français, les auteurs proposent finalement une analyse fort complaisante de cette unité pour le moins exotique. Une analyse complète, argumentée et pleine de pertinence a d'ailleurs été livrée sur Histoforums par Nicolas Bernard (<http://www.histobiblio.com/Bad-Reichenhall.html>) et le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne grandit guère les auteurs, dont on soupçonne un certain affectif sulfureux vis-à-vis de ceux qui se présentent, sans pudeur, tantôt comme des « réprouvés », tantôt comme trompés dans leurs idéaux. Il est bien sûr de notoriété publique que la seule motivation de ces chevaliers des temps modernes, ainsi que Mabire se plaisait à les présenter, se limitait à la lutte anticommuniste.

Comme chacun le sait forcément, aucun d'entre eux ne s'était rendu coupable d'exactions en France, pas plus que des anciens de la LVF ne se trouvaient à Kruzyna et qu'il ait pu exister la moindre once d'antisémitisme chez ces hommes. Admettre ces hypothèses serait pourtant occulter certains pans moins glorieux de l'Histoire de la Charlemagne, qu'il nous est difficile de passer sous silence au risque de rendre une copie incomplète de notre ouvrage.

Du reste, cela éclairera la lanterne de messieurs Lefèvre et Pigoreau, qui en voulant trop en faire, réussissent à produire un effet inverse de celui escompté. Formée à partir de nouveaux volontaires, mais aussi d'anciens de la Franzoschiche SS-Freiwilligen Sturmbrigade, de la LVF et d'un contingent de miliciens en fuite et d'un nombre estimé par Mabire à 4 000 hommes environ, la nouvelle Charlemagne ne compte pas que de blancs chevaliers dans ses rangs. Dans le dernier cas des miliciens, c'est plutôt la règle physique du feu aux trouses de septembre 1944 que nous retiendrons à défaut de l'idéal anticommuniste. Bien évidemment, aucun de ces hommes, dans les rangs desquels les ex-membres du PPF de Doriot sont majoritaires, n'a de sang

sur les mains : ôtez cette idée si saugrenue de votre esprit. Tout comme les imaginer animés d'un quelconque antisémitisme relève de la plus totale ineptie. On les découvre au contraire d'une naïveté telle que, obnubilés par l'ennemi juré, c'est-à-dire le Popov, ils en sont venus à oublier que c'est avant tout pour l'oncle Adolf, la solution finale et le nazisme qu'ils se battaient.

Remettre les pendules à une certaine heure, dans ce contexte, transforme l'exercice des auteurs en un très inconfortable numéro de funambule, d'autant qu'au passage, ils se gardent bien de nous parler du symbole que constitue aujourd'hui Bad Reichenhall, érigé en mausolée par tout ce que l'Europe compte encore comme nostalgiques de *l'Ordre Nouveau*. On retiendra également la technique pas très historienne de retracer le parcours de la 2^{ème} DB d'une manière si pittoresque qu'au bout du compte, on ne sait plus vraiment dans quel camp étaient les héros. Gageons que la *Fondation Maréchal Leclerc* ne restera pas les bras croisés devant un tel réquisitoire. Ce qui est arrivé à Bad Reichenhall peut s'expliquer par le très lourd climat de fin de guerre entre la France combattante, et ceux qui, dans le camp opposé, avaient choisi souvent en connaissance de cause de se salir sous une bannière honnie. Les faits sont là pourtant et la

fusillade retracée par messieurs Lefèvre et Pigoreau peut effectivement être classée au rayon des crimes de guerre, nous ne prétendons nullement le contraire.

À ceci près pourtant : pour courageuse que puisse paraître la démarche, elle laisse un arrière goût d'inachevé dès lors qu'est occulté l'inventaire des pillages, assassinats et exactions de la Milice, des exécutions de Juifs sur le front de l'Est et l'éradication de villages de Poméranie. À ce titre, un ancien de la LVF pourrait-il davantage nous éclairer sur le terme « *Zabraliser* », propre à un acte bien précis. Vous l'aurez compris, cet ouvrage paru aux Éditions Grancher fleure bon le Mabire et campe un panel de personnages où Leclerc est le méchant et les hommes de la Charlemagne sont de doux rêveurs abusés dans leur idéal chrétien et nationaliste. Si, au nom du retour à l'unité nationale, la justice n'avait pas été aussi clément envers les camarades d'Henri Fenêt après guerre, nous n'en serions probablement pas là aujourd'hui. Chacun, finalement, aura la liberté d'acquiescer cet ouvrage démythificateur et saura lui trouver un emplacement de choix dans sa bibliothèque. Dans le pire des cas, il y aura toujours l'option d'un lit à caler ou d'un buffet à équilibrer.

À la prochaine...



Réflexion sur les erreurs commises par les historiens, tout particulièrement lorsqu'il est question du nazisme

Par François Delpla

Un dossier Histomag'44 consacré aux légendes qui entachent encore l'historiographie de la Seconde Guerre Mondiale nécessitait une introduction de choc. François Delpla nous l'a fournie, et avec brio. Qu'il en soit ici remercié.

Daniel Laurent

La Seconde Guerre mondiale recèle encore bien des secrets, ou des zones d'ombres récemment éclaircies par les spécialistes sans que le public en soit encore suffisamment informé : c'est l'objet par exemple, dans ce numéro d'*Histomag'44*, de l'article de Paul-Yannick Laquerre sur les **attaques japonaises contre la Chine au moyen d'armes chimiques**. On savait depuis longtemps que l'armée nipponne, engagée dans une entreprise démesurée contre cet immense Etat, avait cherché la décision en ne lésinant sur aucun moyen de terreur : les éclaircissements vont dans le sens de ce qu'on soupçonnait. Il n'en va pas de même lorsqu'ils sont diamétralement opposés à ce qu'on croyait savoir. L'histoire du nazisme est, à cet égard, une mine... et les mineurs en sont à leurs premiers coups de pioche.

Il y a de nombreuses façons de se tromper sur le Troisième Reich et sur la guerre qu'il a menée. Une façon grossière : on soutient que Hitler a commencé sa carrière par la peinture en bâtiment, que les totalitarismes rouge et brun étaient solidaires pour se partager le monde, que la France a été désarmée de 1919 à 1939 par l'effet d'un pacifisme bêlant et généralisé, que le patronat du monde entier avait confié à l'Allemagne ses intérêts, que la planète, gangrenée d'antisémitisme sous toutes les latitudes, abandonnait d'un cœur léger les Juifs à leurs bourreaux nazis, que le commandement américain avait laissé exprès les Japonais attaquer Pearl Harbor, qu'aucun communiste ne luttait contre aucun Allemand avant le 22 juin 1941, que le procès de Nuremberg était une simple « justice de vainqueurs »... Cette catégorie de préjugés hante le café du Commerce, les mauvais romans ou une presse qu'on peut qualifier de « tabloïd ». Elle n'est pas admise dans toute sa crudité au débat historique proprement dit.

On rencontre en revanche dans maintes revues savantes, et force colloques sérieux, un Hitler impulsif et brouillon, surpris par **l'incendie du Reichstag**, désarmé par qu'on lui déclare la guerre pour une simple petite agression contre la Pologne ou gâchant de ses mains l'éclatante réussite de la campagne de France par un arrêt intempestif devant Dunkerque, un Paul Reynaud dévoré du désir de transférer son gouvernement en Afrique du Nord, mais qu'une **espionne infiltrée dans son lit** retient par le maillot de corps, un Pétain patriote dominé par son entourage collaborateur ou, à l'inverse, imitateur fasciné de

l'Allemagne, un Roosevelt, antinazi de la première heure, convertissant son opinion publique avec une pédagogie lenteur, un Georges Mandel assassiné par la Milice, un Franco barrant crânement à Hitler la route du sud lors de l'entrevue d'Hendaye, une Angleterre rassemblée par Churchill dans une attitude de lutte sans regrets ni tentations, un Rudolf Hess voulant reconquérir par un coup d'éclat la faveur perdue de son maître, un Hitler sot d'espérer diviser les Alliés sur la base de l'anticommunisme, un chef suprême du renseignement militaire, **l'amiral Canaris, trahissant le Reich à jet continu** depuis 1938...

Pour expliquer la seconde série d'erreurs, plus raffinée que la première mais tout aussi éloignée de la vérité, on peut invoquer la routine et l'adage suivant lequel les mauvaises habitudes sont plus difficiles à perdre que les bonnes. Reste à savoir comment le préjugé s'est formé. **L'explication principale me semble résider dans la nature du nazisme et la difficulté, pour l'historien, de reconnaître cette nature.** Encore aujourd'hui, presque tous les auteurs ont reçu leur formation dans un pays de tradition chrétienne -ce qui peut expliquer leur propension à « diaboliser » Hitler. Mais ils oublient volontiers que la Bible et les théologiens surnomment Satan « le Malin » et ils font du dictateur allemand une pure brute. Ian Kershaw, dans un livre qui fête à peine ses dix ans, est le premier, parmi les auteurs des biographies un peu longues, qui lui prête de grandes capacités intellectuelles, mais il le fait très inégalement suivant les épisodes abordés. C'est encore la brutalité aveugle qui domine, dans ce livre comme dans des milliers d'autres, au détriment de l'inscription de cette violence dans un plan subtil et suivi.

Car le projet hitlérien est terriblement réaliste. S'il tend à ruiner la civilisation chrétienne et à abolir les droits de l'homme, il peut s'appuyer dans cette besogne sur certaines idées de son temps : le libéralisme qui sanctifie le triomphe des forts et applaudit à l'écrasement des faibles, présenté comme la condition d'un progrès général, le colonialisme qui étaye la thèse d'une poignée de peuples, dits blancs, nés pour dominer les autres. Si Hitler, à une époque, avait beaucoup peint, c'était sur des toiles, non des murs, et sa culture était loin d'être nulle ; mais il y a tout de même une raison de le traiter péjorativement d'autodidacte, et de diagnostiquer chez lui un certain dilettantisme. Il n'est pas un savant, mais d'emblée, quand il se découvre à trente ans une vocation politique, un croyant, qui applique au réel une grille préconçue.

Comme par hasard, sa première transgression du traité de Versailles a pour objet la SDN : il la quitte avec fracas en octobre 1933 et fait porter sur ce point son premier référendum. Dans le monde on ne s'en

formalise guère et c'est tout juste si on ne se frotte pas les mains. Tout ce dont est capable ce beau parleur, c'est de s'en prendre à une chimère et de dresser contre elle ses compatriotes ? Il n'y a vraiment pas péril en la demeure... C'est bien la preuve que la planète croyait peu à l'instrument qu'elle s'était donné en 1919 pour désamorcer les guerres avant qu'elles n'éclatent et nous autres, contemporains d'un président américain qui en 2003 se lança bannière au vent dans un conflit catastrophique après avoir dit pis que pendre de l'ONU, sommes bien placés pour le comprendre. Aujourd'hui, c'est une prétendue menace islamique, aussi unifiée que sournoise, qui rendrait urgentes un grand nombre de violations du droit international. A l'époque, c'était surtout le « danger communiste », né en 1917 et ravivé par la crise de 1929. La mise au pas de l'Allemagne par un tyran aux dents longues, loin de constituer un péril, semblait surtout en écarter un autre (celui d'une révolution communiste émergente du chaos allemand), sauf précisément aux yeux d'un Churchill ou d'un Mandel (et de peu d'autres personnalités politiques influentes), surmontant résolument leur anticommunisme dès lors que le Reich parut prêt à se donner un gouvernement revanchard.

Il est vrai qu'une menace de guerre à l'automne 1933 pour sommer l'Allemagne de réintégrer la SDN –dont le crédit souffrait déjà de son impuissance à punir le Japon pour sa conquête de la Mandchourie- aurait sonné bizarrement. En revanche, une réunion des instances de cette même SDN au début de février 1933, en invitant comme observateurs les Etats-Unis et l'URSS qui n'en étaient pas membres, pour examiner la situation créée par l'arrivée à la tête d'une très grande puissance de l'auteur d'un livre aussi agressif et inhumain que *Mein Kampf*, aurait été comprise de tout le monde, à commencer par le peuple allemand. Inversement, le fait que la communauté internationale accueille avec sang-froid ce gouvernement, et annonce qu'elle le jugera à ses actes, livrait un peuple déboussolé en pâture à son dictateur. De même que l'absence de réaction étrangère à l'élection d'un Reichstag, le 5 mars, sur fond de rafles policières, une semaine après le curieux incendie de son local au cœur d'un Berlin déjà quadrillé par la maréchaussée.

Bref, c'est un cancer qui s'installe tranquillement à Berlin en 1933 et les docteurs politiques du monde entier, diagnostiquant une simple fièvre, multiplient les traitements divers et discontinus. Lorsqu'enfin, en 1945, la planète fut convalescente de la plus douloureuse des opérations, l'histoire de ces douze ans, tout comme celle du nazisme entre 1919 et 1933, dépendait pour une part immense de la capacité des médecins à l'autocritique. Elle fut des plus minces. Ils préférèrent s'accuser mutuellement de n'avoir pas utilisé au bon moment la bonne marque d'aspirine, ou, plus sournoisement, d'avoir bien mesuré l'agressivité nazie tout en cherchant à la tourner contre le voisin.

La liste des erreurs « savantes », égrenée au troisième paragraphe de cet article, n'est pas un simple catalogue de jugements fautifs, mais décline les formes de ce déni. Loin d'être perçu comme un

calculateur à moyen et long terme, Hitler est vu comme un impulsif, dominant mal un entourage divisé. C'est ainsi qu'il s'en prend à la Pologne parce que ses dirigeants l'ont vexé, et ne s'attend pas à ce que, pour les veules démocraties française et anglaise, ce soit l'agression de trop –alors même qu'il avait besoin de cette déclaration de guerre pour écraser la France au printemps suivant, et avait tout mis en œuvre pour que Paris ni Londres ne pussent, cette fois, se dérober. De même, devant Dunkerque, l'arrêt de l'offensive est destiné à donner aux Français et aux Anglais le temps de faire leurs comptes et de demander la paix, dont les conditions « généreuses » ont été communiquées à leurs gouvernements par une entremise suédoise ; mais Hitler, n'ayant pas mis ses généraux au courant de ces arcanes, fut obligé de feindre la crainte d'une contre-attaque. Comme on croit aisément que les nazis, étant méchants, sont bêtes, l'historien prend sa panique au premier degré pendant une cinquantaine d'années (au bas mot : plus de 70 pour une majorité, qui croit encore qu'il tremblait devant l'éventualité d'une nouvelle Marne !). L'album de la comtesse de Portes et de son « petit Paul » dissimule l'accablement planétaire devant le triomphe nazi sur la France et exagère la part de la rationalité dans le comportement de Churchill ou celui de De Gaulle : il y fallait aussi un grain de folie, plus mystérieux à expliquer que la résignation de ceux qui croyaient inévitable et, même d'un point de vue antinazi, souhaitable, l'arrêt d'une guerre aussi mal engagée.

Quant à Roosevelt, c'est lui faire injure que de penser qu'il avait parfaitement vu venir Hitler, mais avait besoin de temps pour convertir ses compatriotes à l'idée d'une nouvelle intervention en Europe. S'il avait reconnu le péril, il pouvait parfaitement, au nom même de la paix, mettre le poids de son pays dans la balance d'une négociation immédiate, au printemps de 1933, au sujet du nouveau gouvernement berlinois et de son idéologie d'une agressivité inouïe. La passivité des Etats-Unis s'explique certes par des sollicitations pressantes de politique intérieure mais il conviendrait de se souvenir qu'à l'aube de leur puissance Washington et Jefferson, qui ne manquaient pas de chats à fouetter au-dedans, avaient tiré le meilleur parti de la Révolution française et de l'aventure napoléonienne. Si leur lointain successeur, habile à brasser beaucoup de questions à la fois, semble dormir, c'est probablement qu'il mesure mal la nuisance potentielle du Führer. Pire, il a sans doute calculé qu'un certain rééquilibrage de l'Europe aux dépens de la France et de l'Angleterre profiterait aux Etats-Unis, sans pour autant favoriser la réalisation d'un programme hitlérien jugé démesuré, et conduisant à la chute de son porteur, s'il s'obstinait. On peut en dire autant de Staline, dont il est certes fort excessif de penser, comme les anticommunistes du café du Commerce, qu'il poussait à l'embrasement de l'Europe pour en occuper les ruines, mais qui voyait probablement d'un bon œil une certaine usure mutuelle des trois puissances occidentales et ne trouvait pas urgent de neutraliser l'allemande, faute de cerner le talent de son chef (qu'il prenait, sans

doute sincèrement, pour un instrument jetable du grand capital).

Il existe une catégorie d'erreurs à mi-chemin entre la littérature savante et le café du Commerce. Le **mythe de la survie de Hitler**, éloquentement pulvérisé ici par Xavier Riaud, est du nombre. Il découle de deux réalités : l'absence d'un cadavre d'une part, les préjugés sur sa méchanceté, de l'autre. Les historiens ont été préservés d'y ajouter foi par le livre précoce d'un des meilleurs d'entre eux, Hugh Trevor Roper, plutôt spécialiste du siècle de Louis XIV mais officier de renseignement, et chargé par sa hiérarchie de tirer au clair les événements survenus dans le fameux bunker de la chancellerie de Berlin juste avant l'irruption de l'armée soviétique. Il avait déduit des témoignages que Hitler et Eva Braun s'étaient indubitablement suicidés mais que leurs corps avaient été imparfaitement incinérés puis, par voie de conséquence, enterrés. Or Staline nia jusqu'à sa mort que ses soldats les aient découverts – sans doute, au départ, en raison de son caractère soupçonneux, qui lui faisait redouter une supercherie, après quoi il fut prisonnier de son mensonge – et pas mécontent de prétendre que l'Occident cachait ce joker pour le jouer au bon moment contre le camp soviétique. Si, grâce à Trevor-Roper, le suicide de Hitler est généralement affirmé dans les livres universitaires à son sujet, et convenablement daté du 30 avril 1945, il n'en reste pas moins que le doute longtemps présent dans l'opinion publique s'explique en partie par les carences de l'histoire savante, concernant sa personne : il était fort souvent présenté comme un médiocre ou une canaille, qu'on aurait bien vu disparaître par une issue soigneusement préparée, comme un Rastapopoulos ou un infâme colonel Olrik à la fin d'une bande dessinée. Le fait qu'il fût tout entier investi dans une « mission » fortement teintée de mysticisme et enlevant toute saveur à une survie individuelle en cas d'échec, ne guidait pas suffisamment les commentateurs pour

qu'ils convainquissent la foule que son geste auto-meurtrier, en plus d'être prouvé, était logique.

Si le refus de la Maison-Blanche, du Kremlin et d'autres forces politiques d'admettre leur naïveté devant les ruses et les mimiques hitlériennes fournit l'explication principale des préjugés difficiles, aujourd'hui encore, à déraciner, certaines circonstances de l'immédiat après-guerre ont joué dans le même sens : ainsi, la légende d'un Franco « résistant » à Hendaye dut beaucoup au choix, commun à Churchill et aux Américains, de maintenir en place cette créature de Hitler et de Mussolini. De même, contrairement à ce qu'on croit souvent, Pétain fut assez largement épargné par les gouvernements de la Libération et l'idée qu'il avait, certes maladroitement, cherché à sauver les meubles, s'imposa, provoquant la concentration sur Laval, pour l'essentiel, de l'opprobre de la collaboration. Ce qui passait ici à la trappe, c'étaient les postures collaboratrices de Pétain lui-même, mises au jour un quart de siècle plus tard, entre autres, par Robert Paxton, mais aussi le contrôle étroit exercé sur le pays par Hitler en personne, qui en manipulait les dirigeants à coups de promesses et de menaces : les détails de ce jeu restent largement à découvrir – un pas récent ayant consisté à établir que la mort de Mandel, à laquelle la direction de la Milice était parfaitement étrangère, relevait entièrement du pilotage de Pétain par son maître.

Le nazisme est un cas surprenant de retentissement d'une lubie individuelle sur le destin de milliards d'hommes. L'antidote fut d'ailleurs trouvé par un Anglais, à certains égards, tout aussi solitaire, dont le rôle n'est toujours pas pleinement mesuré. Il n'est pas très étonnant qu'on ait, pendant plusieurs décennies, affublé ce phénomène de concepts aussi divers qu'approximatifs, selon les inclinations des politologues. Le chantier s'ouvre à peine et il est immense.



Incendie du Reichstag – 27 février 1933

Identification médico-légale d'un couple maudit : Adolf Hitler et Eva Braun

Par Xavier Riaud*

(*) M. Xavier Riaud est Docteur en Chirurgie Dentaire, Docteur en Histoire des Sciences et des Techniques, Lauréat de l'Académie Nationale de Chirurgie Dentaire, Membre associé de l'Académie nationale de chirurgie dentaire.

*Tout a été dit sur la mort de **Hitler** et d'**Eva Braun**. Tout et son contraire. L'objectif du présent article est de relater des faits qui ont abouti à l'identification médico-légale incontestable du dictateur et de sa compagne.*

Adolf Hitler (1889-1945)

De bien mauvaises dents...

Hitler (Stephenson, 2003) avait de très mauvaises dents et une mauvaise haleine. Avant la guerre, il a demandé à Blaschke, son dentiste, d'immobiliser ses dents avec un bridge. Il souhaitait que ce bridge soit en place pour de nombreuses années. Blaschke réalise dès lors un bridge métallique massif assez inhabituel et facile à reconnaître.

Fin de la guerre... début de l'enquête...

Le 30 avril 1945, Hitler se suicide. Son corps est brûlé dans un cratère de bombe dans le jardin de la Chancellerie, près d'un hôpital, au milieu d'autres corps qui seront enterrés par la suite.

Jusqu'en 1954, malgré l'enquête de l'officier britannique Trevor-Roper, bien que sollicités par voie diplomatique, les Russes ne répondent à aucune question sur le sujet. Ce n'est que cette année-là, à la sortie de prison de Fritz Eichtmann, le prothésiste dentaire de Blaschke (Lamendin, 2002) - il avait été interné en Russie pendant neuf années - que le monde entier connaît le devenir exact du Führer et de sa femme. Le 15 octobre 1954, Eichtmann déclare qu'il a été arrêté par les services secrets russes le 9 mai 1945 à sa maison de Berlin. Cette même année 1954, libérée à son tour de prison, de retour de Russie, l'assistante de Blaschke, Käthe Heusermann (Kirchhof, 1987), atteste avoir été également arrêtée le 9 mai 1945.

Autopsies

Le corps du Führer n'a été retrouvé que le 3 mai 1945, par des agents du Smersh, organisme de renseignement de l'Armée rouge. Le 8 mai, il a été transféré dans un hôpital de la banlieue berlinoise pour y être autopsié. Le 9 mai, les prothèses dentaires trouvées sur le cadavre sont présentées à l'assistante du dentiste personnel de Hitler (Lamendin, 2002) et au mécanicien dentaire qui les avait confectionnées. Eichtmann (Keiser-Nielsen, 1992) se rappelle que les Soviétiques lui ont montré une mâchoire inférieure incinérée avec deux bridges en or et un autre séparé en neuf pièces, toujours en or, issu du maxillaire. Sans contester possible, il reconnaît son travail pour Hitler. Un bridge aurifié de quatre éléments lui est placé sous les yeux, semblable en tous points à celui de la

mandibule que portait Eva Braun. En prison, il soumet un rapport supplémentaire de neuf pages sur le sujet.

Dans le même temps, l'assistante identifie les divers éléments de prothèses dentaires qui lui sont montrés.

Tous deux se souviennent parfaitement de la boîte rouge où étaient entreposés les restes de Hitler, et de la grande interprète blonde qui a permis le dialogue avec les Russes.

Ces deux déclarations sont publiées et malgré tout, le doute subsiste. La nécessité d'un rapport officiel, sans faille et aboutissant à une conclusion incontestable et irréfutable, s'est très vite imposée d'elle-même.

Premières révélations publiques

En 1965, l'interprète blonde dont parlent Eichtmann et Heusermann, Yelena Rzevskaia, publie un rapport intitulé « *Berlin mai 1945* » dans une revue soviétique. Ce travail est publié sous la forme d'un livre et traduit dans de nombreuses langues, en 1967. Cet ouvrage raconte comment les Russes ont découvert treize corps calcinés dans les jardins de la Chancellerie ; comment, dans les jours qui ont suivi, ils ont été autopsiés par une commission de cinq spécialistes sous la direction du lieutenant-colonel Faust Schkarawski à l'hôpital de champ russe n°496 de Berlin-Buch.

Dans l'après-midi du 8 mai, la commission remet une boîte rouge au Smersh. Celle-ci contient des os de la mâchoire et les bridges en or des corps n° 12 et 13, suspectés d'être ceux de Hitler et d'Eva Braun. Cette boîte est remise à l'interprète.

Le jour suivant, le Smersh part à la recherche de Hugo Blaschke, de son prothésiste dentaire et de l'assistante. À sa clinique de Kurfürstendamm, ils apprennent que le dentiste a quitté Berlin le 19 avril, sur les ordres du Führer pour Berchtesgaden. Ils parviennent tout de même à interpeller Eichtmann et Heusermann.

Des informations sont demandées à ces derniers sur le contenu de la boîte rouge mise devant eux. Tout ce qu'ils disent est aussitôt enregistré avant même qu'ils aient seulement examiné les restes humains.

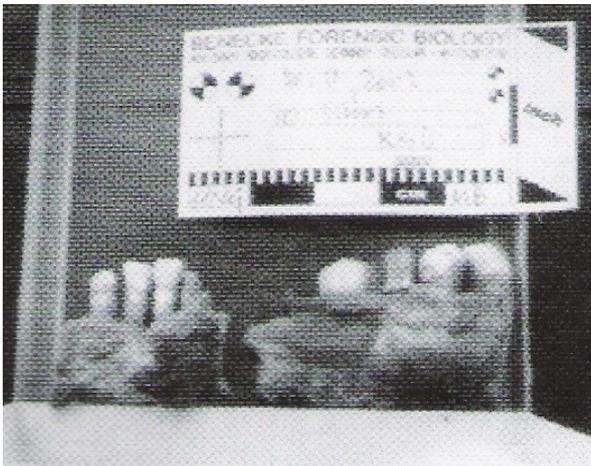
Le 10 mai, le Smersh envoie son rapport à Moscou. Il conclut à l'identification certaine des restes des deux derniers corps, comme étant ceux d'Eva Braun (Keiser-Nielsen, 1992) et de Hitler. La boîte rouge et son contenu regagnent la capitale bolchévique de la même manière (de quelle manière ???). *Lew Besymenski, journaliste russe*

En 1966, Lew Besymenski, journaliste russe et attaché culturel de son pays en Allemagne de l'Ouest, publie

un livre intitulé « *Der Tod des Adolf Hitler (La mort d'Adolf Hitler)* » qui est lui aussi traduit en plusieurs langues, dont le français, en 1969, aux Éditions Plon. Dans cet ouvrage, apparaissent les mots du colonel Gorbushin, le directeur des services secrets russes et ceux du colonel Schkarawski, ainsi que ceux d'autres membres de la commission chargée de l'autopsie des corps. Y figurent également les retranscriptions complètes des séances d'autopsies des treize corps considérés. Enfin, les photographies des bridges désolidarisés y sont présentées. Pour la première fois, des experts dentaires de toutes nationalités peuvent constater sur la base de quels éléments post-mortem l'identification de Hitler a été effectuée. Seul ennui, c'est que le livre de Besymenski n'offre aucune perspective de comparaison avec des éléments ante-mortem. En effet, aucun élément du dossier dentaire du dictateur n'est seulement cité, pas plus que des reproductions de radiographies. Par conséquent, aucune vérification des résultats obtenus n'est rendue possible.

Le Pr Reidar Sognaes mène l'enquête...

En 1971, le Dr Ferdinand Strøm d'Oslo se tourne vers le Dr Reidar Sognaes, ancien doyen de l'École dentaire de UCLA (Université de Californie, Los Angeles). Strøm rappelle à Sognaes que les Américains ont capturé Blaschke à Berchtesgaden vers novembre 1945. Un rapport d'interrogatoire existe donc dans les archives militaires de Washington. Au vu du statut du Pr Sognaes, peut-être ce dernier pourrait-il accéder à de tels renseignements ?



Fragment de mandibule d'Adolf Hitler
(Benecke, 2003, © Benecke)

Aussitôt, l'éminent praticien se rend dans la capitale et est autorisé à faire des recherches dans les archives nationales. Très vite, il retrouve le dossier des services secrets américains sur l'interrogatoire de Blaschke qui a été conduit en novembre-décembre 1945. Sans ses dossiers, ni ses radiographies, le nazi se remémore les dents de Hitler, d'Eva Braun et de Bormann. Après comparaison avec les photographies de Besymenski, des points communs sont évidents, mais aussi des différences.

Après investigations, Sognaes retrouve cinq radiographies de la tête de Hitler

, trois en date du 19 septembre 1944 et deux du 21 octobre 1944. Cette série de clichés a été faite parce que le despote se plaignait de problèmes de sinus. Ces

images donnent plus de détails quant aux travaux dentaires réalisés dans sa bouche et ne laissent plus de place au doute. Le professeur venait de trouver des documents objectifs identifiant indiscutablement Adolf Hitler.

Épilogue

Lors du 6^{ème} meeting de l'Association Internationale de la Médecine Légale à Édimbourg, Sognaes (associé à Strøm) confirme définitivement l'identification de Hitler à partir de ses dents devant un panel d'experts internationaux. Les deux hommes publient leurs résultats dans l'article suivant : **Sognaes R. F. & Strøm F., The odontological identification of Adolf Hitler. Definitive documentation by X-Rays, interrogation and autopsy findings, in Acta Odontologica Scandinavica, Feb. 1973; 31 (1): 43-69**

Les dents d'Adolf Hitler sont exposées dans un musée ukrainien. Peu de renseignements nous sont fournis par cette photo, si ce n'est une atteinte parodontale avec une perte de support osseux relativement conséquente sur le bloc dentaire de gauche, pouvant expliquer la « mauvaise haleine » du personnage. Sur le bloc de droite, on aperçoit une couronne dentaire sur, semble-t-il, une 2^{ème} prémolaire inférieure n°45.



Radiographie du crâne de Hitler
(Benecke, octobre 2003, © Benecke)

Eva Braun (1912-1945)

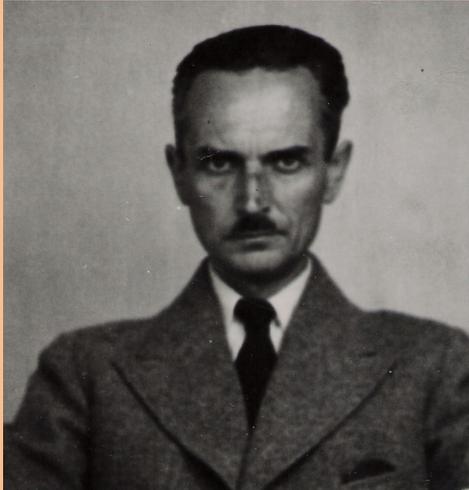
Idylle avec le Führer

Elle rencontre Adolf Hitler (Feral, 1998) en 1929, alors qu'elle travaille pour le photographe officiel du Parti nazi. Après deux tentatives de suicide, Hitler décide de se rapprocher d'elle en l'emmenant dans sa villa proche de Munich. Elle emménage avec lui au Berghof en 1936. Braun n'apparaît jamais au côté du Führer en public. En 1943, la sœur d'Eva Braun se marie avec un général SS, proche de Heinrich Himmler. Le dictateur se sert de ce prétexte pour faciliter l'accession de sa compagne à des fonctions officielles. En avril 1945, elle rejoint Hitler au Bunker de Berlin. Elle se marie avec lui, le 29 avril 1945. Elle se suicide avec lui le 30 du même mois.

Des doutes subsistent...

Dans le livre de Besymenski, précédemment cité, il y a une photographie d'un bridge issu de la bouche du cadavre n°13, identifié plus tard comme étant celui d'Eva Braun.

Le professeur Blaschke



Pr Hugo Blaschke (1881-1953)
(© Bundesarchiv Berlin 2004)

Hugo Blaschke (Schulz, 1989) naît le 14 novembre 1881 à Neustadt en Prusse. Il passe avec succès son examen pour être dentiste aux U.S.A. en 1911. De 1914 à 1918, il participe à la Première Guerre mondiale en tant que « médecin de campagne ». Il y reçoit la croix du mérite militaire de 2^{ème} classe avec épées, la croix du mérite militaire de 1^{ère} classe et la croix d'honneur pour les combattants.

En 1931, Blaschke entre au Parti ouvrier allemand national-socialiste où il prend le numéro 452 082. Le 1^{er} mars 1931, il entre dans la SA de Röhm. Le 2 mai 1935, il entre dans la SS dirigée par Himmler, en tant que major avec le n°256 882. Le 1^{er} juillet 1935, il se marie. Le 20 avril 1937, il est promu au grade de lieutenant-colonel à l'état-major de Himmler. Le 20 avril 1939, il devient colonel au bureau central de la SS. Le 1^{er} janvier 1941, il entre dans la Waffen-SS au rang de colonel et en temps que chef de section au service sanitaire. Le 20 avril 1941, il reçoit une promotion au grade de colonel en chef dans la SS générale à l'état-major du Service général du personnel. Le 30 janvier 1942, il est nommé colonel en chef dans la Waffen-SS au Service sanitaire. Le 25 juin 1943, Hitler lui confère le titre de professeur honoraire. Le 1^{er} octobre 1944, il est promu général de brigade dans la SS générale. Le 9 novembre 1944, il reçoit le grade de major général de la Waffen-SS auprès du médecin du Reich SS et de la Police.

Blaschke (Riaud, 2005) est l'organisateur et le responsable de tout le service dentaire de la SS et de la Police, et le dentiste personnel de Hitler, de Himmler, de Goering, d'Eva Braun et d'autres. Après la guerre, Blaschke est interné en tant que détenu à Nuremberg (Schulz, 1989). Il est condamné à 10 ans d'emprisonnement pour crimes de guerre et crimes contre l'Humanité. Son implication dans l'exploitation de l'or dentaire récupéré dans la bouche des détenus morts dans les camps de concentration est reconnue incontestable.

Ce travail de prothèse a été identifié par l'assistante de Blaschke et par son mécanicien dentaire. Enfin, le dentiste allemand l'a décrit dans ses notes remises aux autorités américaines fin 1945. Il n'y a aucune raison de douter de ses témoignages bien qu'ils aient tous été recueillis de mémoire et après la mort des principaux protagonistes.

Pourtant, il n'existe aucun document ante-mortem concernant l'état de la bouche d'Eva Braun avant sa mort. Beaucoup d'experts considèrent que la photo de Besymenski est une preuve suffisante de l'identité du cadavre n°13.

Toutefois, beaucoup d'autres ne pensent pas la même chose.

En 1981, lors de l'assemblée de l'Association Internationale d'Identification en Odontologie médico-légale, un expert de renom émet des doutes quant à l'identification d'Eva Braun.

...Strøm et Keiser-Nielsen s'interrogent

Aussitôt, les Drs Ferdinand Strøm et Søren Keiser-Nielsen (Keiser-Nielsen, 1992) décident de reconsidérer la question. Ils se rappellent la photo dans l'édition anglaise du livre qui présentait non seulement le bridge en question mais aussi, à droite de celui-ci, le rapport d'autopsie russe qui décrivait : « *une pièce de métal jaune (or) de forme irrégulière mesurant 6 cm x 3 cm (sûrement un plombage).* »

Apparemment, personne ne s'était attardé sur ce plombage. Les deux hommes décident donc de l'étudier attentivement et de le considérer comme une pièce à conviction à part entière.

Après étude de la photo, ils sont persuadés d'être en présence d'une obturation en or. En comparant sa taille à celle du bridge, il est très vite évident que la dent concernée est une prémolaire supérieure posée sur le bord d'un petit bassin, la surface occlusale face à l'objectif.

Une question s'est très vite posée à eux.

Le rapport du prothésiste dentaire

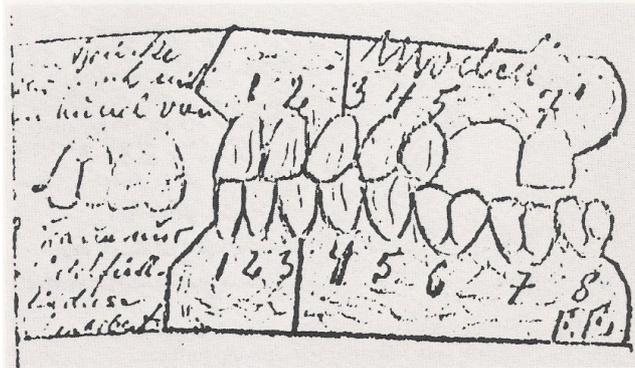
Sans éléments ante-mortem, sur quelle description dentaire doivent-ils s'appuyer ? Sans équivoque possible, celle d'Echtmann s'est imposée d'elle-même. Lors de sa captivité, le mécanicien dentaire a fourni aux autorités soviétiques, une déclaration extrêmement descriptive avec des schémas joints.

Les deux hommes sont immédiatement fascinés par ce rapport. Son croquis du côté gauche montre que la première molaire est absente et que la seconde molaire a été taillée en cône en vue de la pose d'une couronne en or. La prothèse a bien été fabriquée avec un élément jumelé pour combler l'édentement, mais n'a jamais pu être mise en place. Pour éviter un mouvement de bascule indiscutable à la mastication, une attache sur la dent antérieure à l'édentement avait été préparée. Echtmann (Keiser-Nielsen, 1992) l'a représentée également sur son croquis. Ce bridge ne devait pas être scellé avant le 19 avril 1945, mais Blaschke ayant dû quitter Berlin précipitamment, n'a pas pu le faire. Les Russes ont retrouvé cette prothèse

lorsqu'ils ont fouillé la clinique des urgences dentaires située dans le sous-sol de la Chancellerie du Reich, où Blaschke travaillait.

Sur le second dessin, la seconde prémolaire gauche présente une incrustation sur la face masticatrice signalant l'existence d'une obturation orientée vers l'espace vide. D'ailleurs, le prothésiste allemand précise à côté de la flèche insistant sur cette présence : « Flèche I montre le plombage en or pour le bridge posé chez Mlle Braun début avril 1945, par le Pr Blaschke, que j'ai fabriqué. »

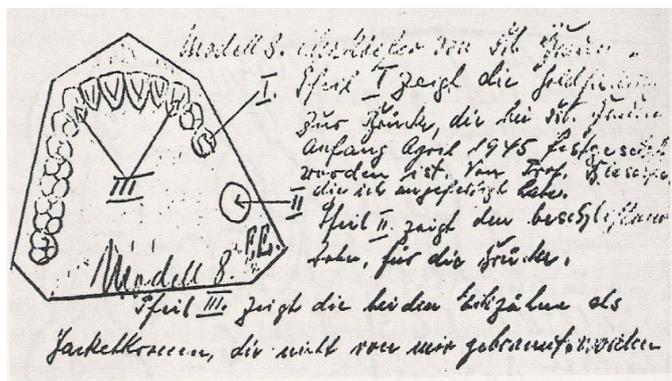
Les autres éléments du dossier ne décrivaient pas d'autre cavité sur les prémolaires restantes.



Dessin d'Etchmann du côté gauche des dents d'Eva Braun (Keiser-Nielsen, 1992)

Étude comparative

Les deux experts souhaitent alors réaliser une expérience. Avec des dents naturelles (une première molaire inférieure droite et une seconde prémolaire inférieure droite), ils reproduisent le bridge en sectionnant leurs racines et en limant les faces linguales. Les deux dents sont solidarisées par de la cire simulant un double pont. Le résultat obtenu est à une taille similaire de celle de l'original. Ensuite, ils utilisent une autre seconde prémolaire dans laquelle ils réalisent une cavité obturée avec de la cire. Dans cette cire, ils creusent une entaille destinée à l'attache du bridge. Puis, ce matériau est retiré et placé à côté du bridge face triturante tournée vers un objectif photo. Après examen de la photo et comparaison avec celle fournie par Besymenski, il en résulte que les tailles étaient très proches. L'identification d'Eva Braun était corroborée.



Croquis réalisé par Etchmann de l'arcade supérieure d'Eva Braun (les dents sont vues par leurs faces triturantes) (Keiser-Nielsen, 1992)

Conclusion :

Le 30 avril 1945, Hitler et Eva Braun se donnent la mort. Malgré les autorités soviétiques qui cherchent à dissimuler leurs décès et laissent planer un doute quant à leurs disparitions, le voile du mystère est définitivement levé par deux dentistes en 1973, pour le dictateur et en 1981, pour sa compagne.

De ce fait, le travail accompli par le Pr Sognaes et le Dr Strøm est salué unanimement par la critique internationale.

Bibliographie :

American Board of Forensic Odontology, *Diplomates Reference Manual*, 2006.

Benecke Mark, *Hitler's skull and teeth*, www.benecke.com, 2003, pp. 1-3.

Benecke Mark, *Mein dentures: the hunt of Hitler's teeth*, in *Bizarre Magazine*, October 2003; 78: 51-53.

Bundesarchiv Berlin, Berlin, Allemagne, 2004

Feral Thierry, *Le national-socialisme, vocabulaire et chronologie*, L'Harmattan (éd.), Collection Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, Paris, 1998

Keiser-Nielsen Søren, *Teeth that told*, University Press, Odense, 1992.

Kirchhoff Wolfgang (Hrsg), *Zahnmedizin und Faschismus*, Verlag Arbeiterbewegung und Gesellschaftswissenschaft, Marburg, 1987.

Lamendin Henri, *Anecdodontes*, Aventis (éd.), 2002.

Perrier Michel, Identification of A. Hitler from cinemato-graphic documents, in *Proceedings of the European IOFOS Millenium Meeting*, Leuven University Press, Leuven, 2000, pp. 149-151.

Riaud Xavier, *Les dentistes allemands sous le III^{ème} Reich*, L'Harmattan (éd.), Collection Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, Paris, 2005.

Riaud Xavier, *Les dentistes, détectives de l'Histoire*, L'Harmattan (éd.), Collection Médecine à travers les siècles, Paris, 2007.

Schulz Wilhelm, *Zur Organisation und Durchführung der zahnmedizinischen Versorgung durch die Waffen-SS in den Konzentrationslagern während der Zeit des Nationalsozialismus*, Bonn, 1989, Dissertation.

Sognaes Reidun, Half Moon Bay, CA, USA, 2006.

Sognaes R. F. & Strøm F., The odontological identification of Adolf Hitler. Definitive documentation by X-Rays, interrogation and autopsy findings, in *Acta Odont. Scand.*, Feb. 1973; 31 (1): 43-69.

Stephenson David, Discovering the truth, the whole tooth about Hitler's death, in *Daily Express*, Londres, 29 juin 2003, pp. 54-55.

L'incendie du Reichstag

Par Daniel Laurent

Devenu chancelier le 30 janvier 1933, Hitler obtient de Hindenburg la dissolution du Parlement et l'organisation de nouvelles élections prévues pour le 5 mars 1933. Si le NSDAP est le premier parti au Reichstag avec 196 sièges sur 584, il dépend des partis de la droite traditionnelle pour disposer d'une majorité et faire face à une opposition de gauche composée de 121 députés sociaux-démocrates et 100 députés communistes.

« Miraculeusement », dans la nuit du 27 au 28 février 1933, le Reichstag, siège du parlement allemand à Berlin, part en fumée suite à un incendie d'origine criminelle.

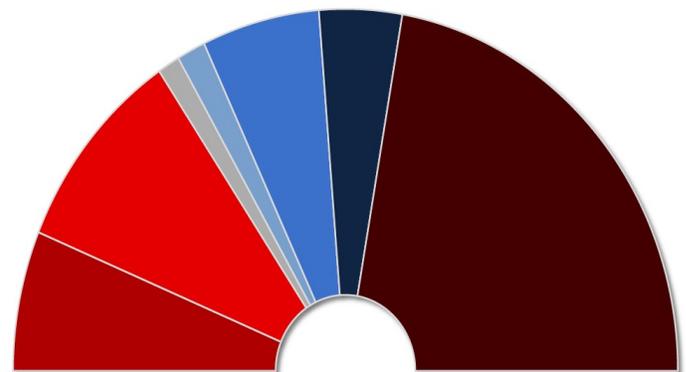


L'incendie et la mise en place de la dictature

Le 27 février 1933, vers 21h15, un étudiant passant devant le Reichstag entend le bruit d'une vitre brisée. Il alerte le gardien du Parlement qui aperçoit une silhouette courant à l'intérieur du bâtiment en y boutant le feu. Les pompiers et la police arrivent rapidement sur les lieux où ils constatent de nombreux départs de feu. « Dans la salle Bismarck, située au nord de l'édifice, un homme

jaillit soudain, torse nu, ruisselant de sueur, l'air égaré, avec un regard halluciné¹». Cet homme, Marinus van der Lubbe, se laisse arrêter sans résistance et passe immédiatement aux aveux, affirmant que l'incendie est un geste de protestation politique et qu'il a agi seul.

Les nazis exploitent immédiatement l'évènement et présentent l'attentat comme étant le déclenchement d'une révolution communiste. Dès le 28 février, ils obtiennent de Hindenburg un décret présidentiel, le « Décret d'urgence pour la protection du Peuple et de l'État » qui suspend les libertés individuelles et lance la chasse aux communistes. Dans la foulée, le gouvernement fait arrêter plus de 4 000 militants du KPD, le parti communiste allemand, ainsi que plusieurs dirigeants sociaux-démocrates, syndicalistes et opposants de gauche, au total plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ces opposants sont internés dans les premiers camps de concentration. Ce décret qui élimine les libertés individuelles en Allemagne restera en vigueur jusqu'en 1945. Notons que ces arrestations prirent place très rapidement, elles avaient été soigneusement préparées de longue date.



Reichstag

Elections législatives de 1933

- Parti communiste [81]
- Parti social-démocrate [120]
- Autres [14]
- Parti populaire bavarois [18]
- Parti du centre [74]
- Parti national du peuple allemand [52]
- Parti national-socialiste [288]

Cependant ni le Parti Communiste ni le Parti Social-démocrate ne sont interdits et donc ont des élus suite aux élections du 5 mars, 81 communistes et 120 sociaux-démocrates. Le NSDAP, avec 43,9 % des suffrages, n'a pas la majorité. De plus, Hitler a besoin d'une majorité des deux tiers pour obtenir le vote de l'*Acte générateur* (La « Loi visant à la suppression de la détresse dans le Peuple et dans le Reich », ou « Loi sur les pleins pouvoirs

¹ Jacques Delarue, *Histoire de la Gestapo*, Fayard, Paris, 1962, p.31

». Ses cinq seuls articles confèrent au gouvernement du Reich des prérogatives illimitées ou presque, lui permettant même d'édicter des lois susceptibles d'entamer le noyau dur de la Constitution)

Cette loi fut acquise à Hitler après avoir persuadé le Parti du centre, le Zentrum, ancêtre du Parti Démocrate-chrétien allemand, de voter en sa faveur. Le projet de loi a été voté le 23 mars. Seuls les sociaux-démocrates ont votés contre et la loi est entrée en vigueur le 27 mars. Cette majorité des 2/3 fut permise par le fait que certains députés sociaux-démocrates ont été empêchés de siéger par les SA et que les députés communistes, représentant 17 % des membres du Reichstag, ont été arrêtés avant le vote pour leur « rôle suspect dans l'incendie du Reichstag ». Bien que l'Acte générateur ne fût censé être effectif que pendant quatre ans, il a été officiellement prolongé à deux reprises et resta en vigueur jusqu'en 1945.

L'habile exploitation politique de l'incendie du Reichstag a tellement facilité la mise en place de la dictature nazie que certains historiens le qualifient « d'acte fondateur » du III^{ème} Reich.

Les enquêtes et procès

Il y en a eu deux, voyons d'abord celui qui eut lieu en Allemagne.

Dès l'annonce de l'incendie et avant tout début d'enquête, la radio allemande affirme que les communistes ont mis le feu au Reichstag. Cette thèse, générée sur l'instant devant le bâtiment en flammes par Göring et Hitler, sert de base au procès qui s'ouvre à Leipzig le 21 septembre 1933.

Sur le banc des accusés figurent, outre Marinus van der Lubbe, l'ancien chef de groupe parlementaire du DKP (parti communiste allemand), Ernst Torgler, et trois communistes bulgares, dont Gueorgui Dimitrov, futur secrétaire général du Komintern et futur premier ministre du gouvernement communiste bulgare. Pugnace, luttant pied à pied, tenant tête par sa rhétorique à Goebbels et à Göring à qui il fait perdre son calme, Dimitrov, qui a appris l'allemand durant les mois de prison précédant sa condamnation, fait voler en éclat la thèse officielle et transforme le procès en tribune antinazie, ce qui lui vaut une renommée mondiale, Allemagne comprise. Finalement, seul Marinus van der Lubbe est condamné et décapité le 10 janvier 1934, les quatre autres accusés sont acquittés. Ce verdict, qui ôte toute base à la thèse officielle des nazis, ne les empêchera pas de maintenir leur interprétation.

En face, l'exilé communiste allemand Willi Münzenberg, dans son *Livre brun*, attribue la responsabilité de l'incendie aux nazis, ceux-ci ayant voulu par là se créer un prétexte pour déclencher une vague de répression. La parution du Livre brun est suivie, en septembre 1933, par un procès organisé à Londres par un comité antifasciste international, qui s'affirme selon les mots du procureur comme « un simulacre de procès [qui] ne saurait avoir de validité juridique et n'avait d'autre but

que de servir la vérité que les circonstances empêchaient d'éclater en Allemagne».

« Il en ressort [du contre procès de Londres] que l'attentat, dirigé par Göring sur l'ordre de Hitler, a été exécuté par un commando de SA, utilisant pour ne pas se faire repérer un passage souterrain qui relie la Chambre à la résidence de son président. Cette mouvance n'est pas tendre non plus pour van der Lubbe, qui n'était pas communiste mais l'avait été, en Hollande, jusqu'en 1930, avant de rompre en reprochant au parti sa mollesse : c'est le thème du « trotskyste agent de la Gestapo », bientôt omniprésent dans les procès de Moscou, qui s'esquisse ici, redoublé d'accusations sexuelles aussi peu étayées que médiocrement révolutionnaires : le Hollandais a été l'amant du chef SA Ernst Röhm, et l'homosexualité, ce n'est pas beau du tout. »²



Marinus van der Lubbe pendant la reconstitution

² François Delpla, *Le terrorisme des puissants : de l'incendie du Reichstag à la nuit des Longs couteaux*, Guerre et Histoire no. 7, septembre 2002

Les controverses historiographiques

Un acte isolé

En 1960, dans le Spiegel, puis en 1962, dans son livre *Der Reichsbrand. Legende und Wirklichkeit*, Fritz Tobias, qui est un historien amateur, affirme que la thèse du complot nazi est aussi infondée que celle du complot communiste. Il qualifie de fallacieux les documents du Livre brun qui servait de base au dossier antinazi.

Cette thèse fut soutenue par l'historien fonctionnaliste Hans Mommsen par un article dans le *Der Spiegel* puis un livre.

Selon Ian Kershaw, les conclusions de Tobias sont désormais largement acceptées. Selon lui, la surprise et l'hystérie qui s'emparent des plus hauts dirigeants nazis la nuit de l'incendie, à commencer par Hitler lui-même, est un signe du caractère inattendu de l'évènement et du fait que l'incendie est bien le fait du seul Marinus van der Lubbe.

« Les premiers membres de la police à interroger van der Lubbe, aussitôt appréhendé et clamant haut et fort sa « protestation », n'avaient aucun doute : il avait agi seul, personne d'autre n'était impliqué dans l'incendie. Mais Göring, dont la première réaction en apprenant l'incendie semble avoir été pour s'inquiéter des précieuses tapisseries du bâtiment, se laissa facilement convaincre par les autorités sur place que l'incendie était le fruit d'un complot communiste. Hitler, qui arriva vers 22 h 30, soit une heure environ après Göring, se laissa rapidement persuader de tirer la même conclusion. Göring lui expliqua que l'incendie était sans conteste l'œuvre des communistes. L'un des incendiaires avait déjà été arrêté, tandis que plusieurs députés communistes se trouvaient dans le bâtiment quelques minutes à peine avant l'embrassement »

L'analyse de Kershaw est vivement contestée par Lionel Richard : « les analyses de Tobias, déjà fortement mises en cause par un groupe d'historiens quand elles ont été publiées, ne jouissent plus d'aucun crédit. Il a été démontré que son information documentaire n'était pas fiable. En l'occurrence, Kershaw aurait pu, au moins, prendre sérieusement en considération les travaux d'Alexander Bahar. »

La publication récente des carnets de route de van der Lubbe, (Ed. Verticales, 2003) censés également montrer que la thèse de Tobias est la bonne, n'apporte en fait qu'un éclairage un peu nouveau sur la personnalité de Marinus mais comporte des trous béants dans sa tentative de démonstration, notamment l'absence totale d'analyse de ce que faisaient les nazis avant l'incendie comme après. C'est d'ailleurs la une constante chez les partisans de Tobias : Le fait que Hitler et ses collaborateurs soient au cœur d'une campagne électorale d'une importance extrême pour eux et, par conséquent, étaient prêts à tout pour réussir, n'est jamais pris en compte.

Une manipulation nazie

Alan Bullock, *Hitler ou les mécanismes de la tyrannie*, Marabout Université, 1962

Goering avait trouvé là un bien beau prétexte pour attaquer les communistes; c'est pourquoi beaucoup pensent (et avec eux l'auteur de cet ouvrage) que l'incendie du Reichstag fut en fait organisé et perpétré par les nazis eux-mêmes. (tome 1, p. 254) Pour Pierre Milza, Marinus van der Lubbe aurait été manipulé par les nazis : « Utilisant le délire pyromane d'un jeune chômeur d'origine hollandaise, Marinus van der Lubbe, qui se dit communiste, les hommes de Göring l'ont laissé allumer un petit incendie dans le Palais du Reichstag, tandis qu'eux-mêmes inondaient les sous-sols d'essence » François Delpla penche lui aussi pour une manipulation de Marinus van der Lubbe par les nazis, par le biais d'un agent infiltré dans les milieux de l'ultragauche, lui faisant croire que l'incendie allait créer un soulèvement populaire contre Hitler. Il reproche aux tenants de la thèse de l'incendiaire isolé de croire que l'absence de preuves de complicités prouve l'absence de complicités.



Marinus van der Lubbe pendant son procès

Jacques Delarue (1962) estime que l'incendie a été perpétré par un commando de membres de la SA, dirigé par Karl Ernst et Edmund Heines, à l'initiative d'Hermann Göring.

William Shirer, "Le Troisième Reich des origines à la chute", Stock, 1963

On ne saura probablement jamais toute la vérité à propos de l'incendie du Reichstag. Presque tous ceux qui la connaissaient sont aujourd'hui morts, la plupart d'entre eux assassinés par Hitler dans les mois qui suivirent. Même à Nuremberg, le mystère ne put être entièrement éclairci, bien que l'on possède assez de preuves pour affirmer avec une quasi-certitude que

c'étaient les nazis qui avaient préparé l'incendie et qui l'avaient exécuté à des fins politiques.

Pour Gilbert Badia, 1983, il est impossible qu'un homme isolé comme van der Lubbe, dépourvu de tout soutien ait seul perpétré l'incendie, notamment compte tenu du fait qu' « on trouva dans le Reichstag assez de matériel incendiaire pour remplir un camion » et d'une déclaration de Göring au général Hadler lors de laquelle il affirme que « le seul qui connaisse bien le Reichstag, c'est moi ; j'y ai mis le feu ».

Serge Berstein, L'Allemagne de Hitler - chapitre : La prise de pouvoir par Adolf Hitler, Editions du Seuil, collection "Points", 1991 :

Dans la nuit du 27 février, le Reichstag flambe et on arrête sur les lieux un jeune Hollandais, à demi idiot, Van der Lubbe, qui se déclare communiste. Goering fait aussitôt incarcérer les dirigeants du parti communiste, 4.000 permanents et le Bulgare Dimitrov, secrétaire général du Komintern présent en Allemagne. Leur procès, qui a lieu à Leipzig après les élections, leur permet de prouver sans peine leur innocence et de fortes présomptions laissent supposer que l'incendie est l'œuvre des nazis eux-mêmes.

Rappelons que Fritz Tobias a soutenu la thèse d'un Van der Lubbe seul responsable de l'incendie du Reichstag sans complicités extérieures. Selon Tobias, les nazis auraient simplement saisi cette opportunité pour museler l'opposition communiste. Notons que les résultats de l'enquête de Fritz Tobias furent publiés dans le journal "Der Spiegel" dès 1959 avant de paraître sous la forme d'un livre "Der Reichstagsbrand", Rastadt, 1962.



Marinus van der Lubbe pendant son procès

Pierre Milza, Les fascismes, Editions du Seuil, collection "Points", 2001 :

On sait que l'attentat contre le siège du parlement allemand avait été commis par un jeune chômeur d'origine néerlandaise, van der Lubbe, qui avait appartenu au parti communiste et souffrait de troubles mentaux. Bien que toute la lumière ne soit pas encore faite aujourd'hui sur cette affaire (la plupart des témoins

ayant "disparus" au cours des premières années du régime), il est à peu près acquis que le pyromane était manipulé par les nazis - les hommes de Göring auraient laissé van der Lubbe allumer un petit feu dans le palais du Reichstag tandis qu'eux-mêmes inondaient le sous-sol d'essence - et qu'il y a eu provocation de leur part.

En 2001, en se basant à la fois sur les circonstances matérielles de l'incendie et sur des archives de la Gestapo conservées à Moscou et accessibles aux chercheurs depuis 1990, Bahar et Kugel reprennent la thèse selon laquelle le feu a été mis au Reichstag par un groupe de SA agissant sous les ordres directs de Göring.

François Delpla adopte la thèse de l'attentat nazi, disant des travaux de Tobias :

« Cependant, si on examine ce travail avec une parcelle de l'esprit critique dont lui-même accable la plupart de ses devanciers, on est vite intrigué par des curiosités méthodologiques. Il s'intéresse assez peu aux faits, et bien plus aux failles des théories adverses. Il écarte ce qui gêne sa démonstration avec une brutalité radicale : ainsi, tous les témoignages sont récusés, au motif que tous auraient été pollués par les théories en vigueur, et le corpus des sources se voit drastiquement réduit aux documents écrits. Ceux-ci consistant essentiellement en rapports de police, la démonstration s'en trouve fort simplifiée : il y a d'un côté des professionnels consciencieux, qui recueillent les aveux de van der Lubbe et lui font reconstituer ses gestes d'une façon qui cadre à peu près avec les horaires présumés, de l'autre des nazis surpris par l'événement mais doués d'excellents réflexes propagandistes »³

Citons également l'analyse que Nicolas Bernard nous a livrée sur le forum www.39-45.org :

« S'il est vrai que ces deux auteurs [Tobias et Mommsen] ont sérieusement mis à mal la version traditionnelle de l'événement, qui voulait que "les nazis" aient envoyé un commando brûler le bâtiment et aient imputé le crime à un innocent (le très falot Van der Lubbe) en compagnie d'autres leaders communistes tels que le Bulgare Dimitrov, ils n'en ont pas moins été contestés par d'autres chercheurs, tels qu'Edouard Calic (Le Reichstag brûle !, Stock, 1969), qui, malgré quelques faiblesses dans l'argumentation démontre bel et bien que la place avait été préparée pour Van der Lubbe, lequel n'a pu que bénéficier de complicités nazies. »

Des faits têtus

Les citations d'historiens d'un côté comme de l'autre, laissent penser à l'auteur de cet article que les fonctionnalistes ont, une fois de plus, raté une marche dans cette affaire. Mais revenons maintenant aux sources primaires telles que glanées chez Jacques Delarue, François Delpla et quelques autres :

- La piste du souterrain avait été soufflée à la presse par Göring. La piste du commando, c'est les nazis qui la suggèrent, en esquissant non seulement son

³ http://www.delpla.org/article.php3?id_article=62

itinéraire, mais son équipement, puisque le même Göring parle d'un apport massif de matériaux inflammables. On peut d'ailleurs se demander, avec F. Delpla, si l'homosexualité, totalement imaginaire, de van der Lubbe, n'aurait pas été également suggérée par quelque fuite gestapiste, et remarquer qu'en tout cas cette prose servait merveilleusement les nazis en fournissant une rampe de lancement à leur manœuvre suivante, l'exécution de Röhm motivée par un ensemble de griefs où la moralité figurait en bonne place.

- Hitler Goering et Goebbels sont très rapidement sur les lieux et y restent. Etrange pour les dirigeants d'un pays qui serait sous la menace d'une révolution communiste.

- Otto Strasser s'interroge dans ses Mémoires sur la présence, dans le palais de Goering, du Gruppenführer S.A. Karl Ernst accompagné de quelques hommes triés sur le volet. Que faisaient-ils dans le souterrain construit pour faire passer les canalisations de chauffage central qui vont du palais au bâtiment du Reichstag ? Bref, pour Strasser, il y a eu préparation de l'opération, van der Lubbe n'étant que le bouc émissaire, manipulé comme agent provocateur. Il présente aussi une savoureuse anecdote : *« Je me trouve au même instant à la gare d'Anhalt, je vois des lueurs dans le ciel; je demande à mon chauffeur de taxi ce qui se passe. - Les nazis, me répond-il, indifférent, ont incendié le Reichstag. »*

- Observez les photos de Marinus van der Lubbe et comparez celle de la reconstitution à celles prises pendant le procès. Que lui a-t-on fait entre temps pour qu'il ait l'air « abruti » et ne réponde aux questions que par monosyllabes ? *«... cette hébétude dans laquelle certains médecins crurent reconnaître les symptômes produits par la scopolamine »*⁴

- Le 22 février, soit 5 jours avant l'attentat, Goering transforme par décret les SA en auxiliaires de la police d'ordre, ce qui permis d'avoir à disposition les effectifs nécessaires pour déclencher l'énorme vague d'arrestations qui suivit l'incendie.

- L'incendie a eu lieu pendant une campagne électorale d'une extrême importance pour le Parti National-socialiste (NSDAP). Le programme de Hitler était très chargé, épuisant même. Le calendrier diffusé par Goebbels dès le 10 février prévoyait plusieurs réunions par jour, certaines fort éloignées les unes des autres et nécessitant des déplacements par avion. Or, de manière étrange et apparemment inexplicable, aucune réunion n'était prévue les 25, 26 et 27 février et il fut même précisé que le Führer ne pourrait assister à aucune réunion publique le 27 février, soit le jour de l'incendie. Hitler se trouvait donc à Berlin ce jour-la alors que ses partisans l'attendaient avec impatience partout dans le pays. Géniale intuition hitlérienne ou plan soigneusement planifié ?

⁴ Jacques Delarue, *op. cité*, p.96

- Les premiers rapports de police, peu utilisés pendant le procès de Leipzig ni par Tobias, montrent que les policiers arrivés très rapidement sur les lieux furent frappés par le nombre de foyers d'incendie (60 à 65 selon eux), leur dispersion dans tout le bâtiment et le fait qu'ils semblaient avoir été déclenchés par des produits incendiaires.

- Le docteur Bell, qui avait de nombreux amis nazis, a raconte que van der Lubbe était en relation avec des SA et ajoutait d'un air entendu qu'il savait ce qu'il s'était réellement passé ce soir la. Une de ses relations en fit rapport à plusieurs membres du Parti Populiste. L'une des lettres arriva à la Gestapo. Bell, alerté, s'enfuit en Autriche où il fut assassiné le 5 avril. Le docteur Oberföhren, président du groupe national-allemand au Reichstag était lui aussi bien renseigné et eu l'imprudence d'en faire rapport par écrit. Un des rapports parvint à l'étranger et fut publié par la presse. Le 3 mai, on trouva Oberföhren mort dans son appartement. Ses papiers personnels avaient disparus. Des membres du commando incendiaire SA ont un peu trop parlé : Le chef SA Ernst s'est vanté après boire de son « exploit ». Le SA Rall, arrêté après l'incendie pour un délit de droit commun, tenta de s'en tirer à bon compte en faisant des révélations à son juge d'instruction. Il raconta tout le périple des incendiaires, cita Goering et Goebbels, révéla les noms des autres membres du commando et tous les détails. Il précisa même qu'ils attendirent environ 2 heures dans le tunnel allant du Reichstag à la résidence du Président, donc Goering, avant d'avoir le signal de démarrage. Rall ne le savait pas mais il est clair que Ernst attendait l'arrivée de van der Lubbe pour déclencher l'opération. Le greffier Reineking, SA et nazi convaincu, en fit rapport à son chef SA. La gestapo bloqua tous les comptes-rendus d'interrogatoire, fit transférer Rall à Berlin. Son cadavre fut découvert quelques jours après dans un champ. Outre Rall, la quasi-totalité des SA suspectés d'avoir fait partie du commando fut assassinés par la Gestapo, certains pendant la « nuit des longs-couteaux ».



Tombe de Marinus van der Lubbe

Mais méfions-nous de ses morts suspectes. L'intérêt de Hitler, selon François Delpla, n'est pas d'être insoupçonnable, mais d'être soupçonné (pour que le nazisme apparaisse capable de tout contre le communisme, et que ceux qui s'en réjouissent perdent peu à peu toute moralité) sans qu'on puisse rien prouver et en faisant piétiner l'enquête sur des fausses pistes : faire porter par la rumeur le chapeau à Ernst puis le trucider pour de tout autres raisons, cela fait partie du b-a-ba; et cela accrédite les rumeurs, stratégiquement vitales, de la division permanente et gravissime du nazisme contre lui-même, ainsi, dans le cas particulier, que la présentation de la nuit des Longs Couteaux comme un coup de balai salubre débarrassant le régime de sa pègre.

Conclusion

Comme cela est très souvent le cas dès que l'on parle du nazisme, ces polémiques sur l'identité des incendiaires du Reichstag ont été initiées par des historiens, amateurs et professionnels, appartenant à l'école fonctionnaliste qui, malgré les notables et louables avancées que leurs recherches ont permises, restent empêtrés dans une sous-évaluation des capacités manœuvrières réelles du nazisme en général et de Hitler en particulier. L'explication des épouvantables succès du nazisme par toute une série de hasards fort opportuns est non seulement fautive mais elle est dangereuse dans la mesure où elle masque la réalité de la capacité hitlérienne à convaincre, à mentir avec succès et à manipuler effrontément. Par conséquent, elle limite la possibilité d'analyser avec finesse tout autant le nazisme que ses conséquences sur la société ou nous vivons aujourd'hui. Il serait temps d'en finir avec cette « querelle des historiens » et d'en revenir à la réalité, à savoir que le nazisme, s'il fut un phénomène totalement inédit à l'époque, a profondément marqué son siècle au point de déborder sur le suivant, le tout absolument pas « par hasard » mais de manière tout à fait préméditée et habilement planifiée.

Bibliographie

Marinus van der Lubbe, *Carnets de route de l'incendiaire du Reichstag*, présentés par Yves Pagés et Charles Reeve, Verticales, 2003

François Delpla, *Le terrorisme des puissants : de l'incendie du Reichstag à la nuit des Longs couteaux*, Guerre et Histoire no. 7, septembre 2002, http://www.delpla.org/article.php3?id_article=62

Pierre Milza, *Les fascismes*, Seuil, 2001

François Delpla, *Hitler*, Grasset, 1999

Ian Kershaw, *Hitler*, Flammarion, 1999.

François-Georges Dreyfus, *Le IIIe Reich*, Editions de Fallois, 1998

Enrique Leòn et Jean-Paul Scot, *Le nazisme des origines à 1945*, Armand Colin, 1997.

Serge Bernstein, *L'Allemagne de Hitler - chapitre : La prise de pouvoir par Adolf Hitler*, Seuil, 1991

Gilbert Badia, *Feu au Reichstag. L'acte de naissance du régime nazi*, Messidor, Editions sociales, 1983

Otto Strasser, *Le front noir contre Hitler*, coécrit avec V. Alexandrov, Marabout, 1972

Edouard Calic, *Le Reichstag brûle !*, Stock, 1969

Hans Mommsen, *Der Reichstagsbrand und seine politischen Folgen*, Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte 12 (1964), S. 351-413.

Fritz Tobias, *Der Reichsbrand Legende und Wirklichkeit*, Rastatt, 1962, précédé d'un article dans *Der Spiegel* en 1960.

William Shirer, *Le Troisième Reich des origines à la chute*, Stock, 1963

Alan Bullock, *Hitler ou les mécanismes de la tyrannie*, Marabout, 1962

Jacques Delarue, *Histoire de la Gestapo*, Fayard, 1962

Remerciements :

Un grand merci à Francis Deleu dont les comptes-rendus de lecture et citations sur le forum Livres de Guerre <http://www.livresdeguerre.net> m'ont permis d'utiliser des sources dont je ne disposais pas en propre.



Comment le « résistant » Canaris sabota l'attentat du 13 mars 1943 contre Hitler

Par Eric Kerjean



Amiral Canaris 1942

Sur la quarantaine d'attentats qui visèrent Hitler de 1921 à 1945, celui du 13 mars 1943 fut le plus préparé et le plus abouti de tous, à l'exception de celui du 20 juillet 1944. Or il échoua. Depuis ce jour de mars, la légende veut que le froid empêcha l'explosion des bombes destinées à assassiner le Führer. Cette fable, nourrie par certains des protagonistes eux-mêmes, permit à la vérité de rester cachée. Mon

ambition est de proposer une tentative d'explication dans laquelle un homme, un résistant de la première heure, l'amiral Canaris, tient une part décisive. Je vais m'attacher à démontrer que le chef de l'Abwehr (les services secrets militaires de Hitler) est l'homme qui fit échec à l'un des plus grands projets de l'opposition militaire au national-socialisme : l'attentat de Smolensk contre Hitler.

Un an avant cet attentat, en mars 1942, une réunion rassembla les principales figures de la résistance allemande : le général Ludwig Beck, le politique Carl Goerdeler, l'ancien ministre des Finances de Prusse, Johannes Popitz, le diplomate Ulrich von Hassell, le numéro deux de l'Abwehr, Hans Oster, et un autre officier de l'Abwehr, Hans von Dohnanyi. Lors de cette rencontre, ils décidèrent de reprendre là où ils s'étaient arrêtés en 1939¹, *id est* assassiner le Führer et prendre le pouvoir². En la personne du colonel Henning von Tresckow, officier d'état-major au groupe d'armées du Centre à Smolensk, ils trouvèrent un individu décidé à éliminer Hitler. À la fin de 1942, lors de l'aggravation de la crise de Stalingrad, Tresckow accéléra la mise en place du projet lors d'une conférence avec le général Friedrich Olbricht, chef du bureau général de l'armée de terre à Berlin, à qui revenait le rôle de déclencher le coup d'État après l'assassinat de Hitler. Fin février 1943, Olbricht et Oster avaient achevé la préparation du plan d'occupation de Berlin, Cologne, Munich et Vienne. Tout était prêt lorsque Hitler se rendit le 13 mars à Smolensk, mais les deux bombes, qui devaient le tuer, n'exploserent pas. Pourquoi ?

Les raisons de cet échec ne furent jamais élucidées. Pour résoudre les apories, Aristote a conçu la méthode

¹ H. Höhne, *Canaris. La véritable histoire du chef des renseignements militaires du III^{ème} Reich*, Paris, Balland, 1981, p. 475.

² I. Kershaw, *Hitler. 1936/1945 : Némésis*, Paris, Flammarion, 2001 (2000), p. 942/944.

diaporématique qui peut parfaitement s'appliquer à celle qui touche les engins explosifs de Smolensk. Selon lui, « *il est nécessaire, en vue de la science que nous cherchons, de nous attaquer, en commençant, aux apories qui doivent d'abord venir en discussion. J'entends par là, à la fois, les opinions, différentes de la nôtre, que certains philosophes ont professées sur les principes, et, en dehors de cela, tout ce qui a pu, en fait, échapper à leur attention. Or, quand on veut résoudre une aporie, il est utile de l'explorer d'abord soigneusement en tout sens, car l'aisance où la pensée parviendra plus tard réside dans le dénouement des apories qui se posaient antérieurement, et il n'est pas possible de défaire un nœud sans savoir de quoi il s'agit* »³. La méthode diaporématique tient en trois termes : l'aporie (ἀπορία), la marche à travers l'aporie (διαπορήσαι), la résolution de l'aporie (εὐπορήσαι). Pour dénouer l'aporie, Aristote propose non pas de la contourner, mais de marcher au travers⁴. L'aporie du 13 mars 1943 posée (les explosifs n'ont pas explosé), le témoignage de Fabian von Schlabrendorff, officier d'ordonnance de Tresckow, permet de commencer la marche à travers elle :

« Lorsque nos essais furent au point, nous passâmes aux derniers préparatifs. Le plan de Tresckow était le suivant : pour être sûrs du résultat, nous nous servirions de deux bombes, dont nous ferions un paquet, qui aurait l'aspect de deux bouteilles de cognac. Le paquet serait fait de façon à pouvoir s'amorcer sans défaire l'emballage. Le 13 mars 1943, je pris le paquet ainsi préparé et l'enfermai dans un coffre auquel j'étais le seul à avoir accès.

Pendant ce temps, Kluge et Tresckow roulaient vers le terrain d'aviation de Smolensk pour y accueillir Hitler. Celui-ci arriva flanqué, comme toujours, d'une suite incroyablement nombreuse, parmi laquelle il y avait son médecin et son cuisinier. La conférence avec Hitler eut lieu dans le bureau du maréchal von Kluge, en présence de Tresckow et des commandants d'armée du groupe d'armées du Centre. Il eût été facile de déposer notre bombe dans la salle de conférence, mais nous aurions tué, en même temps que Hitler, Kluge et les commandants d'armée qui se trouvaient là. Nous aurions perdu ainsi tous les cadres qui étaient

³ Aristote, *La Métaphysique*, B, 1, 995 a, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1986, traduction par J. Tricot, t. 1, p. 119/121. Pour traduire le mot grec ἀπορία, j'ai utilisé le terme « aporie ». J. Tricot l'a traduit par « difficulté ».

⁴ Voir le dossier rédigé par M. Gasperment, *La méthode diaporématique ou comment cheminer vers et avec Aristote*, Université de Brest, Licence de philosophie, 2009/2010. Je le remercie d'avoir accepté de le mettre à ma disposition.

à notre disposition, et dont nous avons besoin pour mener à bien le coup d'État.

La conférence terminée, il y eut un déjeuner au mess. Les raisons qui nous avaient empêchés de choisir la salle de conférences comme lieu de l'attentat étaient là aussi valables. La bombe n'aurait pas supprimé le seul Hitler, mais du même coup les hommes dont nous avons besoin pour renverser le régime. Comme toujours Hitler avait apporté ses aliments, les avait fait préparer par le cuisinier qu'il avait amené, et son médecin, le professeur Morell, dut les goûter en sa présence avant qu'il ne les prît. Toutes ces mesures donnaient l'impression qu'on assistait au repas d'un despote oriental du temps jadis.

[...] À table, Tresckow demanda au colonel Brandt, qui accompagnait Hitler, s'il voulait bien se charger d'un paquet contenant deux bouteilles de cognac, et adressé au général Stieff, du commandement suprême de l'armée, et le prendre avec lui dans l'avion jusqu'au Grand Quartier Général de Prusse Orientale. L'officier accompagnateur de Hitler accepta. Dès le début de la matinée, j'avais téléphoné à Berlin au camarade désigné par Oster, le capitaine Gehre, et lui avais transmis le message convenu, signifiant que l'attentat était imminent. Le message fut transmis au général Oster, qui prévint Olbricht. Le rôle de ces deux hommes était de pourvoir aux derniers préparatifs nécessaires pour assurer la prise du pouvoir.

Après avoir déjeuné à Smolensk, Hitler, accompagné de Kluge et de Tresckow, retourna au terrain d'aviation. Vers la même heure, je pris la bombe et la portai au terrain dans une autre voiture ; Hitler et sa suite occupaient deux grands avions, l'un réservé à Hitler et à son entourage immédiat, l'autre aux autres personnes qui l'accompagnaient. Les deux avions étaient escortés de plusieurs appareils de chasse.

Arrivé sur le terrain d'aviation, j'attendis que Hitler eut pris congé des officiers du groupe d'armée du Centre. Lorsque je vis qu'il était sur le point de monter dans son avion, j'amorçai la bombe. Le haut du détonateur ressemblait au col d'une bouteille et était disposé dans le paquet de manière qu'on puisse l'atteindre par une petite ouverture pratiquée dans l'emballage. Pour être sûr que la pression exercée sur le détonateur serait suffisante, je tenais, dissimulée dans la main, une clef avec laquelle j'appuyai sur le col. Nous avions calculé que l'amorçage durerait une demi-heure. Aussitôt après, sur un signe de Tresckow, je remis le paquet au colonel Brandt qui accompagnait Hitler et avait accepté de s'en charger. Je dus faire appel à toute mon énergie pour garder à ce moment un calme apparent. Brandt faisant partie de l'entourage immédiat de Hitler, nous savions qu'il prendrait le même avion que lui. Comme nous l'avions prévu, Hitler et Brandt montèrent dans le même avion, et les deux appareils s'envolèrent, vers trois heures de l'après-midi, dans la direction de la Prusse Orientale, escortés par les chasseurs. Le sort de Hitler semblait réglé. Fiévreusement nous rentrâmes à notre cantonnement, d'où je téléphonai aussitôt à Gehre, à Berlin, pour lui passer le second message, qui signifiait qu'on avait fait le nécessaire pour faire jaillir la

"première étincelle".

Nous savions que l'avion de Hitler était muni d'un système spécial de sécurité. Il se composait de plusieurs cabines indépendantes. Celle de Hitler était blindée et possédait un dispositif permettant de sauter directement en parachute. Selon nous, la charge devait être suffisante pour faire exploser tout l'avion, y compris la cabine blindée. Si, contre toute attente, elle n'y suffisait pas, elle devait en tout cas arracher une partie assez importante de l'avion pour le faire s'abattre.

D'après nos calculs, nous comptons sur la chute de l'avion de Hitler pour le courant de l'après-midi, juste avant son arrivée à Minsk. Nous pensions que la première nouvelle de l'accident nous serait donnée par radio par l'un des chasseurs de l'escorte. Notre nervosité pendant cette attente était considérable ; mais rien ne se produisit.

Au bout de plus de deux heures parvint la nouvelle foudroyante que Hitler avait atterri sur le terrain d'aviation de Rastenburg, en Prusse Orientale, et regagné son Grand Quartier Général. Plus de doutes : l'attentat si soigneusement conçu et préparé avait échoué. Nous ne savions à quoi attribuer cet échec⁵. »

Quel matériel avait choisi Tresckow ? Le détonateur et les engins explosifs n'étaient pas de fabrication allemande⁶. Tresckow avait demandé, dès l'été 1942, à Rudolf-Christopher von Gersdorff, officier de l'Abwehr I (renseignements), en poste au groupe d'armées du Centre, de lui procurer un explosif (*Sprengstoff*) « particulièrement efficace »⁷. Sans rien lui révéler, Gersdorff se tourna vers celui qui était le plus à même d'avoir ce matériel à disposition : le colonel Hotzel, chef de l'Abwehr II (la section sabotage), au groupe d'armées du Centre⁸. L'accord de Hotzel donna à Gersdorff libre accès au dépôt de l'Abwehr II, où il trouva tout le matériel nécessaire pour satisfaire les vœux de Tresckow. Malgré l'obligation de parapher un bon de sortie à chacune de ses visites, il réussit à détourner des dizaines de charges qu'il testa, en compagnie de Schlabrendorff et de Tresckow, dans les prairies du Dniepr réservées à l'Abwehr II du groupe d'armées du Centre⁹. Finalement, lors d'une visite de Gersdorff et de Tresckow au dépôt, ils choisirent une charge magnétique de fabrication britannique, un « Clam », composée à 55 % de tétryl et à 45 % de TNT. De la taille d'un livre, la mine prenait peu de place et pouvait facilement être dissimulée¹⁰. Pour confectionner les bombes, ils utilisèrent plusieurs charges magnétiques, un allumeur à retardement de

⁵ F. von Schlabrendorff, *op. cit.*, p. 82/86.

⁶ R.-Ch. von Gersdorff, *Soldat im Untergang*, Frankfurt am Main / Wien / Berlin, Ullstein, 1977, p. 119/120.

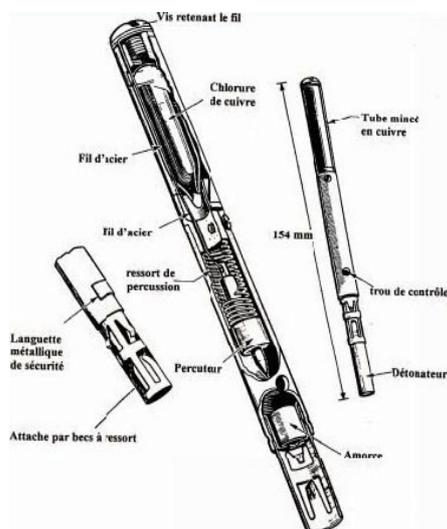
⁷ Ibid., p. 119.

⁸ Idem.

⁹ R.-Ch. von Gersdorff, *op. cit.*, p. 121 ; J. Fest, *La résistance allemande à Hitler*, Paris, Perrin, 2009, p. 169.

¹⁰ R.-Ch. von Gersdorff, *op. cit.*, p. 121.

30 minutes au bout duquel venait s'enclencher un détonateur¹¹. Les conjurés de Smolensk choisirent un allumeur chimique silencieux qui avait la taille d'un gros crayon à papier et était parfaitement adapté au Clam¹².



Crayon allumeur britannique à retardement, similaire à celui utilisé par Schlabrendorff.

Le témoignage de Fabian von Schlabrendorff écarte l'idée communément admise selon laquelle les explosifs n'auraient pas explosé en raison de la température trop basse¹³. Cette explication a paru faire sortir les historiens de l'aporie, alors qu'elle contredit les propos de la source principale : « Nous nous astreignîmes, Tresckow et moi, à nous familiariser avec le maniement de ces explosifs ; nous aurions pu les manier en dormant. Nous fîmes de nombreux essais, presque tous couronnés de succès. Ils avaient lieu, tantôt en plein air, tantôt à l'intérieur. Les résultats étaient étonnants. Le plus difficile était de déterminer les raisons de nos échecs ; cela n'allait pas tout seul, car nous n'avions aucune connaissance technique. Les essais malheureux étaient ceux que nous opérions en plein air. L'explosion finissait d'ailleurs toujours par se produire, mais avec un temps de retard qu'au début nous n'arrivions pas à nous expliquer. Nous demandâmes, sans avoir l'air de rien, des renseignements au Génie et apprîmes que la température rigoureuse de la Russie en était la cause. Quand il faisait trop froid, l'acide attaquait le fil métallique moins vite qu'on ne l'avait prévu »¹⁴.

Schlabrendorff dit trois choses essentielles des essais : 1. Les bombes ont toujours explosé ; 2. Les problèmes, ce que l'officier d'ordonnance de Tresckow nomme « échecs », étaient liés uniquement au retard des crayons allumeurs à retardement ; 3. Ces retards

étaient causés par le froid qui ralentissait l'effet de l'acide contenu dans les crayons allumeurs. Plus la température était basse, plus l'acide corrodait lentement le fil métallique, et plus la chaîne pyrotechnique était longue. Ainsi, le froid n'explique pas l'absence d'explosion des bombes placées dans le Condor de Hitler. Seul l'examen du matériel mis en œuvre peut apporter une réponse. Le crayon allumeur, le détonateur et les explosifs utilisés pour confectionner les bombes étaient-ils en état de marche ?

Le 14 mars, le lendemain de la tentative d'attentat, Schlabrendorff se rendit lui-même à Rastenburg, pour récupérer le colis avant qu'il ne soit ouvert et ne révèle son véritable contenu. Il a pu observer le crayon allumeur et les charges : « Prétextant quelque mission, je pris le lendemain le courrier régulier pour le Grand Quartier Général ; j'allai trouver le colonel Brandt et échangeai le paquet contenant les deux bombes contre un autre, qui, celui-là, renfermait effectivement deux bouteilles de cognac pour le général Stieff. Je frémis encore en pensant à mon angoisse quand l'officier accompagnateur de Hitler, qui ne soupçonnait pas ce qu'il avait dans la main, me remit la bombe en souriant, et en agitant si fort le paquet que je craignis qu'elle n'explosât après coup, puisqu'elle était amorcée. Simulant le calme, je pris possession de la bombe et me rendis aussitôt en voiture à la gare voisine de Korschen, d'où un train avec wagon-lit partait chaque soir pour Berlin. À Korschen, je montai dans le compartiment qui m'avait été réservé, m'y enfermai et, avec une lame de rasoir, j'ouvris le paquet avec toutes les précautions possibles. Lorsque j'eus déballé, je pus voir que les deux charges étaient intactes. Délicatement, je désamorçai les bombes et enlevai le détonateur¹⁵. En les examinant, je fis, à ma grande surprise, la constatation suivante : quand j'avais amorcé, la petite bouteille contenant l'acide s'était bien cassée ; le liquide avait attaqué le fil métallique, l'amorce à percussion s'était rabattue, mais la détonation ne s'était pas produite »¹⁶. D'après les constatations de Schlabrendorff, tout le processus interne du crayon allumeur semblait¹⁷ avoir fonctionné, mais la dernière étape du processus de détonation, l'amorçage, ne fit pas exploser les charges.

Schlabrendorff ne dit rien d'un élément essentiel : le petit détonateur qui venait s'enclencher au bout du crayon allumeur. Celui-ci ne pouvait être examiné, car, une fois enclenché dans le Clam, il était hors d'atteinte. Le détonateur, composé d'une poudre explosive blanche et compacte, est une pièce décisive

¹¹ Ibid., p. 128.

¹² R.-Ch. von Gersdorff, *op. cit.*, p. 120.

¹³ P. Hoffmann, *Widerstand-Staatsstreich-Attentat. Der Kampf der Opposition gegen Hitler*, München, 1969, p. 353 et 760 ; J. Fest, *La résistance allemande à Hitler*, Paris, Perrin, 2009, p. 172 ; I. Kershaw, *op. cit.*, p. 947.

¹⁴ F. von Schlabrendorff, *op. cit.*, p. 81/82. Souligné par moi.

¹⁵ Schlabrendorff, sous le terme « détonateur », rassemble deux objets distincts : le crayon allumeur, d'une part, le détonateur proprement dit (petite pièce), d'autre part.

¹⁶ F. von Schlabrendorff, *Officiers contre Hitler*, Paris, Éditions Self, 1948 (1946), p. 87/88. Traduction revue : « baguette de percussion » remplacé par « amorce à percussion ».

¹⁷ Sur le détonateur choisi, voir R.-Ch. von Gersdorff, *op. cit.*, p. 120/121.

dans la chaîne pyrotechnique. C'est cet élément qui fait la jonction entre le crayon allumeur et la charge explosive. Il fait détonner l'explosif après avoir lui-même explosé sous l'action d'un petit jet de flamme provoqué par l'amorce¹⁸. Toutefois, si Schlabrendorff avait pu observer le détonateur, il n'aurait rien découvert. La veille, c'est lui le dernier à l'avoir eu entre les mains et, donc, examiné. S'il avait dû voir que le détonateur n'était pas en état de marche, il l'aurait vu à ce moment-là. Il reste possible de saboter l'action du détonateur en plaçant un minuscule morceau de papier ou de ouate entre le détonateur et l'amorce¹⁹. Mais, encore une fois, Schlabrendorff l'aurait remarqué en examinant la pièce avant de l'enclencher dans l'attache prévue à cet effet, au bout du crayon allumeur. Le lendemain, le 15, arrivé à Berlin pour informer les conjurés, Schlabrendorff présenta le crayon, en même temps que les charges, à Gehre, Dohnanyi et Oster. Aucun d'eux ne pouvait juger de la qualité des explosifs, mais ils comprenaient que le problème venait de l'absence de détonation. Gisevius pose les choses plus clairement que Schlabrendorff : « *la petite amorce qui devait déclencher l'explosion de la bombe dans l'avion qui transportait le Führer ne fonctionna pas* »²⁰.

Jamais auparavant, donc, les détonateurs, les crayons à retardement ou les charges explosives n'avaient posé problème²¹. Lors des essais, Tresckow, Schlabrendorff et Gersdorff avaient à chaque fois utilisé le matériel issu de l'entrepôt de l'Abwehr II de Smolensk, et les charges avaient toujours explosé. La provenance de l'équipement qui a servi à confectionner les bombes du 13 mars 1943 était-elle la même que celle du matériel employé lors des tests ? Le crayon allumeur, le détonateur et les charges, dissimulés dans le paquet placés dans l'avion de Hitler, venaient-ils de Smolensk ou d'ailleurs ? La venue de Wilhelm Canaris, le chef des services secrets militaires allemands, au groupe d'armées du Centre, quelques jours avant celle de Hitler, apporte une réponse. Dans son rapport, le chef de l'Abwehr justifie son séjour à Smolensk par la seule mention de ce qu'il y apporta :

« *Voyage au Groupe d'armées du Centre à Smolensk.*

7. 3. 43

14 h 30 *Départ de Berlin-Tempelhof avec Lahousen et Dohnanyi. Très bonnes conditions de vol.*

17 h 00 *Arrivée à Rastenburg et poursuite du voyage vers Nikolaiken*²².

Baun²³ m'a parlé de la situation.

¹⁸ Voir le schéma.

¹⁹ Entretien avec un démineur de la sécurité civile de Brest, le 21 juin 2010.

²⁰ H. B. Gisevius, *Jusqu'à la lie...*, t. II, Paris, 1948, p. 195.

²¹ R.-Ch. von Gersdorff, *op. cit.*, p. 128.

²² Siège de l'Abwehr II (sabotage et subversion) pour le front est. Nikolaiken, aujourd'hui Mikoajki en Pologne, était situé à 40 kilomètres au sud de la « Tanière du Loup ».

²³ Hermann Baun, officier de l'Abwehr II.

8. 3. 43 :

09 h 00 *Décollage de Rastenburg vers Smolensk. Lahousen et Dohnanyi volent avec moi. Les détonateurs à retardement et les explosifs destinés à l'Abwehr-Kommando de l'Abwehr II ont fait le voyage dans l'avion. Les conditions météorologiques n'ont pas été bonnes* ».²⁴

Entre le 8 et 9 mars 1943, la visite de Canaris à Smolensk ne lui permit pas d'apprendre plus que ce qu'il savait déjà de la situation sur le front est et des projets de Tresckow contre Hitler, mais le chef de l'Abwehr put remettre à Gersdorff « *les détonateurs à retardement* »²⁵ et les explosifs pour qu'il les donne au chef de l'Abwehr II à Smolensk, le colonel Hotzel²⁶. Le rapport révèle la provenance du colis confié à Gersdorff : le siège de la division est de l'Abwehr II à Nikolaiken. L'amiral n'a pas voyagé depuis Berlin en compagnie de l'équipement nécessaire à Tresckow. Il précise que « *le détonateur à retardement et les explosifs destinés à l'Abwehr-Kommando de l'Abwehr II ont fait le voyage dans l'avion* » après son passage à Nikolaiken, où le commando de l'Abwehr II basé à Smolensk s'approvisionnait habituellement en matériels explosifs. La présence de Canaris constitue donc le seul changement notable entre le succès des essais et l'échec du 13 mars. Dohnanyi et Oster avaient demandé à Lahousen de fournir des engins explosifs aux hommes de Tresckow pour les utiliser contre Hitler. Le chef de l'Abwehr II avertit Canaris que le matériel livré à Smolensk allait servir à tuer le Führer. Canaris allait poursuivre la mission qu'il assurait depuis 1938 : surveiller les membres de la résistance nationale-conservatrice à Hitler et saboter leurs projets. Dès sa création²⁷, lors de la crise Fritsch-Blomberg, Canaris intégra la résistance militaire. Il choisit de rejoindre ses rangs non pas pour la servir, mais pour continuer de servir au mieux le régime national-socialiste. L'espion avait infiltré la résistance. Son premier succès a été d'apparaître rapidement comme la figure tutélaire du groupe des opposants. De février 1938 à février 1944, Canaris freina les entreprises de conjuration orchestrées par la résistance militaire²⁸. Au début de l'année 1938, il manœuvra très habilement pour obtenir de son second, Hans Oster, l'abandon de son projet de putsch. En août 1939, quelques jours avant l'invasion de la Pologne, il parvint à tromper les opposants à

²⁴ Traduction inédite. *Institut für Zeitgeschichte (IfZ)*, Canaris, Fd 47, doc. 20, p. 128/130, f. 1/3.

²⁵ Souvent le crayon allumeur à retardement et le détonateur sont présentés comme étant un seul et même objet sous le nom de « détonateur à retardement ».

²⁶ H. B. Gisevius, *op. cit.*, p. 195 ; P. Hoffmann, *La Résistance allemande contre Hitler*, Paris, 1984, p. 366.

²⁷ Voir É. Kerjean, *La chute de l'amiral Canaris. L'espion de Hitler et la résistance allemande. 1942-1945*, Brest, Université de Brest, mémoire de Master II, 2010, chapitre 4 « *Widerstand* », p. 76/93.

²⁸ Idem.

Hitler pour faire avorter leur projet de coup d'État. Entre septembre et novembre 1939, l'amiral mit un terme à une autre tentative d'assassinat de Hitler et de prise de pouvoir. Il réussit si bien que de novembre 1939 à mars 1942, la résistance nationale-conservatrice ne fit rien pour renverser le Führer. Lorsque le chef de l'Abwehr eut connaissance du nouveau plan des résistants, il décida d'intervenir directement pour empêcher sa réalisation. Mais, contrairement à ses manœuvres antérieures, il laissa les conjurés déclencher l'opération, qui devait conduire à la mort du Führer et au changement de régime.

Le 8 mars 1943, Canaris livra donc des crayons allumeurs, des détonateurs et des charges aux hommes de Tresckow. Aucune preuve écrite connue atteste que l'amiral leur apporta du matériel saboté. Toutefois, un faisceau de renseignements incite à le penser. Pour quelle raison ce fidèle entre les fidèles aurait-il remis à Gersdorff des engins explosifs, si ce n'est pour l'équiper de matériel défectueux et ainsi faire échec au putsch ? La décision de Canaris ne faisait courir aucun risque au Führer. Le sabotage du matériel explosif est une opération simple et rapide²⁹. Une fois saboté, le danger s'évaporait. Ce procédé avait deux avantages : il renforçait l'image de Canaris auprès des opposants, car il prenait le risque de transporter l'arme qui devait tuer Hitler, et cette manœuvre ne dévoilait pas son véritable rôle au sein de la résistance. Encore fallait-il que les engins livrés ne soient pas testés par les conjurés. Mais il paraît peu probable que les quatre jours, entre la livraison de ce matériel et la venue de Hitler au groupe d'armées du Centre, aient permis à Tresckow, Schlabrendorff et Gersdorff de tester les engins explosifs. Pourquoi l'auraient-ils fait, du reste ? La période des essais s'était achevée de manière concluante, le matériel était rigoureusement le même et la confiance des conjurés envers Canaris était entière³⁰.

Les témoignages de Schlabrendorff, Gersdorff et Gisevius ont dévoilé une malfaçon : le processus du crayon chimique à retardement avait, semble-t-il, suivi son cours dans son intégralité, mais sans pour autant détoner. « *La petite amorce qui devait déclencher l'explosion de la bombe dans l'avion qui transportait le Führer ne fonctionna pas* »³¹. Le nœud du problème se trouve dans l'amorce qui provoque un jet de flamme et entraîne l'explosion du détonateur, puis celle de l'explosif. L'amorce ne fonctionna pas, car Canaris avait fait procéder au sabotage des crayons allumeurs. Il le demanda probablement à Hermann Baun, l'officier de l'Abwehr II (sabotage) qu'il rencontra lors de sa visite au siège de l'Abwehr II pour le front de l'Est, la veille de son arrivée à Smolensk³². Si l'amiral voulait réussir sa mission, il était nécessaire de procéder à un sabotage subtil qui jetterait le voile sur la véritable cause de l'échec de l'attentat et, donc, celui du coup

d'État. Le sabotage le plus efficace est celui qui neutralise de manière certaine la chaîne pyrotechnique et reste parfaitement invisible. Or, le sabotage de l'amorce permet d'obtenir ce résultat en peu de temps³³. Pour entraver le processus de détonation, il suffisait à l'officier de la section sabotage de l'Abwehr de chauffer au fer l'amorce pour que, sous l'action de la chaleur, elle se déclenche. Les crayons allumeurs passés au fer chaud paraissaient en état de marche et semblaient n'avoir jamais fonctionné. En réalité, ils ne pouvaient servir à rien, si ce n'est à tromper ceux qui allaient les utiliser et à entraver l'exécution de l'attentat contre Hitler. Schlabrendorff, lors de l'examen du crayon allumeur, ne pouvait rien relever d'anormal, car l'amorce se trouvait dans l'état où elle aurait dû être³⁴ après usage. Canaris livra donc aux hommes de Tresckow des crayons allumeurs défectueux pour interrompre la chaîne pyrotechnique et empêcher l'explosion.

Les mines livrées par Canaris étaient-elles aussi défectueuses ? La question reste sans réponse, mais nous savons que les conjurés du 20 juillet 1944, dont Tresckow et Schlabrendorff firent partie, ont veillé à utiliser des explosifs en provenance de quatre sources³⁵.

L'échec de l'attentat de Smolensk trouve son explication, probablement partielle, dans le sabotage des crayons allumeurs à retardement livrés par l'amiral Canaris aux conjurés du groupe d'armées du Centre. Le dénouement de l'aporie du 13 mars 1943 a été possible une fois levé le voile qui abritait le mythe Canaris. Contrairement à ce que toute l'historiographie consacrée au chef de l'Abwehr affirme, il intégra la résistance pour contrecarrer l'action des opposants au Troisième Reich³⁶. Sa mission fut de déjouer les projets des résistants. Canaris empêcha la résistance de résister.



²⁹ Entretien avec un démineur de la sécurité civile de Nantes, le 2 juin 2010.

³⁰ Voyez F. von Schlabrendorff, *op. cit.*, p. 77.

³¹ H. B. Gisevius, *Jusqu'à la lie...*, t. II, Paris, 1948, p. 195.

³² IfZ, Canaris, Fd 47, doc. 20, p. 128, f. 1.

³³ Entretien avec un démineur de la sécurité civile, le 21 juin 2010.

³⁴ Idem.

³⁵ Ph. von Boeselager, *Nous voulions tuer Hitler*, Paris, 2008, p. 161.

³⁶ Voir W. Best, *Canaris*, in *Dänemark in Hitlers Hand. Der Bericht des Reichsbevollmächtigten Werner Best über seine Besatzungspolitik in Dänemark mit Studien über Hitler, Göring, Himmler, Heydrich, Ribbentrop, Canaris u. a.*, édition par Siegfried Matlok, Husum, 1988, p. 178.

La rumeur des marks et le massacre de Thiaroye

Par Armelle Mabon

Les combattants « indigènes » faits prisonniers par les Allemands en juin 1940 sont – pour le plus grand nombre – internés en France dans des frontstalags et non en Allemagne (près de 70 000 prisonniers en 1941).

Les Allemands ne veulent pas les garder sur leur sol de peur de contamination raciale. Le 21 novembre 1944, 1 280 tirailleurs débarquent à Dakar pour être immédiatement transportés à la caserne de Thiaroye par camionsⁱ.

Conformément à la volonté du ministre des Colonies, les anciens prisonniers doivent être rapatriés le plus rapidement possible dans leurs villages et ventilés selon leur territoire d'origine. Cinq cents hommes doivent prendre le train pour Bamako le 28 novembre. En métropole nombre de formalités préalables – habillement, paiement des rappels de solde de captivité, remboursement des livrets de caisse d'épargne, examen des droits à avancement, vérification des grades FFI – n'ont pas été remplies. Les opérations s'en trouvent singulièrement compliquées. Les cinq cents hommes en partance pour Bamako, n'ayant pas obtenu satisfaction sur le règlement administratif de leur temps de captivité, refusent de prendre le train.



Doudouaïllo et sa fille Maité

D'après les archives, et selon la réglementation en

vigueur au moment de leur départ de Morlaix, ils n'ont perçu qu'un quart de leur rappel de solde et on leur a promis qu'ils toucheraient le complément une fois arrivés à Dakar. Le général commandant supérieur étant en tournée, c'est le général Dagnan, commandant la division Sénégal-Mauritanie¹ qui entame les palabres, alors que sa voiture est bloquée par les tirailleurs.

Zonguo Reguema du Burkina Faso, témoin direct de la tragédie de Thiaroye se rappelle que, contrairement à ce qui leur a été promis, le général leur annonce qu'ils ne seront pas payés à Dakar mais dans leur cercleⁱⁱ. Dans son rapport écrit après la mutinerie, le général Dagnan indique qu'il leur a promis d'étudier la possibilité de leur donner satisfaction après consultation des chefs de service et des textes. Sur cette ultime promesse, les tirailleurs le laissent partir après qu'il eut exprimé sa satisfaction personnelle d'ancien prisonnier de les revoir. Bénéficiant d'un congé de captivité, il a quitté l'Allemagne en 1941 « pour lever, instruire et mettre sur pied les belles unités sénégalaisesⁱⁱⁱ ».

Mais la conviction du général Dagnan est formelle : le détachement est en état de rébellion, le rétablissement de la discipline et l'obéissance ne peut s'effectuer par les discours et la persuasion^{iv}. Se considérant pris en otage, il met sur pied une démonstration de force militaire pour impressionner les anciens prisonniers de guerre. Le général commandant supérieur de Boisboissel, revenu de tournée, donne son accord pour une intervention le 1^{er} décembre au matin à l'aide de trois compagnies indigènes, un char américain, deux *half-tracks*, trois automitrailleuses, deux bataillons d'infanterie, un peloton de sous-officiers et hommes de troupes français^v.

Le bilan officiel est de vingt-quatre tués, onze décédés des suites de leurs blessures, trente-cinq blessés, quarante-cinq mutins emprisonnés². Du côté des forces armées, on déplore un tirailleur blessé et trois officiers contusionnés. Roger Bokandé, tireur d'élite du bataillon de Saint-Louis appelé pour cette opération de maintien de l'ordre, se souvient des anciens prisonniers arborant fièrement leurs galons, faisant face aux officiers français et ne montrant aucune peur, tomber sous une rafale de mitraillettes^{vi}. Tout comme Zonguo Reguema, il précise que ce sont les Blancs qui ont tiré.

Réécriture de l'histoire

Les différents rapports qui ont suivi ce funeste 1^{er} décembre mentionnent un éternement perceptible depuis le débarquement à Dakar du fait que seul

¹ Il sera remplacé par le général Magnan ce qui explique les possibles confusions.

² Certains pensent que le nombre de tués est beaucoup plus important, jusqu'à deux cents morts.

l'échange des billets de banque français en billets AOF est effectué. Le général Dagnan énumère les doléances des anciens prisonniers : paiement de l'indemnité de combat de 500 francs, d'une prime de démobilisation, d'une prime de maintien sous les drapeaux, après la durée légale, équivalent à la prime de rengagement^{vii}. À aucun moment le général Dagnan n'indique le rappel de solde (les trois quarts restant), alors que cette promesse non tenue cristallise les mécontentements. Le 12 décembre 1944, le colonel Siméoni écrit qu'à Morlaix « *cette promesse a été faite à la légère pour calmer les prisonniers et pour se débarrasser de ce personnel encombrant. En fait, [ils] avaient perçu plus que leurs droits*^{viii} ».

Insinuer que ces prisonniers ont reçu plus que leur dû alors qu'ils n'ont perçu qu'un quart de leur rappel de solde relève de la pure mauvaise foi. Au déni de ces droits fondamentaux, se superposent les modifications des textes réglementaires.

Ainsi, un télégramme du 18 novembre 1944 de la Direction des troupes coloniales indique que la totalité de la solde doit être payée avant embarquement et non un quart comme prévu initialement. Il attire expressément l'attention sur l'opportunité de régler au mieux et le plus rapidement possible les situations des militaires indigènes coloniaux et prisonniers de guerre.

Dans son rapport écrit le 15 mars 1945, donc bien après le 1^{er} décembre, l'inspecteur général Mérat cite les propos du général Dagnan indiquant que si « *le télégramme incitait nettement aux initiatives, il n'est pas certain toutefois qu'[il] autorisait implicitement de s'affranchir des règlements en vigueur ni d'une gestion serrée des fonds publics*^{ix} ». Ces propos laissent supposer que, sciemment, il n'a pas appliqué le principe imposant le règlement de la totalité de la solde.

En décembre 1944, une disposition de la Direction des troupes coloniales mentionne les mesures administratives à appliquer aux colonies pour les anciens prisonniers de guerre en sus des rappels de solde et des paiements de livrets d'épargne : indemnité forfaitaire de 500 francs, prime de démobilisation de 500 francs, sauf pour les tirailleurs admis à se réengager, prime de combat de 500 francs. Ces mesures sont très proches des doléances rapportées par le général Dagnan, dont le fond ne lui avait pas paru sérieux mais plutôt un prétexte à insubordination^x. Cette contradiction est renforcée par l'inspecteur Mérat qui martèle que les revendications importantes sont généralement injustifiées : « *Ainsi les réclamations des ex-prisonniers de guerre étaient fondées sur une faible part, [...] en matière de soldes, tous les ex-prisonniers avaient touché en France plus que leur dû, [...] les indications ont été données dans la métropole par des personnes irresponsables*^{xi}. »

Le 12 janvier 1945, les instructions pour le bureau colonial confirment les trains de mesures en faveur des anciens prisonniers coloniaux : prime de démobilisation, règlement total de la solde de captivité, indemnité de congé de libération, costume civil du libéré démobilisé, bons de chaussures et linge de corps, « *en un mot les mêmes droits et avantages*

que les libérés démobilisés métropolitains^{xii} » en réalité les « mêmes droits » sont à géométrie variable.

Les rapports contradictoires de l'armée après la mutinerie de Thiaroye posent question sur leur utilisation dans le processus de clarification des événements. Une lecture comparée des textes réglementaires et des rapports fait apparaître que la revendication majeure des anciens prisonniers – le paiement de la totalité des rappels de soldes – est minorée, voire expurgée des rapports. Plus précisément, tout est commenté pour que les trois quarts de rappel de solde dus n'apparaissent pas en tant que tels. Les forces armées stationnées à Dakar ne voulaient pas ou ne pouvaient pas assurer ce paiement malgré la réglementation formelle. Il « fallait » donc obvier à la preuve d'une revendication des plus légitimes réprimée dans le sang. L'absence de télégrammes officiels réglementant les droits de ces anciens prisonniers dans les archives pourraient s'inscrire dans cette tentative d'occultation ou de travestissement des faits.

Quand la rumeur aide le camouflage d'une responsabilité

Depuis plusieurs années et de manière récurrente une rumeur provenant de diverses sources explique une soi-disant complexité dans le retour des ex-prisonniers à travers l'échange de marks en francs CFA alors que, comme nous venons de le voir, à aucun moment les rapports officiels bien que fallacieux n'évoquent la présence de marks et la difficulté du change avant la mutinerie. Il est difficile de dater l'origine de cette rumeur. La monnaie allemande est évoquée dans une interview d'un ancien prisonnier condamné pour fait de mutinerie, Doudou Diallo, diffusée dans la revue *Afrique histoire* n°7 de 1983 : « *L'aube tragique du 1^{er} décembre 1944* ». À aucun moment Doudou Diallo n'évoque le change de marks en francs CFA à Thiaroye, il indique juste qu'il était en possession de marks d'occupation qui, en fait, était une monnaie qui eut cours très peu de temps au début de l'occupation mais que les personnes durent restituer. Il est probable que des prisonniers aient pu les garder mais cela devait représenter une somme bien marginale. C'est à Morlaix que Doudou Diallo a demandé à les changer. Le film de Sembène Ousmane, *Le camp de Thiaroye* en 1988 parle d'un problème de change mais de francs français en francs CFA. L'historien sénégalais Mbaye Gueye cite, dans un long article sur Thiaroye, Doudou Diallo mais en situant la demande à Thiaroye alors que c'était à Morlaix : « *Enfin ils souhaitaient pouvoir échanger leurs marks d'occupation contre la monnaie qui avait cours en Afrique française*^{xiii} ».

Dans une interview diffusée en 2010 sur Internet dans le cadre du cinquantième anniversaire des Indépendances, Ibrahima Thioub, directeur du département Histoire de l'Université Cheik Anta Diop, successeur de Mbaye Gueye, reprend cette interprétation en l'amplifiant car il évoque le paiement en marks du travail de ces prisonniers dans les camps en Allemagne et la difficulté du change^{xiv}. C'est en 1994 que l'historien Yves Benot, pourtant peu suspect d'allégeance avec le pouvoir militaire, indique clairement le change de marks : « *Des tirailleurs sont*

libérés des camps de prisonniers de guerre allemands et démobilisés. Débarqués le 21 novembre à Dakar, ils sont rassemblés au camp de Thiaroye à quelques kilomètres de la capitale. Mais ils attendent de recevoir les arriérés de leur solde et de pouvoir échanger leurs marks^{xv}». Ce passage est régulièrement repris sur différents sites internet sans que le livre soit toujours cité et avec parfois des rajouts pour le moins inopportuns comme ici « *Mais ils attendent de recevoir les arriérés de leur solde et de pouvoir échanger leurs marks (monnaie officielle de la République fédérale d'Allemagne depuis juin 1948)* ». Le passage entre parenthèse ne figure pas dans l'ouvrage d'Yves Benot^{xvi} qui ne donne pas plus d'éléments sur la provenance de ces ex-prisonniers mais en indiquant seulement « *des camps de prisonniers de guerre allemands* » sans préciser en France occupée, la confusion sur le lieu de détention est alors possible. C'est ainsi que l'on voit apparaître sur des sites internet une nouvelle réécriture de l'histoire :

« *Comme si cela ne suffisait pas, bon nombre de ces survivants seront condamnés jusqu'à 2 et 3 ans de prison ferme pour "insubordination". Certains sortaient des camps de concentration nazis !^{xvii}* ». Ainsi la corrélation entre présence de marks et internement en Allemagne et pourquoi pas en camps de concentration se trouve légitimée malgré les travaux antérieurs d'historiens comme ceux de Myron Echenberg^{xviii}. Sur le site royaliste *Les Manants du Roi*, Philippe Lamarque, docteur en droit, apporte des précisions qui ne font que rajouter de la confusion : « *Les autorités militaires françaises veulent les renvoyer au plus vite chez eux. Mais la situation est plus compliquée qu'elle n'y paraît, principalement pour une question d'argent. Capturés en 1940 et réquisitionnés par l'Organisation Todt, chargée des travaux de fortification du Reich - notamment le célèbre « mur de l'Atlantique » -, ces hommes ont perçu leur solde plus un salaire d'ouvrier. Les tirailleurs exigent à bon droit de changer les reichsmarks qu'ils ont reçus contre des francs. Mais cet argent ne vaut plus rien en 1944, pour deux raisons : le Gouvernement provisoire de la République française ne reconnaît pas le change, précédant en cela la disparition du papier-monnaie dans l'Allemagne occupée (à cela s'ajoutent des discordes au sujet des divers régimes de soldes, des primes de démobilisation) ; les nouvelles autorités se méfient de certains Sénégalais qui se sont opposés au raid de la Royal Navy contre Dakar en 1940 - il avait pour but d'assurer un port stratégique dans l'Atlantique à la marine britannique et une assise territoriale aux Français de Londres - nonobstant le ralliement ultérieur de l'AOF^{xix}* ».

Peu de prisonniers de guerre « indigènes » ont été réquisitionnés par l'Organisation Todt qui allait puiser des contingents d'ouvriers auprès des Groupements de Travailleurs Étrangers (GTE) rémunérés non pas en reichsmarks mais en francs. De plus, il est surprenant de lire « *Allemagne occupée* », quant à l'argument de ces Sénégalais s'opposant au raid de la Royal Navy, il est clair qu'aucun des tirailleurs présents à Thiaroye ne pouvaient être concernés car déjà internés en France occupée. Dans cette interview, Philippe Lamarque

assure que ce sont les noirs qui ont tiré sur les mutins sous prétexte que les officiers blancs avaient présenté ces ex-prisonniers comme des traîtres à la solde de l'Allemagne. S'il est fort probable que cette méthode discréditant ces hommes a pu être utilisée, rien ne permet de dire que leurs frères de couleur les ont tués sur ordre. Les témoignages de Roger Bokandé et Zonguo Reguema contredisent ce discours préservant les officiers français.

La presse nationale s'engouffre également dans la rumeur : « *À Thiaroye, la mort pour solde de tout compte. Il y a soixante ans, le 1^{er} décembre 1944, les tirailleurs sénégalais, réclamant leur salaire, furent massacrés. En novembre 1944, l'armée rapatriée à Dakar les tirailleurs sénégalais, démobilisés après avoir été tirés des camps de prisonniers allemands où ils avaient échoué pour avoir défendu la France au combat en juin 1940. Contrairement aux combattants "français" blancs ils n'ont pas reçu leurs arriérés de solde, pas plus qu'on n'a échangé leurs marks^{xx}* ». Avec de telles assertions, il n'est pas étonnant que les lecteurs fassent valoir leur étonnement en demandant pourquoi les Sénégalais ont été libérés en 1944 alors que les prisonniers « blancs » ont recouvré la liberté qu'en mai 1945. En conséquence, certains historiens sont suspectés de trahir une vérité historique qui devient logique. Même si Thiaroye n'a pas suscité de nombreuses recherches chez les historiens, des travaux solides existent cependant depuis plusieurs années^{xxi}. Évidemment, ils n'accréditent pas cette thèse rampante d'une captivité en Allemagne, d'un problème d'échange de marks mais, force est de constater que la rumeur trouve une prégnance par une propagation peu usitée par les historiens : l'image. Dans certains documentaires, se glisse furtivement cet épisode d'échange de marks comme dans « *Tirailleurs une mémoire à vif* » de Florida Sadki (2006). Le film d'animation de Rachid Bouchareb « *L'ami ya bon* » (2004)^{xxii} se présente ainsi :

« *1^{er} décembre 1945 - Un jour d'infamie*

Des tirailleurs sénégalais sont libérés des camps de prisonniers de guerre allemands et démobilisés. Débarqués le 21 novembre à Dakar, ils sont rassemblés au camp de Thiaroye à quelques kilomètres de la capitale. Mais ils attendent de recevoir les arriérés de leur solde et de pouvoir échanger leurs marks... » et s'achève avec ces mots : « *Le 1^{er} décembre 1944 au camp de Thiaroye, les Tirailleurs sénégalais qui réclamaient leurs soldes impayés durant leur détention en Allemagne furent massacrés* ». Ce petit film d'animation d'une belle esthétique et d'une grande force visuelle est visionné des milliers de fois via internet. Nous avons prévenu Rachid Bouchareb via la maison de production de cette grave erreur historique mais nous n'avons vu aucune rectification pourtant indispensable pour enrayer cette rumeur qui offre un alibi à la France pour ne pas reconnaître l'ampleur de ses responsabilités dans ce drame.

En découvrant le spectacle de Rap « *À nos morts* », sur Thiaroye, écrit et joué par Farba Mbaya, mis en scène par Yann Gilg avec les images du film *L'ami ya bon* en décor^{xxiii} (2009), nous constatons que la

rumeur ne franchit pas tous les arts. Le texte déclamé est d'une grande sobriété et s'arrête à l'essentiel : la France ne veut pas payer la solde due.

Il est impératif désormais de stopper cette rumeur qui contribue à une construction de l'oubli dont sont toujours victimes ces combattants. La France d'après-guerre a tenté d'effacer les traces de cette tragédie mais aussi de leur présence en terre métropolitaine, effacement toujours à l'œuvre quand on sait qu'un récent hommage en terre bretonne est galvaudé par une inscription erronée sur la stèle érigée en mémoire de ces hommes. L'historienne que je suis, connaissant leur histoire, n'a pas réussi pour le moment, à faire entendre raison. Peut-être faut-il prendre les moyens de grande diffusion comme le cinéma pour parvenir à restaurer une histoire qui ne saurait supporter plus longtemps cette rumeur dommageable à la mémoire de ces hommes et des Français qui ont su leur montrer un bel élan de solidarité.

Ci contre: André Bokar

ⁱ Renseignements, Dakar, le 21 novembre 1944 (ANS, 21G153[108]).

ⁱⁱ Interview effectuée par Hervé de Williencourt, 1999.

ⁱⁱⁱ Rapport du général Dagnan, Dakar, le 5 décembre 1944 (CAOM, DAM, 74).

^{iv} Rapport du colonel Le Masie, chef d'état-major, Dakar, 5 déc. 1944 (CAOM, DAM, 74).

^v Rapport du général Dagnan, 5 déc. 1944 (CAOM, DAM, 74).

^{vi} Documentaire *Oubliés et trahis*, réalisé par Violaine Dejoie-Robin, auteure Armelle Mabon, produit par Grenade productions, 2003.

^{vii} Rapport sur Thiaroye, l'inspecteur général Mérat, chef de mission, à M. le ministre des Colonies, Dakar, le 15 mars 1945 (CAOM, DAM, 3).

^{viii} Rapport du lieutenant-colonel Siméoni, 12 déc. 1944 (CAOM, DAM, 74).

^{ix} Rapport sur Thiaroye, l'inspecteur général Mérat, *op. cit.* (CAOM, DAM, 3).

^x Rapport sur Thiaroye, signé Mérat, 15 mars 1945, *op. cit.* (CAOM, DAM, 3).

^{xi} *Ibid.*

^{xii} AN, F9, 3815.

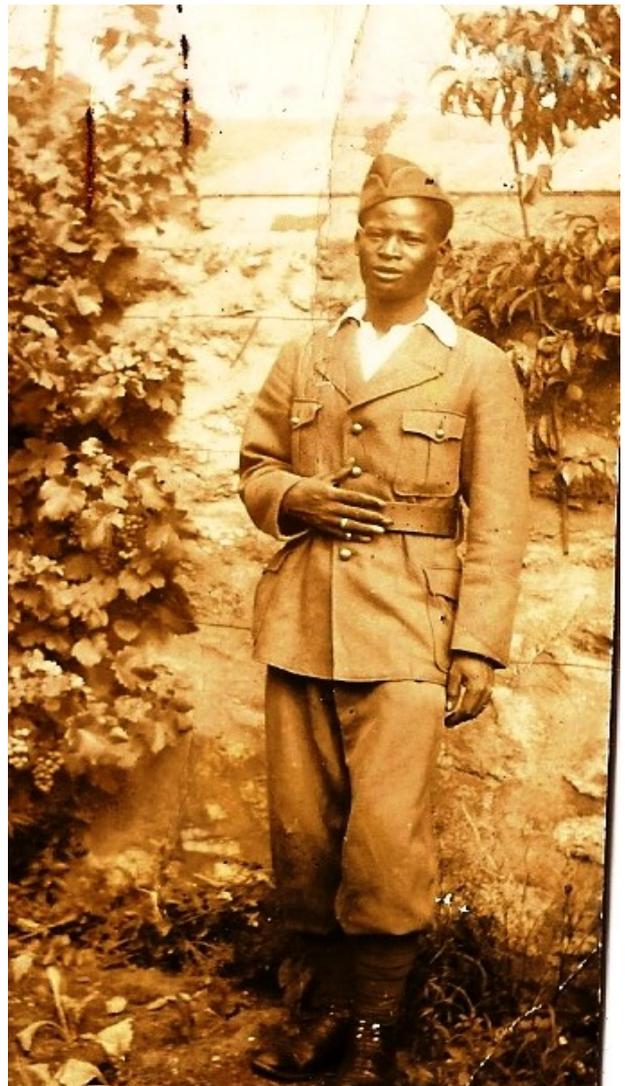
^{xiii} Mbaye GUEYE, « Le 1^{er} décembre 1944 à Thiaroye où le massacre des tirailleurs Sénégalais anciens prisonniers de guerre », *Revue sénégalaise d'Histoire*, n°1, 1995, p.10.

^{xiv} <http://afrique.arte.tv/blog/?p=1222>

^{xv} Yves BENOIT, *Massacres coloniaux 1944-1950 : La IV^e République et la mise au pas des colonies françaises*, La Découverte, Paris, 1994.

^{xvi} <http://dameforever.blogs.nouvelobs.com/archive/2009/12/01/premier-decembre-1944-au-camp-de-thiaroye-a-l-origine-du-mas.html01.12.2009>

^{xvii} <http://dday-overlord.forumactif.com/forces-francaises-libres-f20/le-massacre-de-thiaroye-t5452.htm>. Voir également <http://www.voltairenet.org/article15662.html>



<http://www.galgui.info/senegal/premier-decembre-1944-au-camp-de-thiaroye-a-l-origine-du-massacre-des-tirailleurs-s-n-galais.html>

^{xviii} Myron J. ECHENBERG, « Tragedy at Thiaroye : the senegalese soldiers' uprising of 1944 », *African labor History*, 26 n°4, 1978, p. 109-128.

^{xix} http://www.lesmanantsduroi.com/articles/article514_3.php, source Historia, novembre 2006.

^{xx} Ange-Dominique Bouzet, *Libération* du 1^{er} décembre 2004.

^{xxi} Brigitte REINWALD, *Reisen durch den Krieg*, *op. cit.* ; Julien FARGETTAS, « La révolte des tirailleurs sénégalais de Thiaroye Vingtième siècle. *Revue d'histoire*, n° 92, oct.-déc. 2006, p.117-130 ; Eugène-Jean DUVAL, *L'Épopée des tirailleurs sénégalais*, L'Harmattan, Paris, 2005 ; Bakari KAMIAN, *Des tranchées de Verdun à l'église Saint-Bernard*, *op. cit.*, p. 322 ; Armelle MABON, « La tragédie de Thiaroye, symbole du déni d'égalité », *Hommes & Migrations*, n° 1235, janvier-février 2002, p. 86-97.

^{xxii} <http://www.tadrart.com/tessalit/lamiyabon/>

^{xxiii} <http://www.citizen-nantes.com/article-36940999.html>

Nuage toxique sur la Chine : la guerre chimique de l'armée Shōwa

Paul-Yanic Laquerre



Hiro Hito
les 15 et 31 août, ainsi que les 20 et 30 octobre,
toujours avec l'assentiment du monarque.

L'usage des gaz toxiques est pourtant prohibé par plusieurs conventions internationales auxquelles a adhéré l'Empire du Japon, comme la *Convention de La Haye* de 1899 (article 23), celle de 1907, le *Protocole de Genève* de 1925 et le *Traité relatif à l'emploi des sous-marins et des gaz asphyxiants en temps de guerre* (article V). En 1938, l'Empire est même officiellement blâmé pour avoir contrevenu à ces traités, par une résolution adoptée le 14 mai par la Société des Nations. Pourtant, deux mois plus tard, le prince Higashikuni autorise encore l'utilisation de gaz toxiques alors qu'il est chef d'état-major du service aérien de l'armée.

Dans cet article nous expliquerons comment l'Empire du Japon est devenu maître dans l'emploi des armes chimiques, où les gaz étaient utilisés, et la nature de la controverse qu'ils suscitent encore aujourd'hui.

Une usine spécialement dédiée

L'intérêt de l'Armée impériale japonaise (armée Shōwa) pour les gaz toxiques remonte au règne de l'empereur Taishō. Ainsi, dès 1918, l'état-major met sur pied une commission militaire chargée d'examiner l'impact des principaux gaz employés en Europe et leurs modes de production. Cette mesure découle de la crainte de voir la Russie communiste lancer une offensive contre les possessions nippones en Sibérie. L'un des membres de ce comité, le médecin militaire Chikahiko Koizumi, a déjà testé l'année précédente l'effet du dichlore sur de petits mammifères dans son laboratoire de Tokyo. En 1919, un Quartier général de Technologie est créé et Koizumi est délégué en Europe pour parfaire ses connaissances.

Signe de l'importance qu'accorde l'armée à ce dossier, Koizumi est aussitôt relayé par un officier, le lieutenant-colonel Taneki Hisamura, qui entreprend jusqu'en 1921 une série de voyages en Europe,

Le 27 juillet 1937, l'empereur Shōwa signe son premier *tairikumei* autorisant le transfert du 1^{er} bataillon chimique de l'Armée impériale au front chinois. Le lendemain, son grand-oncle le prince Kan'in, chef d'état-major de l'armée, autorise le commandant Seiji Kogetsu à employer des gaz toxiques contre l'ennemi. D'autres bataillons chimiques sont déployés en zone occupée au

cours des semaines suivantes,

notamment en Allemagne, et en Amérique du nord, pour enquêter sur les méthodes de production de gaz. Au terme de ses périples, Hisamura demande et obtient une subvention de 50 000 yens pour lancer un programme de recherche et 25 000 yens pour la construction d'un laboratoire spécialisé à Tokyo. Au fil des subventions, l'unité de Hisamura prend de l'ampleur et, en 1928, son département de recherche, intégré à l'Institut de Science et Technologie de l'Armée, est composé de plus de 100 employés, et comprend 40 laboratoires et 20 ateliers hébergés dans deux édifices. Les gaz produits sont la lewisite, l'adamsite, le diphenylcyanarsine et le gaz moutarde.

Afin de permettre la production d'une plus grande quantité de gaz, l'état-major de l'armée ordonne la construction d'une

Une expérience menée sous les yeux d'un cousin de l'empereur

« (En 1939) Il y avait plusieurs sites pour les tests de gaz toxiques à l'extérieur de Harbin. Le site d'Anda était adossé à une montagne et j'y étais pendant les expérimentations sur des humains. Un paquet de grosses peintures de la Kantōgun était venu regarder. Le prince (Tsuneyoshi) Takeda était là aussi. 20 ou 30 marutas se sont fait attacher les mains derrière le dos autour de poteaux de bois plantés dans le sol et les bombonnes de gaz reposaient par terre. »

Extrait du témoignage livré en juillet 1994 à Morioka par un vétéran du Corps des Jeunes impériaux posté à Píngfáng.

usine sur l'île d'Ōkunoshima, dans la préfecture de Hiroshima. Ce site de 4 km de circonférence est choisi car il est à la fois à l'écart des zones habitées, tout en étant facilement accessible pour les ouvriers, à partir de la ville de Tadanoumi, située à 3 km sur la côte et desservie par un chemin de fer. Construit en deux ans, le complexe industriel est inauguré en grande pompe le 19 mai 1929 par le gouverneur de Hiroshima, qui y voit une source

d'emploi inespérée pour ses électeurs, et célébré par une parade des habitants de Tadanoumi. Il est toutefois hautement probable que ni le gouverneur, ni les citoyens, n'ont encore la moindre idée de l'utilisation prévue de ces gaz par l'armée.

Dès lors, Ōkunoshima devient un secret militaire et disparaît des cartes géographiques. L'usine de 225 employés devient pleinement opérationnelle après trois mois et se concentre aussitôt sur la production de gaz moutarde et des gaz lacrymogènes. Les brûlures, pneumonies, conjonctivites et bronchites, qui deviennent chroniques chez les ouvriers, pourtant

habillés de combinaisons de caoutchouc et de masques, ne freinent pas l'expansion de l'usine qui, deux ans après l'invasion de la Mandchourie, élargit sa production à la lewicite et au diphenylcyanarsine. En 1937, quelques semaines avant le déclenchement de la « guerre sainte », le nombre d'employés est passé à 2 645. Il atteindra près de 6 000 personnes en 1944, y compris des femmes et des enfants, dont la mobilisation permet une rotation continue du personnel, 24 heures par jour.



Soldats japonais à shanghai (1937)

Une utilisation massive

Selon les travaux des historiens Kentarō Awaya et Yoshiaki Yoshimi, l'emploi des gaz toxiques se fait de façon progressive.

Les effets du gaz moutarde sur le maruta 513

« 10 h 00 ; maux de tête, fatigue, accélération cardiaque, température corporelle à 38 c°, la peau du visage devient noir foncé et les cloques sont couvertes par de minces gales, présence de nombreuses cloques sur les épaules et de gales blanches sur l'abdomen, yeux glauques et irrités, difficulté de vision, larmes continues, paupières tombantes avec œdème, conjonctivite, gonflement, cornée turbide, mucus des yeux, nez coulant, voix rauque, phlegme, dysphagie, douleur et oppression au niveau de la poitrine, dyspnée, stridor. »

Extrait du compte-rendu du 12 septembre 1940, concernant une expérience au gaz moutarde menée entre le 7 et 10 septembre sur 16 prisonniers chinois par les unités 516 et 731.

Ainsi, de 1937 à 1938, l'armée Shōwa a essentiellement recours aux gaz lacrymogènes, ou « gaz verts ». Puis, à compter du printemps 1938, le *Daihonei* (Quartier général impérial), dirigé par l'empereur et ses chefs d'état-major, comme le prince Kan'in et les généraux Sugiyama, Tōjō et Umezu, autorise aussi les « gaz rouges », provoquant inflammation des voies respiratoires et nausée, puis, à partir de l'été 1939, les « gaz jaunes », comme le gaz moutarde, ainsi que des gaz asphyxiants létaux.

Awaya cite un rapport de 70 pages, compilé en 1942 par le collège militaire de Narashino, qui recense 56 exemples documentés d'utilisation de gaz toxiques par l'armée Shōwa en Chine. Parmi

celles-ci, citons l'attaque de juillet 1938 près de Quwo, menée lors de l'opération de « nettoyage » de mai à juillet au Jinnan, au cours de laquelle 10 000 grenades de gaz rouge sont lancées contre l'armée chinoise ; la bataille de Wuhan, où, entre août et novembre 1938, le *Daihonei* autorise, par 375 ordres distincts, l'armée à utiliser un total de 9 667 obus d'artillerie et 32 162 grenades au gaz rouge ; la traversée de la rivière Xuishi, alors qu'au cours de la matinée du 20 mars 1939, deux brigades expédient 3 000 obus et 15 000 grenades de gaz contre les positions chinoises ; ainsi que la bataille de Yichang, en octobre 1941, au cours de laquelle la 13^{ème} brigade de la 11^{ème} armée échappe à l'annihilation grâce à l'intervention du 19^{ème} régiment d'artillerie, qui utilise 1 000 obus au gaz jaune et 1 500 au gaz rouge contre les Chinois. Les gaz sont également employés contre les communistes, comme en octobre 1941, à Zengzhou, où 330 tonnes de gaz moutarde sont larguées en une heure, et à Taihang, en février 1942, où 300 tonnes de gaz moutarde sont projetées sur les baraquements chinois.



Assaut avec gaz de combat- 1940

L'usine d'Ōkunoshima ne suffisant pas à la tâche, la Kantōgun décide de développer à Qiqihar, au Manshūkoku, une unité spécialement dédiée à la production de gaz toxiques. Des dizaines de milliers de bombonnes et d'obus contenant du gaz moutarde, du phosgène et de la lewisite sont ainsi produits dans les laboratoires de l'unité 516, après avoir été testés sur des prisonniers généralement fournis par l'unité 731 de Pingfang. Comme pour celles produites à Ōkunoshima, ces armes sont autorisées à la pièce par le *Daihonei*. Les installations de l'unité seront détruites après la reddition de l'Empire et, le 12 août 1945, des employés tenteront d'éliminer les preuves des recherches en jetant les contenants de gaz inutilisés dans la rivière Nen. En sus d'Ōkunoshima et de Qiqihar, les gaz toxiques sont surtout testés au sein de l'unité 1644 de Nanjing.

Des preuves camouflées

Après la guerre, les enquêteurs du Commandement suprême des Forces Alliées sont appelés à colliger des données sur les crimes de guerre nippons et notamment l'usage de gaz toxiques. Le 2 mars 1946, le colonel Thomas H. Morrow présente un rapport préliminaire au procureur en chef Joseph Keenan, dans lequel il fait état du recours aux armes chimiques et bactériologiques par l'armée Shōwa. Il collige ensuite

sa preuve en visitant plusieurs sites de crimes en territoire chinois en compagnie du juge Zhesun Xiang, de son secrétaire Henry Chin Lui et d'un juriste américain, David Sutton. Après quoi il présente le 16 avril à Keenan son rapport final intitulé *A General Account of Japanese Poison Warfare in China 1937-1945 (Un compte-rendu général de la guerre chimique japonaise en Chine 1937-1945)*.

Des civils exposés au gaz à Yichang

« Le 10 octobre 1941, les canons japonais tirèrent des obus de gaz pendant 4 heures sur une unité d'assaut chinoise qui pénétrait dans Yichang. Pendant ce temps, les avions nippons, en groupes de 3 ou 5, participaient aussi à l'attaque chimique, larguant plus de 300 bombes. Le périmètre gazé était bondé de civils, empêchés par les Japonais de fuir la ville.

Les types de gaz employés furent les gaz lacrymogènes et moutarde, qui entraînent de nombreux morts. Environ 3 000 soldats chinois étaient dans le secteur, occupant un périmètre de 1 500 par 2 000 mètres. 1 600 d'entre eux furent affectés et 600 en moururent. »

Extrait d'un rapport au Conseil de la guerre orientale de Wellington Koo, ambassadeur de Chine à Londres en 1942.

Ce rapport conclut notamment que :

- 1) des aveux de prisonnier japonais confirment que des gaz toxiques ont été employés
- 2) des chirurgiens chinois témoignent qu'ils ont traité des blessures causées par les armes chimiques sur des soldats chinois
- 3) une déclaration du colonel John Stodter, officier de liaison avec les Chinois en Birmanie, confirme l'existence de lésions dues au gaz dans ce secteur
- 4) les archives du ministère de l'armée Shōwa estiment le nombre de victimes découlant de l'emploi de gaz toxiques à au moins 36 968 Chinois.

Le rapport est traduit en japonais pour permettre sa présentation lors des audiences du Tribunal de Tokyo, mais, le 12 août 1946, six jours après avoir enclenché les procédures pour assigner les militaires soupçonnés d'être

impliqués dans les crimes, Morrow est rappelé aux États-Unis. Le 24 juillet, le Comité des chefs d'États-majors interarmées des États-Unis avait ordonné que « [...] les renseignements liés à la recherche et au développement dans le domaine de la science et du matériel de guerre ne doivent pas être partagés avec d'autres nations que celles du Commonwealth britannique, à moins d'une permission expresse du Comité des chefs d'États-majors interarmées. »

Une menace persistante

Passée sous silence lors des audiences du Tribunal de Tokyo, l'utilisation des gaz toxiques par l'armée Shōwa contre des civils et des militaires chinois n'a jamais été reconnue officiellement par le gouvernement nippon. Les études récentes estiment pourtant le nombre d'attaques au gaz toxique menées par les troupes impériales en Chine à environ 1 500 et le nombre de victimes à 80 000 Chinois.

Aujourd'hui, ce sont toutefois les problèmes des sites contaminés et des dommages causés par des accidents liés à la présence de contenants de gaz encore actifs qui font l'objet d'un contentieux entre les États. Le gouvernement chinois estime ainsi à environ 2 millions d'unités et 100 tonnes le nombre de contenants de gaz toxiques abandonnés principalement au nord-est de la Chine par le Japon, alors que les données nippones font plutôt état de 700 000 barils abandonnés. 53 % de ces barils contiendraient encore des agents chimiques actifs et le gaz le plus courant serait une mixture de lewisite et de gaz moutarde.

En tant que signataire de la *Convention sur l'interdiction des armes chimiques*, le Japon a l'obligation de détruire les armes chimiques abandonnées en territoire chinois. Il a ainsi accepté de payer les coûts de destruction des déchets dangereux. En 2007, ce coût était estimé à 200 milliards de yens. Depuis l'entrée en vigueur de la Convention en 1997, le Japon a donc envoyé près d'une trentaine d'équipes d'inspection en Chine pour cerner l'étendue du problème des barils de gaz abandonnés. Les parties en sont toujours à négocier une entente.

Pour qui a trait aux compensations versées à des victimes d'accidents causés par la présence de ces déchets dangereux, les cas sont réglés à la pièce et aucune tendance nette ne se dessine. En mai 2003, le tribunal du district de Tokyo rejeta ainsi l'action en dommages de 80 millions de yens menée par cinq Chinois du Heilongjiang contre le gouvernement japonais, au motif que la cause « excédait la juridiction de l'État nippon », mais concluait que la preuve démontrait l'existence de dommages causés par des contenants de gaz abandonnés par l'armée Shōwa. Le 29 septembre de la même année, un jugement du district de Tokyo accueillait toutefois le recours de treize plaignants chinois et condamnait le Japon à leur verser 190 millions de yens.

Dans la foulée de ce jugement, le 19 octobre, la Chine et le Japon parvenaient à un accord de principe établissant à 300 millions de yens, la compensation globale qui serait versée par le Japon à 44 victimes chinoises de Qiqihar, suite au bris de plusieurs barils de gaz toxique. L'entente ayant finalement achoppée, le tribunal du district de Tokyo rejetait en mai 2010 la demande de compensation de 1,43 milliards de yens des plaignants au motif que le gouvernement nippon n'était pas responsable des dommages.

Une autorisation au plus haut niveau

« Les gaz toxiques ont été employés à la fois contre des civils sans défense et des soldats, dont une infime proportion était équipée de masques à gaz [...] la guerre chimique ne pouvait être menée sans la connaissance et l'approbation du ministère [de l'armée] et du haut commandement à Tokyo. »

Extrait du rapport du colonel Thomas H. Morrow, enquêteur américain pour le Commandement Suprême des Forces Alliées.

Conclusion

En dépit des traités internationaux par lequel est lié l'empire du Japon, le *Daihonei* persiste à renier ces engagements à recourir aux gaz prohibés. Confronté à l'immensité du territoire chinois et à la résistance inattendue du Kuomintang, il est en effet prêt à tout pour mettre un terme à cette guerre prévue au départ pour trois mois. Il sait d'autre part que les troupes impériales sont à l'abri de représailles du même type de la part des Chinois.

Bientôt, les bataillons chimiques deviennent des éléments indispensables à toute opération militaire d'envergure en sol chinois et, en 1940, ils constituent des unités régulières au sein des divisions d'infanterie. Les gaz toxiques sont donc utilisés à profusion contre les troupes de Chang et les communistes, mais jamais contre les puissances occidentales, capables de riposter avec force contre le régime Shōwa.



Pour en savoir plus :

- Kentarō Awaya, *Tōkyō saiban eno michi* (Sur la route du tribunal de Tokyo), Asahi shimbun, 2/11/1984, p.35.

- Daniel Barenblatt, *A Plague upon Humanity*, Harper Collins, 2004.
- Herbert P. Bix, *Hirohito and the Making of Modern Japan*, Harper Collins, 2000.
- Hal Gold, *Unit 731 Testimony*, Tuttle, 1996.
- Sheldon Harris, *Factories of Death*, Routledge, 1994.
- Tadashi Hattori, *Hiroku, Ōkunoshima no ki* (Un journal secret : le registre d'Ōkunoshima), Nihon Bunkyo Shuppan, 1963.
- Yuki Tanaka, *Poison Gas, the Story Japan Would Like to Forget*, Bulletin of the Atomic Scientists, October 1988.
- Bob Tadashi Wakabayashi, *Emperor Hirohito on Localized Aggression in China*, York University, 1991.
- Yoshiaki Yoshimi, Seiya Matsuno, *Dokugasusen kankei shiryō II* (Matériel sur la Guerre Chimique II), Kaisetsu, Jūgonen sensō gokuhi shiryōshū, Funi Shuppankan, 1997.

Lexique : (source Wikipédia)

Lewisite : (2-chlorovinyldichlorarsine) est un composé organique de l'arsenic (arsine halogénée) Elle fait partie - comme l'ypérite - de la catégorie des vésicants ; elle irrite puis attaque et détruit l'épiderme ou les muqueuses (des voies aérorespiratoires ou digestives et qui brûle et érode la cornée et la face interne des paupières. La lewisite produit des symptômes proches de ceux de l'ypérite, mais plus graves, cicatrisant moins bien, et qui surtout apparaissent très vite (quelques minutes en se développant sur plusieurs dizaines d'heures ensuite) après l'exposition, handicapant plus rapidement les victimes.

Adamsite : gaz de combat aux propriétés vomitives et irritantes. Utilisé aux USA contre des manifestants dans les années 30.



La comtesse Hélène de Portes ou des ragots qui sévissent en histoire...

Par Daniel Laurent

Née Hélène Rebuffel en 1902, fille d'un polytechnicien patron de chantier naval marseillais, épouse séparée du comte Henri de Portes¹, la comtesse est généralement présentée comme la « maîtresse » de Paul Reynaud et aurait été son « égérie » aux néfastes influences en particulier durant les heures difficiles de mai-juin 1940, le poussant au défaitisme.

On trouve ainsi, toujours de nos jours, ce genre de littérature :

« 16 juin 1940. La France est en guerre et la situation des armées, désespérée. Le gouvernement s'installe à Bordeaux. Paul Reynaud, président du Conseil, loge sa maîtresse, la comtesse Hélène de Portes, dans un somptueux appartement qu'elle entreprend de redécorer. Paul Reynaud est veuf. On le dit très épris de Mme de Portes. Cependant, celle-ci souhaite l'armistice. Lui demeure, avec de Gaulle, qu'il a nommé sous-secrétaire d'État, favorable à la poursuite de la guerre, partisan d'une union franco-anglaise. Il prône en outre un regroupement provisoire de l'armée en Afrique du Nord. Rapidement, pourtant, Paul Reynaud changera d'avis. De Gaulle n'aura d'autre choix que l'envol vers Londres.

*Beaucoup soupçonnent Paul Reynaud d'avoir cédé à l'influence de sa maîtresse. [...] Certes, les 14 et 15 juin, alors que le gouvernement se trouvait encore à Tours, Reynaud et Churchill avaient déjà évoqué l'hypothèse d'une demande française d'armistice. C'est à Bordeaux que Paul Reynaud a fait véritablement volte-face. En accord avec l'opinion de Mme de Portes ».*²

Même Charles de Gaulle abonde dans ce sens, déclarant : *« C'était une dinde, comme toutes les femmes qui font de la politique ».*³

Essayons de voir tout cela avec un peu d'objectivité et de recul.

Tout d'abord, dire d'Hélène de Portes qu'elle est la « maîtresse » de Paul Reynaud est une impolitesse. Elle est séparée de son premier mari, tout comme Paul Reynaud l'est de sa première épouse, et ils vivent une vie maritale sans tache dans un pays où le divorce est légal depuis les années 1880. Tout porte à croire qu'ils se seraient mariés si la tourmente de 1939-40, puis le décès accidentel d'Hélène de Portes le 28 juin 1940 dans un accident de voiture, ne l'avait retardé pour l'un puis empêché pour l'autre.

De plus, Mme de Portes n'avait pas du tout l'envergure nécessaire pour être une influente « égérie » :

« Cette dame était et reste victime, dans les gazettes, d'un fort préjugé sexiste. Il convient néanmoins de constater qu'elle était politiquement assez nulle, non seulement par son absence de formation, mais aussi de relations. Rien à voir avec l'égérie des salons,

*grande faiseuse et défaiseuse de carrières, qu'on nous présente. »*⁴

Cette erreur qui consiste à attribuer à la comtesse un rôle supérieur à celui qu'elle a réellement exercé sur les décisions politiques de Reynaud tient à la fois des tendances misogynes qui prévalaient à l'époque et des tentatives d'expliquer l'inexplicable, à savoir l'irruption de Pétain et l'armistice de juin 1940.

En somme, dédouaner légèrement Reynaud en le présentant comme victime de la sinistre influence de son « égérie » vendue aux défaitistes, à Pétain, voire aux Allemands pour certains, peut présenter un intérêt.

Cependant, la logique interne des décisions que Paul Reynaud a pu prendre explique qu'il les a prises seul, comme le montrent ses carnets de captivité.⁵

S'il s'avère exact qu'elle est plus partisane de l'armistice que d'une solution de repli en Afrique, elle n'est pas liée à un quelconque clan, mais plutôt influencée par la délétère ambiance de mai-juin 1940. Quant à Paul Reynaud, ses réactions devant les interventions publiques de la comtesse montrent irritation et embarras plus qu'autre chose.

Une phrase d'un témoin oculaire, l'ambassadeur Jean Daridan, résume parfaitement la situation : *« Elle se comportait comme une "bonne du curé" ayant coutume de déclarer "Nous dirons la messe demain matin à 7 heures". »*⁶

Quand à Charles de Gaulle, était-il bien placé pour en juger ?

Il avait surtout connu Reynaud en 1935-37, et pouvait prêter l'oreille aux ragots, en cette époque empreinte de machisme. De Gaulle a eu affaire dès mars 1940 au défaitisme des conseillers de Paul Reynaud et il pensait, comme beaucoup, que la comtesse Hélène de Portes avait sur sa politique une grande emprise. Mais dans les lettres écrites à l'époque à l'intéressé, c'est bien lui qui était pris à partie et que de Gaulle secouait avec vigueur en s'impatientant de ses hésitations.

Notons également que l'essentiel des ragots dont nous parlons n'ont été diffusés qu'après le décès de la comtesse. Les absents ont toujours tort.

De plus, rappelons que J.J. Servan Schreiber fut condamné en 1991 à payer des dommages et intérêts aux descendants d'Hélène de Portes et de Paul Reynaud pour avoir, dans son livre *« Passions »*, affirmé que la comtesse était un agent nazi et que le couple, lors de l'accident qui coula la vie à la comtesse, tentait de quitter la France avec de l'or acquis illégalement.⁷

Tout ceci replace donc Hélène de Portes dans son réel contexte. Très amoureuse de Paul Reynaud, qui le lui rendait bien, elle n'a fait que ce que fait toute bonne

épouse : veiller sur son compagnon et espérer pour lui la plus belle carrière possible.



Sur le plan strictement politique, sans la comparer à une « *bonne du curé* » comme M. Daridan ni à une « *dinde* » comme Charles de Gaulle, nous dirons qu'elle fut tout simplement sans influence, se contentant de soutenir moralement son compagnon qui traversait de difficiles épreuves.

Notes :

- 1 - Sian Reynolds, *France between the Wars*, Éditions Routledge, USA, 1996, p. 163.
- 2 - Le Point N°1838, 06/12/2007, *Bordeaux - amours historiques - Secrets d'alcôve*.
- 3 - Charles de Gaulle, au cours d'une interview donnée à Henri Amouroux en 1964.
- 4 - François Delpla, commentaires sur un forum historique.
- 5 - François Delpla, *Churchill et les Français*, 3^{ème} édition en cours de publication sur le site de l'auteur http://www.delpla.org/article.php3?id_article=347
- 6 - Francois Delpla, *Churchill et les Français*, Paris, Plon, 1993, p. 633.
- 7 - <http://query.nytimes.com/gst/fullpage.html?res=9D0CE3DB123FF93AA25754C0A967958260>

La Petite Gironde
 Bordeaux, racine de la France
 Le maréchal PETAIN ne quittera pas le sol de la Patrie

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
 DIMANCHE 23 JUN 1940

L'ARMISTICE EST SIGNÉ
 DEPUIS SAMEDI. 18 h. 50.
entre la France et l'Allemagne

LES HOSTILITÉS CESSERONT SIX HEURES APRÈS QUE LE GOUVERNEMENT ITALIEN AURA FAIT CONNAÎTRE AU GOUVERNEMENT ALLEMAND QU'UN ARMISTICE EST INTERVENU ÉGALEMENT ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

Bordeaux, 22 juin. — L'Armistice entre la France et l'Allemagne a été signé le 22 juin, à 18 h. 50, en forêt de Compiègne.

La France était représentée par le général Henricot et le Reich par le général Keitel.

Précisément, les conditions du gouvernement allemand qu'un armistice est intervenu également entre la France et l'Italie.

Les conditions de l'armistice franco-allemand se sont...

Le premier point, au sujet duquel il convient d'insister, est...

LE TEXTE DU PREAMBULE des conditions de l'armistice

ÉCHOS DU MONDE

<http://la-guerre-au-jour-le-jour.over-blog.com/>

Ravitaillement, rationnement et marché en noir en Belgique durant le second conflit mondial

Par Prosper Vandembroucke

Selon une règle fondamentale en économie, lorsque l'offre ne peut, à un moment donné, satisfaire la demande, la valeur de cette offre augmente, à moins d'une intervention extérieure.

Confronté à la perspective d'un conflit armé, le gouvernement belge de 1939 avait compris qu'un certain nombre de mesures devaient être prises si l'on voulait que le pays soit mieux préparé, du point de vue de l'approvisionnement, qu'il le fut à l'éclatement de la première Guerre Mondiale.

C'est ainsi qu'un département pour le ravitaillement fut créé au sein du Ministère des Affaires Economiques (1^{er} mai 1939) et que des plans furent mis au point en vue de constituer des stocks, notamment de produits alimentaires. Etant donné que la Belgique était à l'époque obligée d'importer du blé, une attention particulière fut accordée à ce produit de première nécessité dans le cadre de cette politique d'approvisionnement. Outre un programme prévoyant pour 1940 une extension des champs de froment, tous les importateurs de froment furent obligés, à la fin de 1939, de constituer des stocks fixes. Le 10 mai 1940, le stock de froment de la Belgique s'élevait à 330 000 tonnes, dont 100 000 tonnes chez les importateurs. Pour d'autres produits alimentaires, mais aussi pour les médicaments et les articles de première nécessité, le gouvernement avait décrété en plusieurs étapes la constitution de stocks également.

En vue d'une répartition équitable des produits stockés, les autorités avaient opté pour une distribution sélective sur la base de tickets de rationnement. A partir de novembre 1939, les tickets furent répartis systématiquement entre les diverses communes qui furent chargées de la distribution.

Le 10 mai, les stocks furent débloqués sur la plupart des places, mais à cause de la tournure inattendue du conflit, toute l'organisation s'est très vite retrouvée dans une confusion telle qu'il ne pouvait être question d'un approvisionnement systématique de la population. Comme la grande majorité de la population pouvait encore vivre de ses propres provisions, il n'y eut pratiquement aucune pénurie au cours des premières semaines sauf en ce qui concernait le sel (importé d'Allemagne), le savon, le fil et les allumettes, Ce qui n'a pas empêché les prix de monter en flèche.

Après la reddition de l'Armée belge, l'occupant put procéder librement à une réorganisation administrative. En plus de ses propres hommes, il appela des sujets belges à occuper des postes administratifs restés vacants, Le résultat n'a pas toujours été très brillant. On sait par exemple que des

membres du VNV (Vlaams Nationaal Verbond) et des rexistes furent placés à des postes auxquels ils n'avaient objectivement pas droit.

A la libération, on dénonça à plusieurs reprises les insuffisances des services publics en arguant de l'incapacité de l'administration, On produisit une foule d'exemples qui démontraient la maladresse avec laquelle les contrôleurs de l'Agriculture avaient fait leur travail.

D'autre part, l'influence des Allemands dans la réorganisation de services administratifs tels que ceux de l'Agriculture fut considérable.

Ainsi fut créée le 27 août 1940 la Corporation Nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation (CNAA).

Celle-ci était dirigée par Emile de Winter, un ingénieur des mines qui, en 1938, quitta les ACEC (Ateliers de Construction Electriques de Charleroi) pour le cabinet du Ministère des Affaires Economiques et qui, peu avant le début des hostilités, fut nommé au poste de secrétaire général du Ministère de l'Agriculture.

Après son retour en Belgique (juillet 1940), De Winter contribua à la création de la CNAA.

Ayant assumé les plus hautes responsabilités dans cet organisme, il peut être considéré comme un des personnages clés de la politique de l'approvisionnement étant donné qu'au cours de l'occupation le ravitaillement et le rationnement concernaient avant tout les produits alimentaires.

Un des piliers de la politique de cette corporation était constitué par ce qu'on appelait des « plans de culture », c'est -à-dire des plans d'action pour l'agriculture à tendance fortement dirigiste.

Afin que les autorités pussent exercer le contrôle nécessaire, les agriculteurs étaient obligés de respecter des normes quantitatives et qualitatives déterminées, Les recensements agricoles officiels de 1940 servirent de référence pour le plan de culture 1940-1941.

C'est ici qu'une première erreur grave fut commise : les recensements officiels avaient sous-estimé la superficie agricole totale de 10 %, soit 180 000 ha.

Afin de pallier cette fraude, et en fait aussi sa propre incompétence, le secrétaire général prit une série de décisions pour le moins contestables du point de vue juridique. Ainsi, l'arrêté du 12 mars 1941 stipulait que 80% des pâturages de plus de 30 ares devaient être cultivés.

Divers arrêtés imposèrent aux producteurs une production obligatoire pour chaque récolte.

Ainsi, en vertu de l'arrêté du 1er septembre 1942, tout producteur possédant plus de 50 ares devait atteindre pour la récolte de 1943 une production minimale calculée sur la base de la récolte de 1942. Cet arrêté était la conséquence directe d'une diminution de la surface cultivée consacrée aux produits ne rapportant qu'un faible bénéfice aux agriculteurs.

La production de witloof (endives), par exemple, était passée de 5 007 ha en 1941 à 597 ha en 1942.

L'arrêté de septembre prévoyait aussi des quotas de production exprimés en unités étalonnées qui pouvaient d'ailleurs varier d'une région à une autre.

Une unité représentait 10kg de betteraves sucrières, 1kg de blé, 10kg de chicorée, 1kg d'orge, 7kg de pommes de terre, 0,8kg de légumes secs, 0,7kg de graines de choux et 2kg de graines de lin.

Dans les Polders (zone de l'arrière pays de la côte) 1 950 unités étaient exigées par ha, alors que dans les Ardennes, le quota était de 1 150 unités par ha.

Pour le producteur, la combinaison d'une production obligatoire et du prix plafond était une contrainte difficile à supporter. Non seulement sa liberté était menacée, mais également l'équilibre entre d'une part les prix de la terre cultivable, des chevaux, des engrais, et d'autre part les prix officiels qu'il pouvait demander pour ses produits. L'imposition de taxes et des prix maximaux a eu pour résultat direct une disparition des produits aux points de vente " blancs " .

C'est le consommateur qui dut payer les pots cassés. Ce même consommateur avait, en tout cas au cours des premiers mois de l'occupation, compté sur la Militarverwaltung (administration militaire) pour une distribution équitable des marchandises et services disponibles.

Dans le prolongement de la politique de rationnement de 1939, l'occupant imposa dès le début un rationnement des produits rares.

De plus, ces produits étaient soumis à une fixation des prix. Chaque mois, le consommateur était informé des produits disponibles et de la quantité maximale qu'il pouvait se procurer.

Parmi les produits alimentaires, certains étaient rationnés pratiquement en permanence: pain, farine, pâtes, légumes secs, pommes de terre, sucre, graisses alimentaires, viande et chicorée, Après quelque temps, des produits extrêmement rares comme le café disparurent de la liste des produits disponibles.

Il est vrai qu'il était encore possible de les trouver sur le marché noir. La pénurie de produits alimentaires sur le marché officiel contraignit un grand nombre de familles à s'approvisionner au marché noir. En raison du blocage des salaires, la plus grande partie de la population ne disposait d'ailleurs pas d'un pouvoir d'achat suffisant, de sorte que pour beaucoup il devint pratiquement impossible de maintenir un niveau de vie raisonnable.

Deux études séparées¹ ont chiffré le régime alimentaire moyen du Belge en 1939 à quelque 2 700 calories par jour. Pendant les années de guerre, cette moyenne baissa de plus de la moitié.

Dans beaucoup de cas, le niveau de rationnement de 1 300 calories en 1942, niveau relativement bas par rapport à celui des autres pays voisins (France: 1 500 cal, Pays-Bas: 1 750 cal, Allemagne: 2 000 cal), n'a même pas été atteint.

D'après J. COLARD², il ne fait aucun doute qu'en raison de la pénurie et des fraudes, l'approvisionnement officiel moyen ne procurait que 1 000 calories, alors que 2 400 calories sont considérées comme un minimum. L'approvisionnement officiel ne satisfaisait donc guère l'attente de la population qui ne pouvait pas, comme lors de la Première Guerre mondiale, compter sur l'une ou l'autre Commission Hoover pour s'approvisionner dans le « monde libre » .

La C.N.A.A. réussit malgré tout à gagner à certains moments la confiance de la population. Ainsi, la corporation parvint à la fin de 1943 à obtenir de l'occupant que la ration quotidienne de pain soit portée de 225g à 250g et puis à 300g. Cinq mois plus tard, la ration devait toutefois être ramenée à 250g.

Deux ans plus tôt, la C.N.A.A. avait remporté un succès moins spectaculaire, mais non moins important, avec ses campagnes de grains de choux. Chaque occasion était mise à profit pour montrer sous un jour favorable la politique d'approvisionnement et de rationnement.

Afin de convaincre la population de la justesse de sa politique, la C.N.A.A. publia dès 1942 un ouvrage intitulé: « Deux années de dirigisme agricole et alimentaire en Belgique, 1940-1942 » .

En dépit de cette publication propagandiste, il était impossible de dissimuler une pénurie alimentaire structurelle dont l'une des principales causes était une politique d'approvisionnement déréglée.

Un élément qui n'a pas toujours pu être pris en compte avec précision dans cette politique était les réquisitions systématiques de l'occupant.

En juin 1940 déjà, les Allemands réquisitionnèrent de grandes quantités de café (pour eux à ce moment un véritable produit de luxe), de chocolat, de chevaux, de tabac et de conserves de légumes. Pour la période de septembre 1940 à janvier 1941, F. Baudhuin³ donne les chiffres suivants:

Porcs : 12 000 de septembre à novembre

Bétail : 18 000 têtes de septembre à novembre

Beurre : 1 500 000 kg de septembre à janvier

Légumes divers : 3 000 tonnes pour octobre et novembre

Sucre : 10 000 tonnes de septembre à novembre

Pommes de terre : 50 000 tonnes de septembre à novembre

Riz : 1 000 tonnes de septembre à novembre

Conserves : 8 000 tonnes de septembre à novembre

Chocolat : 600 tonnes par mois

Avoine : 30 000 tonnes.

Face à cette " exportation " obligatoire était organisée une importation dirigée, principalement de blé, mais aussi de pommes de terre et de conserves. Parfois le rapport entre production et besoins était tout à fait faussé. C'est ainsi qu'entre 1941 et 1943, l'occupant réquisitionna 77 500 tonnes de légumes et de fruits, que les services d'achat " ratissèrent " la totalité du marché officiel et du marché noir, alors qu'au même moment des conserves étaient importées. C'est avec un succès variable que la C.N.A.A. s'est opposée, dans son secteur, au transfert systématique des produits vitaux vers d'autres territoires occupés ou vers l'Allemagne.

Léopold III a lui aussi tenté, comme le 3 mars 1942 lors d'un entretien personnel avec Hitler, de peser dans une certaine mesure dans la balance pour demander à l'occupant d'être raisonnable en ce qui concerne son propre approvisionnement. Les réquisitions n'ont pas eu pour effet de faire baisser la production illégale et par conséquent le marché noir et le prêt à usure.

Le maintien des prix à un niveau bas sur le marché officiel n'a pas été d'un grand secours pour le consommateur. L'approvisionnement restait irrégulier, alors que, sous l'influence du marché noir, le vendeur pratiquait souvent deux poids deux mesures. Une première technique appliquée était l'achat forcé: la livraison d'une marchandise déterminée avec obligation pour l'acheteur d'acheter une seconde marchandise même si le client n'en voulait pas. Cette technique de vente était surtout pratiquée dans les épiceries, comme le découvrirent les enquêteurs.



File pour la nourriture devant un magasin dans la ville de Lokeren

Ainsi, il arrivait que le commerçant n'accepte de vendre la ration de pommes de terre complète qu'à condition que le client achète également des marchandises non rationnées sur lesquelles il était possible de réaliser un bon petit bénéfice. Une autre technique était celle de la vente parallèle, que les vendeurs pouvaient appliquer lorsqu'un produit existait en plusieurs qualités. Quiconque voulait acheter de la viande rationnée a dû constater plus d'une fois qu'il avait le choix entre de la viande de rationnement (viande avec os ou de moindre qualité) et de la viande de qualité supérieure. Pour cette dernière, le consommateur devait payer le prix maximal plus une certaine somme.

Les fluctuations permanentes du rationnement et le

système, parfois très compliqué, de fixation des prix maximaux ne permettaient pas toujours au consommateur d'avoir une idée précise.

Ainsi, l'arrêté du 31 mars 1942 fixait pas moins de 130 prix maximaux pour le lait.

En outre, la définition des produits en rubriques, par exemple pour le beurre, n'était pas toujours précise. Lorsqu'on songe qu'un bœuf abattu représente environ 75 rubriques dans la nomenclature, il est évident que peu de gens pouvaient réellement connaître le prix à payer, sans même parler de la norme de qualité. Quoique le rationnement et les prix étaient rendus publics et que l'acheteur et le vendeur exerçaient un contrôle social l'un sur l'autre, il était inévitable que la loi du commerçant était la plus forte. Ces pratiques frauduleuses n'avaient en général pas beaucoup affecté la couche aisée de la population; elle payait ce qu'il fallait payer. La majorité de la population voyait toutefois d'un mauvais œil la restriction supplémentaire de son pouvoir d'achat. Le plus souvent elle acceptait la situation avec amertume. Des représailles s'exercèrent parfois, mais rares furent les plaintes déposées. Lorsqu'un tribunal avait débusqué un commerçant qui vendait ses marchandises avec des bénéfices excessifs ou falsifiait ses marchandises (par exemple en allongeant le lait avec de l'eau de chaux), l'intéressé pouvait s'attendre à un jugement sévère.

Ainsi, en décembre 1941, un boulanger de Hemiksem (faubourg d'Anvers) comparut sous l'inculpation d'avoir vendu du pain à un prix supérieur au prix maximal et utilisé une farine illégale, en d'autres mots une farine trafiquée.

Après avoir été reconnu coupable, il fut non seulement condamné à une amende importante, mais se vit aussi interdire d'exercer le métier de boulanger pour le restant de sa vie.

Les tribunaux étaient beaucoup moins stricts en ce qui concernait le non respect des arrêtés pris par les secrétaires généraux, il n'était pas rare que des agriculteurs, surpris à fournir de fausses informations, se fassent acquitter par manque de preuves. Une motivation souvent entendue disait par exemple: "Attendu que, dans ces circonstances, il est impossible de déterminer avec certitude que les manquements de ces agriculteurs sont à imputer à de mauvaises intentions, que ce doute doit être interprété au bénéfice du prévenu " .

D'autre part, les tribunaux ne manquaient pas de stigmatiser les défauts du système d'approvisionnement. C'est ainsi que, le 28 novembre 1941, le Tribunal correctionnel de Verviers acquitta un couple d'agriculteurs, bien qu'il considérait que les faits avaient été prouvés. Le Tribunal jugeait en effet que dans cette affaire l'obligation de livraison présumée n'avait pas été soumise à un examen préalable sérieux. Cet exposé des motifs a certainement dû laisser un arrière-goût amer aux responsables. Lors d'un autre procès, concernant l'importation et la vente illégales de blé des Pays-Bas, le Tribunal correctionnel de Hasselt avait également prononcé l'acquittement. Motif: les arrêtés d'août 1941 ne concernent que les récoltes nationales !

La presse belge favorable à l'occupant en jugeait autrement et exploitait ces jugements pour dépeindre les magistrats comme des saboteurs bolcheviques. La Militarverwaltung n'était d'ailleurs pas dupe. Il arrivait parfois que des tribunaux fussent dessaisis d'affaires ayant trait à l'approvisionnement et qu'un jugement sévère fût suivi de déplacements. En dépit des nombreux acquittements, il ne reste pas moins vrai que nombre d'agriculteurs n'ont pas hésité à produire illégalement, devenant ainsi les fournisseurs par excellence du marché noir. Il ressort d'innombrables monographies qu'en général la population considérait avec des sentiments mitigés la position privilégiée des producteurs illégaux. Parfois, on en arrivait à des explosions incontrôlées de rage.

Un jour, au Rœulx, commune du Hainaut, un certain nombre de fermiers, connus pour pratiquer l'usure, ont trouvé cloué sur leur porte l'avis suivant: « Si vous continuez à nous compter plus d'une journée de salaire pour un kilo de farine, nous vous rendrons la pareille. Fermiers! Du pain ou le feu ! » . La nuit suivante, deux fermes furent dévastées par l'incendie. Dans son ouvrage, G. JACQUEMYS⁴ a réuni une série de monographies de guerre laissant plus d'une fois percer une frustration refoulée. Appelé à donner son avis sur l'approvisionnement, un jeune travailleur répondit qu'il se sentait plus humilié et dupé par les commerçants locaux et les agriculteurs que par les patrons de son usine. L'occupant connaissait en général assez bien ce type de sentiments. La Geheime Feldpolizei informait à intervalles réguliers la Militarverwaltung sur l'état d'esprit de la population. Dans un rapport couvrant la période du 15 au 31 janvier 1941, la GF. notait ce qui suit: « *En Belgique et dans le Nord de la France, le moral de la population continue à baisser. La raison doit être cherchée dans la pénurie croissante de denrées alimentaires telles que le pain, les pommes de terre, la viande et les graisses. Cette pénurie est particulièrement sensible dans les régions minières et a conduit à plusieurs reprises à des grèves. La fraude se développe largement. Des délateurs dignes de foi ont signalé plus d'une fois que les citoyens belges admettent ouvertement que les autorités de leur pays sont conscientes que le marché noir et la fraude continuent à proliférer pratiquement librement et que cette situation pourrait bien conduire à une révolte générale contre le régime d'occupation* » .

Les autorités d'occupation craignaient comme la peste l'agitation sociale. C'est dans cette optique qu'elles refusaient les diminutions de salaires proposées par les employeurs et fermaient les yeux sur les salaires au noir. Face au marché noir, elles pratiquèrent une double politique : répression et auto-approvisionnement. Elles estimaient donc que les salaires constituaient un meilleur facteur de stabilisation sociale que le ravitaillement.

Le marché noir est un marché illégal qui tourne les prescriptions légales en matière de production et de distribution. T.CHELMICKI⁵ distingue trois transactions commerciales illégales dans sa définition du marché noir : le marché noir amical, le marché gris et le véritable marché noir. Le marché noir amical concerne

tant le troc de marchandises illégales que la vente de marchandises et de services illégaux à des amis. Lorsque le lien de confiance disparaît, on entre dans le domaine du marché gris et du véritable marché noir. Le marché gris se rapporte principalement à la formation des prix. Ceux qui, dans le cadre d'un système de vente officiel, faisaient des bénéfices par l'usure s'engageaient dans la voie du marché gris. Le véritable marché noir se situe dans l'illégalité totale : non seulement l'achat et la vente, mais aussi la qualité et le niveau de prix échappent au contrôle officiel.



Fraudeuses de pommes de terre à un arrêt de tram

A côté du marché noir des biens de consommation, le plus important, fonctionnait également un marché noir de services (par exemple les transports) et de capitaux. Le marché noir s'articulait principalement sur le droit du plus fort, faute de tout contrôle correcteur, Le marché noir des produits alimentaires touchait l'ensemble de la vie sociale, En raison des manques du circuit d'approvisionnement officiel, la population se voyait obligée de se ravitailler ailleurs pour parer à la pénurie de calories, les lacunes du système de contrôle permettaient aux acheteurs et aux vendeurs de passer à travers les mailles du filet légal.

Ce double canal de distribution conduisit à l'enrichissement d'une partie de la population aux dépens de la grande majorité de la population, A ce sujet, on peut parler, en termes relatifs, d'un transfert monétaire des villes vers les campagnes. Le marché noir tirait sa prospérité de la différence entre la production enregistrée et la production réelle.

Ainsi, entre avril 1940 et avril 1944, le prix moyen du beurre a été multiplié par 13,6, alors qu'au cours de la même période le cheptel est pratiquement resté inchangé, Les prix maximaux, trop bas sur le marché officiel, ont entraîné un déficit structurel, le marché illégal ayant ainsi pu avoir un effet inflationniste, De par son caractère " libre ", le marché noir était aussi beaucoup plus soumis aux brusques fluctuations des prix que le marché officiel. Après quelques rafles par exemple, certains prix locaux pouvaient connaître une flambée soudaine, alors que des événements tels que la chute de Mussolini en 1943 faisaient baisser les prix de manière générale.

Dans certains cas exceptionnels, le prix sur le marché noir descendait même en-dessous du

niveau du prix officiel. Ce fut le cas en janvier 1943 lorsqu'un énorme banc de harengs fut pêché sur le littoral belge. Cet arrivage soudain de harengs se traduisit dans certaines villes par une sursaturation telle que le prix sur le marché noir descendit en-dessous de celui du marché officiel. Mais les beaux jours ne durèrent toutefois guère car dès que l'occupant apprit la chose, il en exigea sa part. Si l'occupant réquisitionnait et achetait sur le marché officiel, il était également actif sur le marché noir.

Le 20 mai 1942, Von Falkenhausen fit état de son inquiétude face à l'évolution des choses: « *Une lutte efficace contre le marché noir n'est possible que si la Dienststelle cesse de s'approvisionner sur le marché noir.* »

Dans cette affaire, l'unanimité ne régnait effectivement pas dans le camp allemand. Les accusations de Von Falkenhausen étaient principalement dirigées contre la Luftwaffe. Il existe d'ailleurs suffisamment de raisons pour admettre que la Luftwaffe fut certainement au début de l'occupation un client très actif et régulier du marché noir.

<p>Bekanntmachung an die Bauern der Provinz Brabant</p> <p>Die ablieferungsrechtlichen landwirtschaftlichen Erzeugnisse aus der Provinz Brabant sind von den Erzeugnissen in der Provinz Brabant in vollkommen ungenügender Menge der normalen Versorgung zugeführt worden. Eine grosse Anzahl Erzeuger hat aus reinem Geldgier in der verwerflichen Weise gegen die Ablieferungsverpflichtungen verstossen. Besonders ist dies bei Getreide und Hülsenfrüchten festzustellen. Dadurch ist die Lebensmittelversorgung der münderberechtigten Verbraucherschaft ausserordentlich gefährdet worden.</p> <p>Um der Gesundheit der belgischen Bevölkerung die Lebensmittelrisiken zu sichern, ordne ich für die Mobilisierung der Provinz Brabant folgendes an:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Die Oberfeldkommandantur wird zu gegebener Zeit die Bürgermeister im Bezirk Brüssel und die Kreismandanturen der Provinz Brabant ersuchen, dass die dortigen Bürgermeister das Öffnen zur Einreichung von Anträgen über den Stand der Ablieferung aufzudecken. 2. Zur Durchführung der von den belgischen Behörden festgesetzten Ablieferungen werden, soweit erforderlich, die Machtmittel der deutschen Wehrmacht eingesetzt werden. Beteiligte Nichtlieferer haben damit zu rechnen, dass ihnen nach dem Kriegsverbruch bestimmte Mengen an Getreide und Kartoffeln wegzunommen werden. Gegen besonders widerpenige Erzeuger werden empfindliche Haftstrafen verhängt werden. 3. Zur wirksamen Vollziehung der von belgischen Behörden gegen Nichtlieferer festgesetzten Strafen werden, soweit erforderlich, ebenfalls die Machtmittel der deutschen Wehrmacht eingesetzt werden. In diesem Falle ist von der Beschädigung von Vieh sowie sonstigen des gesamten Vermögens zu rechnen. <p>Die Klarheit haben wird darauf hingewiesen, dass nicht nur die vorgeschriebenen Mindestlieferungen sondern die gesamte Erzeugerleistung nach Abzug von Eigenverbrauch, Saatgut und Schwund des Aufkäufers der Ablieferung Hauptbestandteile der landeskorporativen Versorgung zu stellen sind.</p> <p>Die Oberfeldkommandantur Brüssel Der Militärverwaltungschef</p>	<p>Bekendmaking aan de Boeren der Provincie Brabant</p> <p>De landbouwproducten van de opbrengst 1942, waarvan een leveringsverplichting bestaat, werden door de voortbrengers in de Provincie Brabant slechts in geheel onvoldoende hoeveelheden voor de normale bevoorrading ter beschikking gesteld. Veel producenten hebben uit lofzucht goedgekoofd op zeer verwerpelijke manier de leveringsverplichtingen niet ingevuld. Dit is vooral bij graan en peulvruchten het geval geweest. Daardoor is de voedselvoorziening van de minder goed bediende bevolking aan het ernstig gevaar blootgesteld.</p> <p>Met het doel om de voedselvoorziening van de Belgische bevolking te verzekeren, beveel ik voor de mobilisering van den provincie Brabant het volgende:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De Oberfeldkommandantur zal ter juiste tijd de Heeren Burgemeesters van het arrondissement Brussel verplichten tot inlevering van lijsten, welke den stand der aflevering bevatten, en de Kreismandanturen te Leuven en de Nijvel zullen vrij diezelfde betrefende eischen bij de Heeren Burgemeesters door streken. 2. Zoverer het noodig blijkt, zullen voor de uitvoering van de door de Belgische Overheid bepaalde en en verplichte leveringen, de machtmiddelen van de Duitse weermacht ingezet worden. Kwadawillige voortbrengers, die de opgelegde hoeveelheden niet afleveren, moeten er mee rekening houden, dat ook de voor hun eigen verbruik bestemde hoeveelheden van graan en aardappelen, verbeurd verklaard worden. Aan bijzonder weerbarstige voortbrengers zullen zeer gevoelig hebbende straffen opgelegd worden. 3. Voor de krachtige voltrekking van de door de Belgische autoriteit aan de leveringsverplichtingen opgelegde straffen (insgelijks, als het noodig blijkt, de machtmiddelen van de Duitse weermacht worden ingezet. In dit geval moet met beschadiging van vee en nogmaals de aanspraak op goeder, dat niet alleen de voorgeschreven minimumleveringen, maar ook de totale oogstproducten na aftrek van het eigen verbruik, het aard en plantgoed, en het verlies van gewicht, aan de opkopers van de voedselvoedselkorporatie der landbouwcorporatie (N.L.V.) ter beschikking moeten worden gesteld. <p>De Oberfeldkommandantur De Militärverwaltungschef</p>	<p>Avis aux Paysans de la Province du Brabant</p> <p>Les produits agricoles de la récolte de 1942 soumis à la livraison ont été mis en quantités complètement insuffisantes, à la disposition du ravitaillement normal par les producteurs de la province du Brabant. Par pure soif de lucre, un grand nombre de producteurs a enfreint les obligations de livraison, de la manière la plus repoussante. Notamment il faut faire cette constatation à l'égard du blé et des légumineuses de sorte que l'approvisionnement des consommateurs nécessiteux a été compromis très gravement.</p> <p>Pour assurer les rations de ravitaillement à la totalité de la population belge, j'ordonne pour la mobilisation de la récolte de 1942 ce qui suit:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En temps opportun et à plusieurs reprises l'Oberfeldkommandantur de Bruxelles et les Kreismandanturen de Louvain et de Nivelles inviteront les bourgmestres des arrondissements concernés à présenter les relevés des livraisons effectuées. 2. En vue de l'exécution des fournitures fixes par les autorités belges, les moyens coercitifs de l'Armée allemande seront, le cas échéant, appliqués. Les fournisseurs récalcitrants devront s'attendre à ce que même les quantités de pommes de terre et de blé destinées à la consommation personnelle leur seront confisquées. 3. Les producteurs particulièrement réfractaires seront punis de peines d'emprisonnement sévères. <p>3. Afin de garantir l'exécution efficace des peines appliquées par les autorités belges aux délinquants au sein l'intervention des moyens coercitifs de l'Armée allemande est également prévue. Dans un tel cas il faudra s'attendre à la saisie du bétail aussi qu'eventuellement de toute la fortune.</p> <p>Pour éviter tout malentendu je tiens à préciser que non seulement les livraisons minimales prescrites, mais aussi les rendements de la mousson complète et entiers, déduction faite de la consommation personnelle, de la semaille et des pertes naturelles, devront être mis à la disposition des acheteurs agréés par les groupements principaux compétents de la Corporation Nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation.</p> <p>L'Oberfeldkommandantur de Bruxelles Le Chef de l'Administration Militaire</p>
---	--	---

Un cercle vicieux : la pénurie mène à la fraude, qui, à son tour, provoque la pénurie

La Luftwaffe aurait, en juin 1941, fait 1/3 à 1/6 de ses achats sur le marché noir. Vers la fin de 1941, l'Intendant militaire avait lui-même organisé un « *achat anticipé* » (achat de la totalité de certains produits) afin de freiner l'achat de grandes quantités sur le marché noir. En vue d'établir un contrôle du marché noir, le maréchal Göring voulait créer une spirale inflationniste dans l'Europe occupée. En pratique, cela signifiait qu'il fallait payer 33% de plus que le prix officiel pour les marchandises achetées en Belgique. Le plus souvent l'achat était effectué par des intermédiaires, les marchandises étant ensuite revendues en Allemagne. La campagne officielle de lutte contre le marché noir s'acheva en janvier 1943, sous le prétexte que toutes les provisions avaient été épuisées. En réalité, l'occupant poursuivait son double jeu : d'une part la condamnation du marché noir et d'autre part l'utilisation de ce même marché noir pour ses propres besoins.

A partir de ce moment, l'occupant fit ses achats directement par les centrales de marchandises et les finança avec le bénéfice des devises, provisions et

obligations étrangères réquisitionnées. En fait, la tentative de Göring pour faire contrôler les achats par des monopoles d'achat revenait à jeter de l'huile sur le feu. Il en est résulté non seulement un dérèglement de la distribution, mais également une menace pour la stabilité de la monnaie belge.

Outre les instances officielles allemandes, un grand nombre de soldats s'approvisionnait aussi sur le marché noir, en complément des marchandises qu'ils pouvaient se procurer sur le marché officiel à l'aide de cartes et timbres spéciaux. Leur avidité de cadeaux n'avait pratiquement pas de limites. On pouvait s'en apercevoir dans les trams et les trains lorsqu'ils partaient en permission. Surchargés de « *Geschenken für die Familie* » (cadeaux pour la famille), ils provoquaient à la fois la fureur et l'hilarité au sein de la population.

La plaisanterie suivante était dans toutes les bouches : « *Tu connais la dernière ? La police allemande vient d'arrêter deux espions anglais déguisés en soldats de la Luftwaffe. Ils parlaient un allemand parfait. Ah oui ?? Et comment les a-t-on démasqués ? C'était très simple, aucun d'eux ne portait de petits paquets* » .



L'occupant achète des quantités énormes au marché noir.

Pour la population belge, porter des paquets était une occupation plutôt suspecte. De nombreux citoyens qui se rendaient de temps à autre à la campagne peuvent en témoigner. La principale préoccupation de chacun était la nourriture. On ne reculait devant rien : lointaines excursions à la campagne pour quelques kilos de pommes de terre qui étaient par dessus le marché régulièrement interceptés par les patrouilles allemandes ; imaginer toutes sortes de ruses pour se ravitailler malgré tout ; vente sous le manteau à des prix beaucoup trop élevés.

Cette ambiance était déjà dépeinte dans une monographie de la première guerre mondiale. Moins de 30 ans plus tard, des scénarios similaires se déroulaient dans et autour des grandes villes. Quiconque montait dans un train ou un tram avec des valises remplies de produits rationnés, devait s'attendre à l'un ou l'autre contrôle. Que le butin fût destiné à ses propres besoins ou à la revente, ne

changeait rien à l'affaire. La fraude était punissable. Les contrôleurs n'étaient pas partout et toujours efficaces. C'est pourquoi, après quelque temps, les contrôleurs furent d'office "assistés" ou remplacés par de jeunes rexistes ou des membres du VNV (Mouvement nationaliste flamand). Les fraudeurs pouvaient malgré tout continuer à compter sur une aide extérieure. Il était de notoriété publique que les porteurs de la gare du Quartier Léopold à Bruxelles (située Place du Luxembourg) informaient, à leur arrivée, les fraudeurs d'un contrôle possible. La précieuse cargaison était alors mise à l'abri moyennant une rétribution. Une fois l'opération de contrôle terminée, les fraudeurs pouvaient aller reprendre leurs marchandises dans l'un des cafés de la place du Luxembourg.

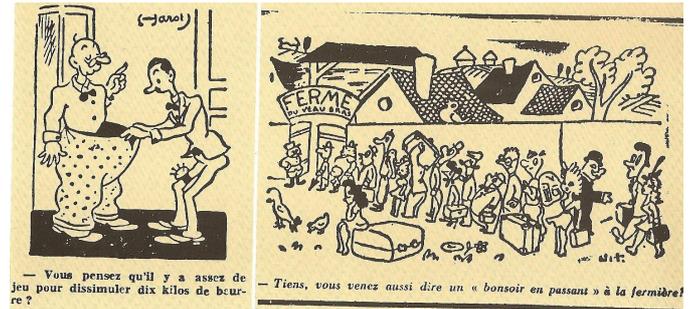
Afin d'enrayer la fraude par train, les Chemins de fer vicinaux se virent interdire l'extension de leurs services aux lignes de pénétration ville-campagne. Certaines lignes furent même contrôlées spécialement : la ligne du froment de la Hesbaye vers Namur, le tram vers les champs de pommes de terre d'Asse (ouest de Bruxelles), etc. Lorsqu'on avait la possibilité de faire le voyage à pied, à vélo ou même en voiture, on choisissait cette formule parce qu'elle présentait le moins de risques. Certains partaient en tram et, le soir venu, revenaient à pied à travers les champs et par les chemins. Arrêtés, ils trouvaient toutes sortes de faux-fuyants dignes de Tjil Uilenspiegel (Tyl l'Espiegle). Des bourgeois très aisés venant de la campagne en auto avec leur réservoir de gaz plein de provisions affirmaient aux contrôleurs qu'ils roulaient au gaz, alors qu'ils roulaient en fait à l'essence, des femmes qui se disaient enceintes portaient en réalité un "enfant de blé" de 3 kg, etc. Quand un fraudeur était découvert, on lui dressait un procès-verbal.

Les peines les plus sévères punissaient le commerce illégal de viande. Bien que les contrôleurs viennent régulièrement jeter un coup d'œil dans les étables, les producteurs s'arrangeaient souvent pour leur débiter quelque mensonge. Tirant parti du peu de temps nécessaire à l'engraissement des porcelets, certains producteurs se faisaient un sport de donner aux contrôleurs de faux renseignements sur le nombre de bêtes qu'il était possible d'abattre. On leur disait qu'en raison de la sous-alimentation, les bêtes ne prenaient pas de poids, alors qu'en réalité les sujets engraisés avaient été remplacés par des bêtes plus jeunes et donc plus maigres. Quand l'abattage officiel avait lieu, un certain nombre d'animaux avaient déjà été vendus illégalement.

Le commerce de la viande était généralement aux mains de fraudeurs professionnels, appelés trafiquants, et de détaillants. En raison des bénéfices élevés que pouvait rapporter ce marché noir, les intéressés pouvaient s'attendre à des peines sévères s'ils étaient attrapés.

Le mécanisme du marché noir était en fait très simple: ou bien chacun s'occupait lui-même de son approvisionnement, ou bien on se faisait approvisionner à domicile. La plupart des gens aisés traitaient avec des trafiquants fixes et se faisaient

approvisionner à domicile.



Il n'était pas rare qu'une famille bourgeoise dépensât 5 à 6 000 francs de l'époque (env. 4 000 euros) par mois sur le marché noir. La majorité de la population ne pouvait pas se permettre des dépenses aussi fastueuses. Une étude a révélé que les achats illégaux des classes à faibles revenus sont restés limités, alors que les catégories sociales à revenus élevés ont dans une large mesure complété leur rationnement par des produits alimentaires de fraude. Il n'est, par conséquent, pas étonnant de constater que les trafiquants appartenaient à la catégorie des moins favorisés. Aussi, n'est-ce pas un hasard que les centres du marché noir se trouvaient dans les quartiers populaires comme les Marolles à Bruxelles. Ces trafiquants considéraient leurs bénéfices comme une prime de danger.

Leur raisonnement était le suivant: si on nous attrape, nous serons privés d'une bonne partie de nos revenus. D'où les marges bénéficiaires élevées. Les fournisseurs des trafiquants étaient des agriculteurs avec qui il n'était pas rare qu'un accord ait été conclu pour la livraison de produits alimentaires. Souvent les trafiquants eux-mêmes, ou leurs intermédiaires, devaient faire des kilomètres pour se procurer les provisions nécessaires. Parfois ils passaient les frontières pour se ravitailler en territoire français ou néerlandais. Les plus roublards d'entre eux avaient créé un véritable réseau d'approvisionnement. Quoique mieux organisés que les fraudeurs occasionnels, ces circuits couraient également de grands risques. Le petit ouvrage de style journalistique de P. COCLE⁶ relate les faits suivants qui se sont déroulés à Roulers et qui avaient fait l'objet d'un article dans le journal local.

La gendarmerie de Roulers avait découvert un réseau d'approvisionnement par pure coïncidence.

Ces messieurs les gardiens de la paix avaient remarqué que presque quotidiennement, deux grands rouleaux au contenu imprécis étaient envoyés à Bruxelles par train. Au début, ils n'eurent pas l'accord du chef de gare pour contrôler le contenu. Lorsqu'un jour, l'un des rouleaux parut endommagé, ils sautèrent sur l'occasion pour y jeter un coup d'œil rapide. A l'intérieur étaient cachés 25kg de haricots rationnés. Des arrestations purent être effectuées. Mais le marché noir continuait à fonctionner. Et même si des marchandises étaient saisies lors d'une rafle, ce n'était pas une raison pour s'arrêter.

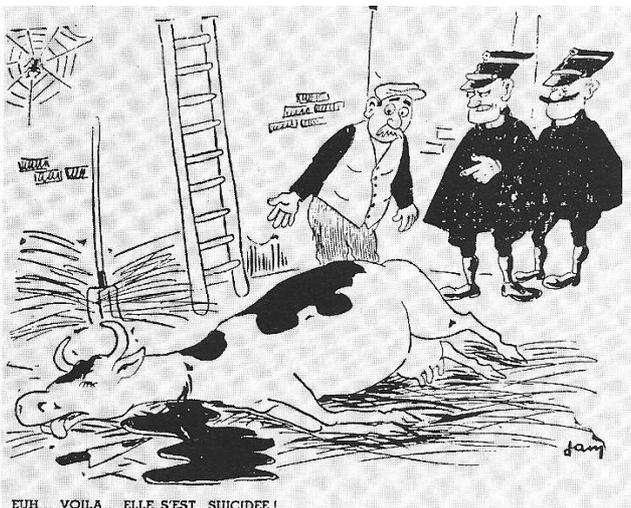
L'approvisionnement en marchandises autres

qu'alimentaires se faisait selon un scénario identique, sauf que d'autres producteurs et intermédiaires entraient en jeu. Ainsi, les fournisseurs de charbon étaient les mineurs, mais aussi les charbonnages eux-mêmes. Ces derniers pouvaient alimenter leur caisse noire grâce à la vente illégale aux grossistes et aux trafiquants. Cette caisse noire servait d'ailleurs à accorder des prestations sociales supplémentaires (par exemple des distributions de nourriture) et à pouvoir verser des salaires au noir.

Les premiers pouvaient obtenir quelques revenus supplémentaires. En effet, les mineurs pouvaient compter sur des rations officielles supplémentaires de charbon qui étaient assimilées à des avantages en nature. Sur les 400kg qu'on leur accordait chaque trimestre, les mineurs pouvaient en céder une partie, que ce fût à leur famille, à des amis ou à des connaissances, que ce fût par troc ou par vente sur le marché gris ou le marché noir.

Les particuliers n'étaient pas les seuls à venir s'approvisionner sur le marché noir: il y avait aussi les entreprises (tant pour les matières premières que pour les produits alimentaires), les intermédiaires (dont un certain nombre au service de l'occupant) et des commerçants qui ne voulaient ou ne pouvaient pas se livrer à la fraude eux-mêmes.

Les restaurants se faisaient aussi ravitailler par les fraudeurs. Les restaurants ont d'ailleurs parfois donné une interprétation assez large de leurs services aux clients. C'est ainsi qu'ils se trouvaient à leur tour personnellement impliqués dans le marché noir. Il n'était pas rare que les restaurateurs offrent, outre leur menu officiel rationné, toute une série de produits alimentaires, comme s'ils étaient épiciers.



Bien que les tribunaux aient réagi sévèrement face à ces infractions, on ne peut pas parler d'un malaise général en ce qui concerne la restauration.

On ne semble pas encore être arrivé à une conclusion définitive au sujet de l'ampleur du marché noir. Faute de données comparables, il est difficile de comparer la situation en Belgique et celle dans d'autres territoires occupés.

En tous les cas, le marché noir a provoqué un énorme courant monétaire. Les premiers gouvernements d'après-guerre en étaient conscients et ont tenté de prendre les mesures appropriées. L'opération GUTT s'inscrit dans ce cadre : échange des billets de banque et blocage des liquidités et avoirs en banque excessifs. L'erreur commise après la première guerre mondiale n'a donc pas été répétée. L'arrêté royal monétaire de GUTT avait notamment pour but de livrer à l'indignation publique ceux qui s'étaient illégalement enrichis au cours des années de guerre. La libération n'a cependant pas mis un terme au marché noir, La situation s'est stabilisée vers la fin de l'année 1948 lorsque furent prises les dernières décisions en matière de rationnement.

L'arrêté royal du 27 octobre 1939 visait à régler le problème de l'approvisionnement du pays. Un des moyens utilisés pour atteindre ce but a consisté à fixer des prix maximaux. Si, pendant l'occupation, des prix maximaux avaient bien été appliqués, ils n'avaient que peu de rapport avec la réalité économique. On en arrive même au point que certains songeaient ouvertement à organiser deux marchés séparés : un marché officiel et un marché noir.

Les choses n'allèrent pas si loin mais il fut démontré par surcroît qu'un ravitaillement irrégulier, que ce soit en temps de guerre ou en temps de paix, pouvait entraîner une division effective du marché, dans laquelle le marché noir traduit le mieux le rapport entre l'offre et la demande. Après la Libération, les dirigeants ont compris que le consommateur ne pouvait pas devenir la victime d'une telle situation.

C'est pourquoi, à partir de 1946, une législation spécifique en matière de réglementation des prix est entrée en vigueur.

Sources :

Philippe Beke in 1940-1945 *La vie quotidienne en Belgique* (Edition CGER) et ouvrages cités

Notes :

- ¹ Prof. E. Bigwood et Prof. F. Baudhuin
- ² L'alimentation de la Belgique sous l'occupation allemande 1940-1944
- ³ L'économie belge sous l'occupation, 1940-1944
- ⁴ La société belge sous l'occupation allemande de 1940 à 1944
- ⁵ Le marché noir
- ⁶ La Flandre occidentale sous l'occupation

Crédit photographique :

De Vos (Lokeren)
Musée de la Vie Wallonne (Liège)
CEGES (Bruxelles)

Les marins de l'île de Sein

Par Philippe Massé

Du soixante-dixième anniversaire de l'appel du général de Gaulle, l'histoire a retenu qu'au lendemain de cet appel des hommes vont s'embarquer pour rejoindre ce général inconnu qui préconise de continuer le combat. En effet, si le 18 juin 1940 l'appel du général de Gaulle n'est pas entendu sur l'île, celui du 24 juin 1940 l'est lui. 131 Senans vont continuer le combat aux côtés du général de Gaulle. Cet anniversaire est l'occasion d'évoquer le contexte et l'ambiance qui régnaient à la pointe de Bretagne à cette période et qui vont inciter les habitants de l'île de Sein à reprendre le combat, mais aussi de parler de la vie sur l'île pendant l'occupation et d'aborder aussi sa libération.

L'île de Sein en 1940

L'île de Sein est située à environ 5 km de la Pointe du Raz, elle s'étend sur quelques 2 km et serpente comme un S inversé dont la largeur varie de 30 à 500 mètres. On imagine cette île comme une crêpe dentelle posée sur l'eau, l'altitude moyenne est de 1,50 m et est un défi aux éléments se déchaînant parfois en mer d'Iroise. En juin 1940, un peu plus d'un millier de personnes habitent l'île, une grande partie des hommes est déjà mobilisée ou travaille sur le continent. Une garnison de 24 hommes stationne sur l'île. Les seuls moyens de communications de l'époque sont la TSF, on recense quatre postes sur l'île (chez Henri Thomas le Maître de phare, trois autres au bourg chez Madame Menou-Gonidec propriétaire de l'Hôtel de l'Océan, chez Laurent Vichon commerçant et chez Jean Rohou débitant), et les liaisons avec le continent par le bateau courrier.



L'île de Sein

La situation à la pointe de la Bretagne

La mer d'Iroise est le théâtre d'un rare tumulte lié à l'arrivée imminente de l'ennemi le 18 juin. Les Allemands sont à Rennes. L'amiral Ovest, le vice-amiral d'escadre de Penfentenyo de Kervéréguin, prend la décision de faire procéder à l'évacuation de Brest de tous les bâtiments en état de prendre la direction de l'Angleterre, du Maroc ou du golfe de Gascogne.

Navires	Maroc	Angleterre	Golfe de Gascogne
Commerce	21	17	7
Guerre	34	31	5

Par ailleurs une trentaine de bâtiments étrangers quittent la France.

Le 18 juin au matin les petites unités (remorqueurs, caboteurs, dragueurs), encombrées de personnels hétérogènes (militaires de différentes armes) et, jusqu'au 20 juin 1940, de plusieurs milliers d'hommes, convergent vers l'île d'Ouessant.

Par ailleurs, et compte tenu des directives données, les autorités et les civils vont avoir parfois le plus grand mal à embarquer. En effet, le 19 juin 1940, si certains sont découragés du fait de la débâcle, d'autres cherchent à continuer la lutte. Sur les quais d'Audierne, de nombreux jeunes des environs cherchent à quitter la France pour gagner l'Angleterre. La plupart sont originaires des environs d'Audierne (Esquibien, Pont-Croix, et Meilards) et la gendarmerie a pour ordre de bloquer ces départs car l'île de Sein est un passage obligé pour ces derniers.

L'Ar Zenith le début d'une longue aventure du premier bateau à rallier la France libre

Oublier les conditions du départ de l'Ar Zenith, c'est un peu oublier cet héroïsme qui est en train de naître pour une partie de la population qui refuse la défaite. L'Ar Zenith assure, sous le commandement de Jean Marie Menou, une liaison hebdomadaire avec le continent. Jean Marie Menou est un fin marin qui jouit d'une excellente réputation, c'est aussi un ancien fusilier marin qui s'est battu à Dixmude en 1915. Il commande le bateau depuis 1921.

Ce 19 juin 1940, en sus des militaires, Jean Marie Menou accepte à son bord ces passagers civils qui représentent une population hétéroclite (senans, capistes¹). Juste avant l'appareillage, deux camions chargés d'armes et de munitions arrivent avec une quinzaine de chasseurs alpins commandés par le lieutenant Emmanuel Dupont². Les chasseurs alpins embarquent et empêchent le débarquement des civils par les forces de gendarmerie.

Arrivés sur l'île de Sein, les civils sont débarqués, le maire demande des instructions sur le continent afin de savoir ce qu'il convient de faire de ces civils, les autorités répondent qu'il faut empêcher leur départ.

¹ Nom donné à la population du Cap Sizun.

² Il sera tué lors de la libération de Paris.

Avec quelques complicités, ces derniers vont embarquer sur la vedette de ravitaillement des phares *La Velleda* (patron Jean Marie Porsmoguer) qui va les déposer sur l'île d'Ouessant, nombre d'entre eux gagneront l'Angleterre parfois sur le toit d'un chalutier, tant les bateaux sont surchargés.

À 21 heures, réquisitionné par l'administrateur de l'Inscription maritime, *L'Ar Zénith* appareille vers l'île d'Ouessant avec à son bord les chasseurs alpins du lieutenant Dupont. Si dans l'esprit de Jean Marie Menou la mission est simple, à savoir, faire escale dans l'île d'Ouessant, débarquer les chasseurs alpins et rentrer, celle-ci ne va pas se dérouler comme prévu car dans cette période trouble, les ordres et les contre-ordres sont monnaie courante. Le lieutenant Dupont agacé prend l'initiative de quitter l'île d'Ouessant le 20 juin 1940 embarquant aussi d'autres militaires laissés en plan sur l'île.

L'Ar Zénith arrive à Plymouth le 21 juin 1940 vers 8 h 00 du matin. Le bateau est réquisitionné par les Anglais à son arrivée. Il est le premier navire civil à rejoindre le général de Gaulle. Il fait la traversée de la Manche plusieurs fois, réquisitionné par la Royal Navy, les F.N.F.L. n'ayant pas encore été créées. Avec son équipage, il participe avec honneur à la guerre de 1940 à 1945, servant à maintenir le lien entre la Résistance et l'Angleterre. Il est armé de deux mitrailleuses Hotchkiss.

Jean Marie Menou ne reverra jamais son fils unique, ce dernier tombera lors des combats de la Libération.

La situation sur l'île de Sein

Les événements vont se précipiter le 22 juin 1940 quand l'un des gardiens du phare d'*Ar Men* entend qu'un général français va parler à la radio de Londres. Devant l'hôtel de l'Océan, une foule s'est massée pour écouter l'appel de ce général qui suscite peu de réactions ce jour là. Mais les jeunes s'en ouvrent au recteur de l'île, l'abbé Louis Guillem, qui les encourage tout en leur demandant de faire preuve d'un peu de patience.

Le 24 juin 1940 l'appel est de nouveau entendu sur le poste de Laurent Vichon, le maire Louis Guilcher est présent. À onze heures, la préfecture de Quimper, via la gendarmerie d'Audierne, l'appelle et lui demande de diriger les militaires présents sur l'île vers Quimper et de prévoir le recensement des jeunes de l'île. Vers midi, le recteur et le maire se concertent. À 14 heures la décision du départ est prise grâce à l'investissement du recteur.

À partir de ce moment, on peut dresser la chronologie suivante :

Pour mémoire :

18 juin 1940 : Appel du Général de Gaulle (non entendu à l'île de Sein).

19 juin 1940 : Départ sur réquisition de *L'Ar Zénith* (équipage 4 Sénans).

20 juin 1940 : Arrivée des Allemands à Audierne et à la pointe du Raz.

22 juin 1940 : Signature de l'armistice. Rediffusion de l'appel du général de Gaulle (entendu à Sein).

24 juin 1940 :

11 h 00 : Publication de l'avis du 23 juin 1940 ordonnant le regroupement des mobilisés et le recensement des hommes en âge de prendre les armes à Quimper le 25 juin 1940 ;

22 h 00 : Départ pour l'Angleterre :

Vedette de ravitaillement des phares : *Velleda* Patron Jean Marie Porsmoguer avec les mobilisés Sénans et une vingtaine de civils sénans ;

Sloop *Rouanez ar Mor* Patron Prosper Couillandre avec environ 37 îliens.

25 juin 1940 : Entrée en vigueur de l'armistice ;

26 juin 1940 : Rumeur de l'installation des Allemands à Sein .

22 h 00 : Départ pour l'Angleterre :

Sloop *Rouanez ar Peoc'h* Patron François Fouquet.

Sloop *Maris Stella* Patron Martin Guicher.

Sloop *Corbeau des mers* Patron Pierre Couillandre.

64 îliens embarquent sur ces trois bateaux.



Le Corbeau des mers

Contrairement à certaines affirmations, le départ des Sénans vers l'Angleterre n'est pas improvisé ni mal organisé, tout est planifié et s'effectue avec dignité. Les Sénans sont toujours maîtres de leur destin puisque certains d'entre eux font le choix de ne pas partir, ce qui infirme la thèse par laquelle les Allemands ne trouvent que des vieillards et des impotents à leur arrivée.

Les Sénans se retrouvent du côté de Newlyn. Fin juin ils sont 128 civils de l'île de Sein sur le sol anglais.

On compte environ soixante à soixante dix mille hommes dans l'armée française. En un mois il y a moins de sept mille hommes ralliés et prêts à continuer le combat avec le général de Gaulle. Nous sommes dans une période trouble qui laisse à penser que les Allemands, s'ils ne signent pas la paix avec l'Angleterre, vont tenter un débarquement sur les

côtes anglaises. A leur arrivée, les Sénans provoquent la curiosité des Anglais. Ils sont transportés en autocar et le 29 juin, les îliens sont à Londres. Le 3 juillet, ils rencontrent le général de Gaulle à l'Empire Hall.

Certains n'ont toujours pas mémorisé son nom, mais de Gaulle passe en revue les 400 hommes qui sont là et, quand il commence à serrer la main en ligne de file, il demande à chacun son nom et d'où il vient, plus de 120 fois, la même réponse fuse : « *Je viens de l'île de Sein, mon Général.* » De Gaulle dit alors son mot devenu célèbre par la suite : « *L'île de Sein est donc le quart de la France ? Quand tout sera terminé, j'irai vous voir chez vous.* »



Certes l'arrivée des îliens ne va pas changer le cours de la guerre, mais la légende commence à paraître au sein de la France libre naissante. Du mousse au plus vieux, la question se pose sur le fait de savoir comment ils ont pris cette décision de partir tous ensemble. Ils jouissent aussi d'une grande considération car ils n'ont pas hésité à tout quitter pour poursuivre une guerre apparemment perdue. Tout cela force le respect et commence à changer les mentalités des Français qui rejoignent de Gaulle. Cette toute petite poignée d'hommes décidés à se battre va insuffler un vent de révolte contre l'ennemi germanique qui va se gonfler avec la résistance, se transformant en ouragan dévastateur contre les Allemands.

On envoie les plus jeunes Sénans du côté de Liverpool, pour faire du scoutisme. Dépités, ils écrivent au Général de Gaulle. Trois ou quatre jours plus tard, on leur fait passer une visite médicale qui les déclare « bons pour le service ». C'est ainsi, qu'à peine adolescents, certains se retrouvent canonniers.

Après trois semaines d'inactivité à Falmouth ou à Londres, il leur est enfin proposé de servir dans les Forces Françaises Libres.

Néanmoins, certains Sénans sont refroidis par l'accueil qui leur est fait en Angleterre et vont regagner l'île de Sein le 6 septembre 1940, le *Corbeau des mers* regagne l'île de Sein avec six îliens à son bord dont trois patrons (Prosper Couillandre, J Guilcher, Jean Marie Porsmoguer).¹

Le départ de ces hommes donne lieu à de nombreuses interprétations voire des polémiques entre ceux qui voient toute autre raison du départ des Sénans vers la Grande-Bretagne et ceux qui y voient un acte collectif de bravoure.

Une chose est certaine, le recensement ou le pointage des mobilisables est le facteur déclenchant de cet exode massif.

La période d'occupation de l'île de Sein

Les Allemands débarquent sur l'île de Sein début juillet 1940. L'ennemi ne s'installe définitivement qu'à partir de septembre. L'île devient un centre de repos pour les unités de la *Wehrmacht*, ensuite installation de la GAST à l'Hôtel de l'Océan, puis d'une compagnie d'infanterie de 120 hommes dont le PC va se situer à l'*Abri du marin* dès janvier 1941. L'île est ensuite fortifiée.

Les pêcheurs continuent leurs activités de pêche au profit des îliens ou de la mise en vente par les mareyeurs. Une note de l'administrateur de l'Inscription maritime de 1943 mentionne que les pêcheurs langoustiers font de gros profits. Pour le reste, les Sénans se battent avec le quotidien pour tirer le maximum de leurs champs. Si la population sénane affiche une certaine solidarité, en réalité celle-ci masque de profondes tensions (sentiments d'injustice, impression de duperie, jalousie ...) consécutives aux événements de 1940. Les plus démunis sont pris en charge par la communauté. L'abbé Guillerme, âme du départ de juin 1940 accueille 150 enfants dans la cantine scolaire.

Mais une chose est certaine, les Sénans ne baissent jamais les bras à l'image de leur maire, Louis Marie Guilcher, qui, sans relâche, harcèle l'Administration : il agace, il irrite et est remplacé en septembre 1943.

Le 1^{er} mai 1943, le sloop sénan *Pax Vobis* assiste à un combat aérien au large de l'île d'Ouessant au cours duquel deux bombardiers américains sont abattus par la chasse allemande. Le *Pax Vobis* recueille trois aviateurs, dont deux blessés, et fait route sur l'île de Sein. Prisonniers des Allemands sur l'île de Sein, l'un des aviateurs est dans un état si grave que le médecin de l'île convainc le responsable de la GAST qu'il est intransportable par bateau. Pour la première fois un avion se pose sur l'île de Sein : c'est un *Fieseler Storch*, avion de reconnaissance habitué aux terrains courts, qui réalise cette mission inédite.

Toujours en 1943, le sloop *l'Yvonne Georges* fuit avec 5 hommes à son bord qui rallient l'Angleterre et les Forces Françaises Libres.

La libération de l'île de Sein

En août 1944, les Allemands partent, après avoir fait exploser le phare et le haut du Guéveur.

L'île est complètement isolée pendant plusieurs semaines. Sur le continent, les Allemands tiennent Douarnenez et surtout Lézongar qui se trouve à l'entrée du port d'Audierne. Sainte-Evette n'a pas de port à l'époque et les bateaux, suivant les marées, sont obligés d'aller jusqu'au centre d'Audierne pour accoster. La radio annonce que les Américains et les

Forces Françaises avancent et gagnent du terrain. Mais sans ravitaillement, l'attente est longue, très longue. Un jour, un bateau est annoncé. Les Sénans croyant au retour des Allemands sont prêts à vendre cher leur peau en cas de nouveau débarquement. Mais un drapeau français est hissé en haut du mât. La joie éclate, c'est un enfant du pays, Alexis Tanguy, dit Siqui, qui vient ravitailler l'île.

La vie sur Sein reprend. Le ravitaillement se fait par Douarnenez. L'île n'est ravitaillée par Audierne qu'au bout de neuf mois.

Mais cette période de la libération n'est pas de tout repos. Jean Jacques le Doaré et Jean Marie le Berre dans leur ouvrage « *Pointe de Cornouailles 1940-1944* » précisent qu'en 1944 la justice est dépassée par les justiciers. En effet, cette période glauque de la libération met en exergue des groupes de résistants (de la dernière heure) qui s'attachent à commettre des exactions : un courrier du maire de l'île de Sein, en date du 15 septembre 1944, s'insurge contre les arrestations arbitraires qui sont effectuées sur l'île par des groupes de résistants sur la base de rancunes personnelles, haine de famille. Par ailleurs, des femmes sont tondues à la libération sur l'île de Sein.

Rien ne fut facile pour les îliens, que ces derniers soient partis en Angleterre ou qu'ils soient restés sur l'île, mais une chose est sûre : ils ne se sont jamais soumis, tant à l'ennemi qu'à l'administration française.

Le tribut payé en 1945 est lourd : on compte 18 Sénans des Forces Françaises Libres morts pour la France³.

Pour tout remerciement de leurs cinq années offertes à la France, les marins de l'île recevront un costume de la Belle Jardinière de Paris, d'un tissu si fin qu'ils ne pourront jamais l'utiliser, une paire de godasses avec semelles en bois et 170 francs chacun.

Pourtant, si c'était à refaire, d'une seule voix, tous répondent qu'ils recommenceraient, sans regret ni hésitation.

Pour ce qui est des navires qui ont quitté l'île de Sein en 1940, le sloop *Rouanez ar Mor* arrive à Sein le 22 janvier 1945, le *Maris Stella* le 22 février 1945, Le *Rouanez ar Peoc'h* arraisonné en Manche et l'*Yvonne George* trop endommagés ne reverront plus jamais leur île.

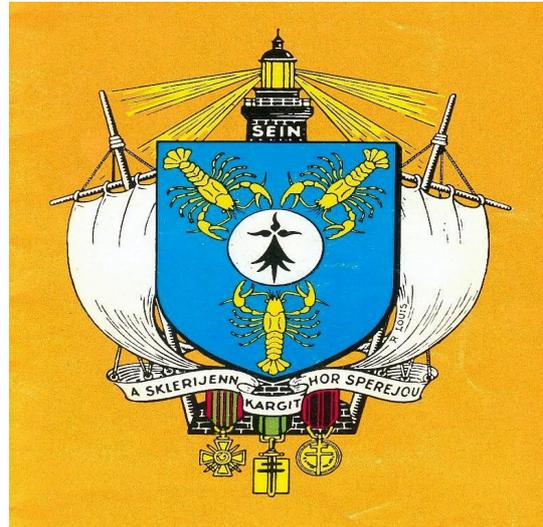
L'île, quant à elle, reçoit la Croix de la Libération en janvier 1946, la Croix de guerre et la Médaille de la Résistance. L'île de Sein fait également partie des cinq communes pouvant avancer le titre de Compagnon de la Libération avec Nantes, Vassieux-en-Vercors, Grenoble et Paris. Le général de Gaulle viendra lui rendre visite deux fois, la première en août 1946 et la seconde le 7 septembre 1960 pour l'inauguration du monument des Forces Françaises Libres.

« *Devant l'invasion ennemie, l'Île de Sein s'est refusée à abandonner le champ de bataille qui était le sien : la mer. Elle a envoyé tous ses enfants au*

combat sous le pavillon de la France Libre devenant ainsi l'exemple et le symbole de la Bretagne tout entière. »

(L'île de Sein, Compagnon de la Libération par décret du 1^{er} janvier 1946)

À cette occasion, l'Île s'est mobilisée pour le Général : il est accueilli par les chants des Sénans et cet accueil, bien que très simple, va marquer le général de Gaulle qui prononce ce jour-là les paroles suivantes :



« *Voici la mer, toujours mobile. Voilà le ciel sans cesse changeant. Et voilà le granit de Bretagne qui lui, ne change jamais.*

L'Île de Sein a su, le moment où il le fallait, donner l'exemple. Le mouvement à cette époque fut naturel et spontané, parce qu'il s'agissait de l'île, de ses enfants, et parce qu'à travers les siècles, vous êtes confrontés avec les combats puisqu'il s'agissait de vous même et de votre courage.

J'ai compris, avec le Libéra que vous chantiez tout à l'heure, ce que fut votre sacrifice en 1940. Cela demeure à Sein et cela demeure dans l'esprit de la France tout entière. La France a eu bien des malheurs, mais grâce à ses efforts, grâce aux vôtres, elle renaît.

La France est ce que dans nos rêves, nous avons toujours voulu qu'elle fut : grande, prospère et fraternelle.

C'est au nom de la France que je suis venu rendre hommage à l'Île de Sein, à cette terre de courage et d'exemple, à mon compagnon, l'Île de Sein.

Dans les jours qui me restent à vivre, j'emporterai de cette cérémonie un souvenir inoubliable. »

Sur le registre de la mairie qu'il visite par la suite, il inscrit :

« *À l'Île de Sein, mon compagnon, avec mes vœux, de tout mon cœur.* »

L'amour du général de Gaulle pour cette île est entier puisque, dans son bureau, trônait une statue d'une bretonne en faïence de Quimper réalisée par R. Micheau-Vemez. En 2000, un exemplaire du *Mouez Enez Sun* de novembre 2000 a été remis au musée Charles de Gaulle à Lille. Ce journal de l'île de Sein

³ Jean Jacques le Doaré et Jean Marie le Berre, *Pointe de Cornouailles 1940-1944*, Éditions A3SP.

rappelait les cérémonies qui ont eu lieu trente ans plus tôt lors du décès du Général.

Bibliographie :

Jean Jacques le Doaré et Jean Marie le Berre, *Pointe de Cornouailles 1940-1944*, Éditions A3SP.

Jos Fouquet, *Ceux du 18 juin 1940 : Pays de Douarnenez, Pays Bigouden Cap Sizun*, Imprimerie de l'Atlantique, Concarneau.

Jean Marin, *Île de Sein*, Ouest France 1992.

Jean Paul Ollivier, *De Gaulle et la Bretagne*, Empire 1987.

René Pichavan, *Sein, île des cormorans*, Morgane 1991.

Stanislas Richard et Louis le Cunff, *Sein, l'île des trépassés*, André Bonne 1958.

Sites Internet :

François Hervis :

<http://www.merite-maritime29.org/sein-juin-40.htm>

L'ordre de la libération :

http://www.ordredelaliberation.fr/fr_ville/sein.html

L'Enez Sun : <http://www.enezsun.com/>

Ministère de la défense :

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/affichecitoyennete.php?idCitoyen=24&idLang=fr>

Les 128 Sénans ayant répondu à l'appel du général de Gaulle⁴

Ansquer Amédée	Fouquet Jean-François	Guilcher Martin
Ansquer Joseph	Fouquet Joseph	Guillou François
Bléomélen Jean	Fouquet Louis	Hervis Jean-Pierre
Caradec Jean-François	Fouquet Noël	Jadé Herv
Caradec Jean-Louis	Fouquet Paul	Kerloc'h Jean
Canté François	Fouquet Paul	Kerloc'h Joseph
Canté Jean-Louis	Follic Jean-François	Kerloc'h Yves
Canté Joseph	Follic Joseph	Le Dem Aristide
Canté Louis	Guéguen François	Le Drévès Jean
Canté Marcel	Guéguen Gabriel	Menou Jean
Canté Pierre Michel	Guéguen Joseph	Menou Jean-François
Corfdir Jean-Yves	Guéguen Michel	Menou Jean-Marie
Couillandre Jean	Guéguen Thomas	Menou Joseph
Couillandre Jean	Guilcher Clet	Menou Maurice
Couillandre Jean-Pierre	Guilcher Félix	Menou Noël
Couillandre Jean-François	Guilcher Edouard	Milliner Désiré
Couillandre Joseph	Guilcher François	Milliner Guénolé
Couillandre Prosper	Guilcher Paul	Milliner Jean-Louis
Chevert Clet	Guilcher Pierre	Milliner Jean-François
Chevert Clet	Guilcher Pierre Michel	Milliner Jean-Pascal
Chevert Maurice	Guilcher Joseph	Milliner Jean-Pierre
Chevert Maurice	Guilcher Henri	Milliner Joseph
Fily Henri	Guilcher Jean-François	Milliner Joseph
Fouquet Ambroise	Guilcher Jean-Pierre	Milliner Joseph
Fouquet Guénolé	Guilcher Jean-Noël	Milliner Jules
Fouquet Guénolé	Guilcher Jean-Pierre	Milliner Hippolyte
Fouquet Jean-Noël	Guilcher Louis	Milliner Stanislas
Fouquet Jean-Noël	Guilcher Maurice	Piton Jean-François
Fouquet Jean-Noël	Guilcher Maurice	Piton Jean-Marie

⁴ Ministère de la défense les chemins de la mémoire

Porsmoguer Guérolé	Salaün Jean-Noël	Violant Barthélémy
Porsmoguer Guérolé	Salaün Paul	Violant Joseph
Porsmoguer Henri	Salaün Pierre	Couillandre Pierre
Porsmoguer Jean-Noël	Spinec Ambroise	Fouquet Louis
Porsmoguer Jean-Yves	Spinec François	Fouquet Paul
Porsmoguer Jean-Yves	Spinec Jean	Fouquet Nicolas
Porsmoguer Louis	Spinec Jean-Pierre	Fouquet Jean-Noël
Porsmoguer Pierre	Spinec Jean-Pierre	Fouquet Guérolé
Porsmoguer Simon	Tanguy François	Guilcher Joseph
Quéméneur Charles	Thymeur Guérolé	Milliner Gabriel
Richard Paul	Thymeur Jean	Porsmoguer Jean-Marie
Rozen Thomas	Thymeur Henri	Spinec Noël
Salaün Guérolé	Thymeur Maurice	
Salaün Jean	Thymeur Noël	



Le mur de l'Atlantique

Par Jean Cotrez

I) Historique du mur de l'Atlantique

La construction du mur de l'Atlantique ou Atlantikwall (AW), ne commence pas avec l'arrivée de Rommel en tant qu'inspecteur des défenses ouest de la forteresse Europe en novembre 1943. Dès 1940 avec le projet d'invasion de l'Angleterre par l'Allemagne (opération Seelöwe), Hitler se rend compte que pour mener cette action, il lui faudra avoir la maîtrise du ciel en éliminant la RAF, (ce sera le rôle de Goering) et parallèlement en interdisant à la Royal Navy d'intervenir dans la Manche au moment de l'offensive. Pour cela l'ingénieur allemand Fritz Todt, en charge des chantiers militaires pour compte du III^{ème} Reich, et la puissante organisation qui porte son nom (OT) entreprennent l'implantation des premiers radars et la construction de batteries lourdes à proximité du cap Gris-Nez. Elles devront pilonner les côtes anglaises et intercepter tout mouvement des navires de bataille anglais.

Dans le même temps commence, toujours sous la houlette de l'OT, la construction des bases de sous-marins de Brest, Lorient et Saint-Nazaire. Celles de Bordeaux et La Rochelle interviendront à partir de septembre 1941. En octobre 1941, Sangatte voit l'érection de la batterie « Gross Deutschland », rebaptisée « Lindemann » en l'honneur du commandant du cuirassé Bismarck, avec ses trois pièces de 406 cm et « Prinz Heinrich » équipée de 2 canons de 280 cm. Calais voit la construction de la batterie « Oldenburg » avec deux canons de 240 cm, le bourg de Wimille voyant pour sa part sortir de terre la batterie « Friedrich-August » avec ses trois pièces de 305 cm. Enfin au cap Gris-Nez est érigée la batterie « Grosser Kurfürst » avec ses quatre pièces de 280 cm. C'est en décembre 1941 que l'on commence à évoquer la construction d'une ligne de défense côtière continue le long des côtes de Norvège, des Pays-Bas, de la Belgique et de la France.

En janvier 1942 on inaugure la première batterie lourde sous casemates « Siegfried ».

Elle est équipée de quatre canons de 380 mm d'origine allemande dont les tirs couvrent le détroit de la Manche et peuvent atteindre la côte sud de l'Angleterre. Fritz Todt décédant dans un accident d'avion en février de la même année, la batterie est rebaptisée « batterie Todt » en son honneur. Albert Speer met alors à sa place Xavier Dorsch à la tête de l'OT.

Face aux attaques de harcèlement incessantes des commandos britanniques sur les côtes françaises et le risque grandissant d'un débarquement anglo-américain sur la façade ouest de l'Europe, Hitler promulgue la directive n° 40 en mars 1942, décrétant la construction effective du mur de l'Atlantique et stipulant en même temps l'organigramme de



commandement des troupes allemandes en cas de débarquement allié sur les côtes. Par exemple, il préconise que la Marine soit chargée des cibles en mer et que la Heer (armée de terre) soit chargée des troupes et matériels débarquant sur la terre ferme. On se rend compte de la difficulté de faire la part des choses en cas d'attaque de grande envergure style Overlord ! Il est important de garder en mémoire que l'AW implique les trois Armes (terre, air, mer) avec leurs échelons de commandement respectifs et des missions dédiées. Chacune des Armes étant jalouse de ses prérogatives, elles n'ont cessé de développer des programmes de réalisations de blockhaus qui leurs sont propres.

La directive 40 de Hitler précise que les secteurs fortifiés doivent être capables de résister en autonome pendant une longue période à un assaillant supérieur en nombre et qu'en aucun cas ils ne doivent cesser le combat faute de munitions, ravitaillement ou eau.

C'est ainsi que l'on verra des blockhaus typiques exclusivement destinés à protéger les puits d'eau potable (R646), les cuisines (R645) etc... Certains blockhaus passifs sont de plain-pied sur un site et le même modèle sur un autre site ne fait apparaître au niveau du sol, que le dessus de l'ouvrage. Dans ce cas le cheminement vers les entrées se fait par des tranchées aménagées ou non. Ce type de construction, on s'en doute, à pour but de dissimuler autant que faire se peut, le blockhaus à toute reconnaissance aérienne ou observation venue du large des côtes. Dans le cas des ouvrages non enterrés, ils sont camouflés par la pose de filets de camouflage afin de les confondre avec la végétation environnante ou ils sont recouverts de ciment « zébra » façonné à la truelle afin de les dissimuler à une observation de la mer.

La carapace du Pdt (poste de direction de tir) de Longues, elle, est parsemée de trous qui peuvent faire penser à des impacts d'obus ; en fait ce sont des trous faits volontairement lors de la construction dans lesquels on met de la terre afin de faire pousser des végétaux. Les plus grands ouvrages sont peints dans les couleurs de l'environnement ou sont maquillés en

maison d'habitation par l'ajout d'un toit en pente, de portes et fenêtres peintes sur les parois du bunker. Pour les structures affleurant au sol, elles sont recouvertes de plaques d'herbe. Il en est de même pour certaines cloches blindées qui sont recouvertes d'un plancher recevant ces plaques de végétation.



Camouflage par travail sur le ciment de recouvrement.

L'AW ne se résume pas à des batteries d'artillerie pour mettre à l'abri les canons qui étaient précédemment dans des encuvements circulaires à ciel ouvert. Non, le mur tel que défini par Hitler doit être capable d'abriter, certes les canons, mais aussi les hommes, le matériel, les projecteurs, les ateliers de réparation de véhicules, les radars. D'où la profusion des modèles de regelbau disponibles dans le catalogue de l'OT. Pour pouvoir assurer, l'OT recrute de gré ou de force des ouvriers dans toute l'Europe occupée. En 1944 elle comptera rien qu'en France près de 300 000 « travailleurs » dont seulement 15 000 Allemands.



Camouflage en maison d'habitation.

En 1943 elle ne produit pas loin de 800 000 tonnes de béton... par mois ! À noter que l'OT n'est pas seule à réaliser l'AW. Elle est épaulée par le Reicharbeitsdienst ou RAD qui est le service du travail du Reich. Ces hommes sont principalement employés à la défense des plages (tranchées, pose de barbelés...) et aussi par les Festung-Pioniere qui sont les troupes du Génie de forteresse.

II) Typologie

En réalisant un catalogue de fortification, le but est de passer de l'artisanat à l'échelle industrielle. Vu le nombre de blockhaus à construire de la Norvège aux côtes espagnoles, il faut rationaliser la construction. Donc comme expliqué plus haut, il y a un modèle de bunker pour chaque utilisation requise. Pour chaque modèle on sait avec précision le détail des fouilles à effectuer, le tonnage de fer à béton et de poutrelles métalliques à commander ainsi que le cubage de béton à prévoir et enfin les fournitures, à savoir les câblages électriques, portes, grilles, tuyauteries de ventilation, poêles, ventilateurs, etc... Dans la réalité face à la précision et la variété de modèles, les bâtisseurs adaptent souvent le modèle choisi au terrain et aux conditions locales, certaines cotations ne sont pas tout à fait respectées, certaines parties sont ajoutées ou retirées. Toutes ces modifications font que pour les bunkerarchéologues d'aujourd'hui, déterminer le type d'un blockhaus relève parfois de l'interprétation. Les modifications sont parfois tellement importantes que le code de l'ouvrage est suivi des lettres SK pour Sonderkonstruktion (R630 SK). Donc les chiffres donnés ci-dessous sont les normes officielles telles que définies par les ingénieurs de l'époque.

III) Quelques chiffres

Les chiffres donnés ci-après ont été actualisés au cours de l'euro d'aujourd'hui.

L'AW compte environ 15 000 ouvrages dont 4 000 gros ouvrages, 1 000 blockhaus pour canon anti-chars et comprend 10 000 points d'appuis représentant 13 millions de m³ de béton et 1 million de tonnes de ferrailage. Sur ces 13 millions de m³ de béton 9,8 millions sont pour la France. Ces chiffres s'entendent sans y inclure les bases sous-marines et les aérodromes. Le m³ de béton de l'époque coûte 185 € et 1 kg de fer 5 €, l'AW en France coûtera 2,88 milliards d'euros hors salaires, équipements et armement. Une casemate R667 hors équipement et armement coûte 75 000 €. Une R611 (comme celle où est implanté le musée de Merville) 600 000€.

A/ Standards de construction

Il existe cinq standards principaux de construction, c'est-à-dire des normes concernant l'épaisseur du radier (sol), des murs et dalles (plafond) et enfin des cloisons intérieures.

	Dalles/ murs	Radier	Cloisons intérieures
A	3,50 m	1,50 m	Entre 0,80 m et 1,50 m
B	2 m	0,80 m	0,80 m
B1-neu	1,50 m	0,80 m	0,80 m
B1	1 m	0,50 m	0,50 m
E	5 m	2 m	1,50 m

Les ouvrages construits selon les normes ci-dessus sont appelés ouvrages permanents. À noter que la norme E ne s'applique qu'aux bases de sous-marins et

aux protections des infrastructures pour armes spéciales V. En fait chaque classe de protection indique que l'ouvrage peut encaisser deux coups au but au même endroit et être encore debout. La classe A protège jusqu'au calibre 420, la B jusqu'au 240, la B1-neu jusqu'au 150 mm.

La norme B1 de construction concerne les ouvrages « semi permanents ». Ces blockhaus, appelés Verstärkt Feldmässig ou Vf, ont des murs et dalles compris entre 0,80 et 1 m d'épaisseur. Tous les autres ouvrages ayant une épaisseur inférieure aux Vf sont considérés comme des abris de terrain, feldmässige Werke, que l'on trouve sur les plans sous l'abréviation de Feldm.

Pour mémoire, 1 m³ de béton armé pèse 2 tonnes dont 40 à 50 kg de ferrailage de diamètre 12 mm. Pour le faire, il faut 400 kg de ciment et un mélange 2/3 - 1/3 de gravier et de sable.



Aabri type « tôle métro ».

B/ Codification des constructions

On a vu que toutes les armes sont concernées par l'AW. On trouve donc des blockhaus dédiés à chacune d'entre elle et répertoriés par des numéros précédés d'une lettre.

H pour la Heer (armée de terre),

L pour Luftwaffe (armée de l'air),

FL pour la flak marine,

M pour les batteries côtières légères ou moyennes (mittel) de la KriegsMarine,

S pour les batteries côtières lourdes (Schwere) de la KM,

V pour les constructions auxiliaires (stations radar, radio...).

Voilà pour la lettre. Le chiffre lui indique en fait un programme de construction. Le premier conçu pour la ligne Siegfried est la série 100 et 500. On retrouve quelques uns de ces types sur l'AW (501, 502, 117, 118, 134). En 1942 une nouvelle série type 600 fait son apparition et est la plus répandue sur nos côtes. Il y a aussi une série 700 à la fin du conflit avec seulement cinq modèles.

*** Spécificités pour la Luftwaffe**

La Luftwaffe lance en 1942, la série de regelbau L400 (de L401 à L470). Le défaut de cette série est que les entrées ne sont pas protégées ni par des caponnières, ni par des créneaux intérieurs. Ce détail la rend vulnérable à une attaque terrestre. La LW sort donc une sous-série : les L400A (L409A, L410A par exemple). Reprenant l'architecture de base de la série précédente, ils incluent maintenant un système de protection des entrées.

*** Spécificités pour la Marine**

Le schéma d'une batterie côtière navale est à peu près toujours le même : des casemates (Mxxx) faisant face à la côte et pouvant être implantées légèrement en éventail afin d'augmenter encore l'azimut. Ces batteries possèdent des soutes pour les munitions, des abris pour les hommes et enfin un PdT. Au début du conflit les canons viennent du stock des anciens canons des navires de la Première Guerre mondiale. Leurs diamètres va de 10,5 cm à 30,5 cm. Par la suite les batteries sont équipées avec des canons de navire dont la construction a été annulée. C'est ainsi qu'apparaissent les calibres 38 et 40,5 cm.

*** Spécificités pour la Heer**

Les batteries côtières et divisionnaires de l'armée de terre (HeeresKüstenbattieren) sont équipées de plus de 50 modèles différents, souvent provenant de prises de guerre. Leurs calibres vont de 10,5 cm à 15,5 cm. Les batteries sont installées le long des routes maritimes et le long des côtes entre les ports qui eux sont défendus par les batteries de marine. Pour les plages, la Heer construit des batteries divisionnaires situées à quelques milliers de mètres du rivage (souvent quatre blockhaus type R669. La batterie de Merville en est un excellent exemple).

*** Spécificités de la Flak**

Les batteries de Flak sont installées soit par la Luftwaffe, soit par la Marine. Le nombre d'emplacements (ouverts) dépend de l'importance du lieu à protéger. En plus de ces positions de combats, on trouve, outre les soutes et abris standard, un ou des projecteurs (sous abri), un abri pour le groupe électrogène et enfin un ou deux PdT.

La Flak marine (FL) est disposée autour des ports et des batteries côtières lourdes. Équipées de canons anti-aériens de 10,5 et 12,8 cm, elles sont commandées par des Flagruko et des Ugruko (PC Flak et PC pour sous-groupe de Flak).

Les batteries « lourdes » de l'armée de l'air équipées du redoutable 88 sont disposées autour des aérodromes. Enfin les batteries légères calibre 2 ; 3,7 ; 7,5 ; 7,6 défendent les batteries côtières, les stations radar etc...

Sur un site de batterie de marine par exemple on peut donc trouver des casemates M272, des abris pour les artilleurs H502 ou H621, des encuvements pour Flak L409A, etc... Simple quoi !

C/ Catégories de constructions

Dans son livre « *Typologie du mur de l'Atlantique* », Rudi Rolf classe les blockhaus en 15 catégories, rien que ça ! Notre but n'étant pas de décrire tous les ouvrages, on se contentera d'énumérer les catégories en y donnant quelques informations quand nécessaire.

1) Abris pour la troupe

31 modèles (hors feldm). De six hommes aux PC de commandement à deux étages pouvant abriter plusieurs dizaines d'hommes. Ils sont dit passifs car ne possèdent aucune arme d'attaque, même si certains d'entre eux sont équipés d'un tobrouk de défense, d'un périscope ou même d'une cloche blindée d'observation (R502-R622). Ces abris sont chauffés par des poêles au coke (pas de fumée), ventilés afin de les garder en légère surpression pour éviter toute entrée de gaz. Une soupape de surpression régule la pression intérieure. La hauteur de plafond dans ces abris est, sauf exception, de 2,30 m. Les entrées font 80 cm de large afin de ne permettre le passage que d'un seul homme à la fois. Utile en cas d'attaque. Les escaliers ou couloirs d'accès sont, à part dans les abris légers (Vf), pris en enfilade par un créneau intérieur, dont le tireur se situe dans la salle de repos. Il est abrité derrière une plaque blindée étanche. Le ou les accès se rejoignent dans un sas de décontamination, fermé par des portes blindées étanches. Les accès extérieurs ne sont fermés que par une grille qui permet la ventilation si les portes blindées du sas sont ouvertes et qui, par contre en cas d'attaque, permet le tir vers l'extérieur.



R622 (Utah Beach).

Un principe à peu près respecté veut que si l'abri n'a qu'une seule entrée il est équipé d'une issue de secours ; celle-ci n'existe pas, s'il possède deux entrées.

Enfin au niveau des portes du sas on trouve dans le mur une niche avec une saignée verticale dans l'épaisseur du mur qui passe à travers le plafond du blockhaus. C'est dans cette niche qu'est installé le poste radio. Le ferrailage du béton brouillant les ondes, il est indispensable de posséder une antenne rétractable qui passe dans une gaine à travers le plafond pour déboucher sur le toit à travers un orifice blindé. Selon la taille des abris ils peuvent comporter 1, 2, 4 ou plus encore de puits d'antennes.

2) Soutes à munitions

19 modèles, du plus petit, le Vf7c avec 180 m³ de béton aux plus grands dans la série S pour les batteries de 380/406 cm avec plus de 5 000m³ de béton ! Dans cette série, le poids des obus et des gargousses, (on parle de plusieurs centaines de kilos), nécessite l'équipement des salles de stockage avec des palans et rails au plafond afin d'assurer la manutention des munitions. C'est l'ouvrage passif par excellence. Seuls trois modèles disposent de moyens de défense (tobrouk ou créneau d'entrée). L'architecture des petits modèles consiste en général en un couloir unique à deux entrées desservant deux pièces séparées où sont stockées les munitions de petits calibres (R134). Sur les blockhaus plus imposants, on peut retrouver ce système de couloir unique qui dessert une ou plusieurs salles contenant pour les unes les obus et pour les autres les gargousses, soit deux entrées séparées donnant chacune dans une salle, avec dans ce cas une communication entre les salles (FL317).

3) Abris pour armes (canons Pak ou anti-chars)

Toutes les armes, comme les canons anti-char (Pak) par exemple ne sont pas sous casemate. Certaines d'entre elles sont dans des positions de campagne, c'est-à-dire des abris rudimentaires faits de bois, de terre et de sacs de sables, ou encore en encuvement bétonné. Ces pièces d'artillerie en période de calme ne restent pas dehors exposées aux intempéries. Elles sont abritées dans des blockhaus dédiés qui abritent en plus, dans la majorité des cas, les servants de ces pièces (R601). À ce titre on retrouve donc dans ce type de blockhaus toutes les caractéristiques des abris pour la troupe tels que décrits dans le paragraphe 1, auquel il faut ajouter la partie garage du ou des canons voire du blindé (R602). Attention ce sont des abris passifs qui ne servent qu'à protéger les armes. Ces ouvrages ne possèdent aucune embrasure de tir. Par contre pour la protection des servants en cas d'attaque terrestre on retrouve les moyens de défenses classiques, tobrouk et créneau de défense d'accès.

Une caractéristique de certains de ces bunkers est que dans le mur opposé à l'entrée du canon ou du char se trouve une niche dans laquelle vient se placer le bout du canon afin de gagner un peu sur la longueur totale de l'ouvrage. L'accès au garage se fait par une porte blindée à battants ou coulissante. Bien entendu la position de combat de l'arme est à proximité immédiate du blockhaus. La plupart des modèles sont de la série 600.

4) Abris pour machines et projecteurs

23 modèles différents couvrent les besoins des servants de l'AW. Par machine, il faut en fait entendre groupe électrogène.

Certains sont seulement des abris pour un ou deux groupes électrogènes. On trouve une petite pièce où est stocké le carburant nécessaire à l'alimentation du groupe. Selon le nombre et la puissance des groupes, certains blockhaus sont équipés d'une cheminée d'évacuation des gaz d'échappement. Sinon les gaz

sont récupérés et évacués par un système de ventilation propre à cette fonction.



L411 abri et plateforme pour projecteur de 60 cm.

D'autres cumulent la fonction d'abri pour le groupe électrogène et le projecteur associé (Ø 60 ou 150 cm) soit de batterie côtière soit de flak. Dans ce cas on peut trouver certains ouvrages avec un local de troupe abritant les servants du projecteur (L406A).

5) Abris pour réserve d'eau et cuisines

La directive de Hitler précise que tout point de résistance ne doit pas être amené à se rendre suite à un manque de ravitaillement ou de munitions. En ce qui concerne le ravitaillement les ingénieurs de l'OT ont pensé à protéger les points d'eau des bombardements. Ainsi toute une série de blockhaus voient le jour sur les grands sites fortifiés abritant une grosse garnison (batteries, stations radar, PC) afin de protéger le puits d'eau potable. Un système de pompage est mis en place et une citerne attenante de capacité variable (7 000, 14 000 ou 20 000 litres par exemple) permet le stockage de l'eau. La chose n'étant pas anodine, ces blockhaus bénéficient d'une protection type B, d'une ventilation et d'une issue de secours, comme dans les bunkers de combats. Ils ne sont pas défendus mais sont fermés par des portes blindées. On trouve même un abri pour réserve d'eau construit en type A, c'est-à-dire murs et toit d'une épaisseur de 3,5 mètres ! (R659). À noter que le problème de l'eau potable se pose aussi pour les casemates de combat isolées car elles doivent aussi être capables de tenir un petit siège. Ce problème de l'eau potable est résolu par l'installation de citernes métalliques en sous sol (Trink-wasser).

Enfin les cuisines ou roulantes devant elles aussi être protégées, on trouve donc deux blockhaus réservés à cet usage : le R645 pour une cuisine et le R657 pour deux cuisines. Dans les deux cas, tobrouk de protection intégré et créneau de défense d'accès. À l'intérieur, tout le nécessaire à la confection de rations (poêles, âtres en dur, pièces de stockage des aliments) est prévu et bien sûr, également un système de ventilation et d'évacuations des fumées par des conduits passant à travers le toit. Le R657 est dimensionné pour le ravitaillement quotidien de 400 hommes.

6) Postes de secours

10 modèles du plus petit le Vf57a aux 118a ou c. Ces derniers possèdent tout le « confort ». Toilettes, chauffage, groupe électrogène, réserves de nourriture, bloc opératoire etc... Sur le terrain on trouve aussi des infirmeries plus légères type tôles métro quand ces dernières ne se trouvent pas directement sur une zone de combat de première ligne. Petite précision sur le type R661 qui est en fait identique à l'abri pour deux groupes de combat R622 dont les angles des couloirs de circulation sont biseautés afin de faciliter le passage et le maniement des brancards.

7) Postes de commandement

22 modèles de PC de régiments ou bataillons, qu'ils soient de la Heer, de la LW ou de la KM. Des plus répandus sur l'AW (117a, 608, 610) à ceux construits parfois en un seul exemplaire, souvent en Allemagne (M172, FL331). Certains sont à deux étages (R609, FL331), d'autres se présentent sous la forme d'une tour avec à son sommet un observatoire (FL250). Ces blockhaus abritent des officiers, sous officiers et hommes de troupe. Ces trois catégories ont donc chacune leurs quartiers. L'ouvrage est équipé en groupe électrogène, réserve de provisions et d'eau, chauffage (parfois central), toilettes et eau courante pour ce qui concerne le cadre de vie. Le côté opérationnel est lui aussi renforcé. D'abord ces ouvrages, bien que passifs sont bien défendus. Un ou deux tobrouks extérieurs, caponnière de protection de façade et chaque entrée est prise en enfilade par un créneau de défense intérieur. On y retrouve un central de communications radio et téléphone. Les antennes radio sont rétractables comme on l'a déjà vu dans d'autres ouvrages et les câbles téléphoniques sont contenus dans des gaines blindées profondément enfouies dans le sol afin de résister aux bombardements et aux sabotages.



R608.

8) Postes d'observation

14 modèles référencés pour ce genre d'ouvrage. Leur abréviation est Po. Sur le terrain on trouve en fait tout un tas de constructions classés SK car ne correspondant à aucun des modèles référencés dans le catalogue de l'OT. Ce sont en général de petits ouvrages, se fondant dans l'environnement local (plage, falaise, bois...). Certains sont fait d'un poste d'observation recouvert d'une visière en béton à

redans afin d'éviter les ricochets de tirs d'armes légères et d'une chambre de calcul et de transmission (Vf6). Dans d'autres modèles l'observatoire à l'air libre est remplacé par une cloche blindée d'observation (R665, R143). Ces cloches sont équipées soit de fentes d'observation (4 ou 5) soit d'un périscope permettant un panorama de 360°, soit d'une combinaison des deux. Leur poids, selon le modèle varie de 2 à 6 tonnes. Dans une troisième catégorie, le poste d'observation est placé sous une plaque blindée et l'observation se fait soit directement avec jumelles (R627) soit par un périscope traversant la plaque blindée (R615). Un exemplaire unique (détruit) situé à Merlimont dans le Pas de Calais avait la particularité de posséder deux étages. La flak ne possède qu'un seul modèle sous forme de tour (FL320a) implanté seulement en Allemagne. Ces ouvrages sont eux aussi bien défendus par tobrouk, caponnières et créneaux intérieurs (pour les ouvrages les plus importants).

9) Poste de direction de tir/mesure pour batteries côtières

19 modèles couvrant les besoins de l'armée de terre et de la marine. Petit distinguo entre les postes de direction de tir (Leitständer) et les postes de mesure (Peilständer). Ces derniers au nombre de trois (R637, R697 et S449) sont des versions simplifiées des Leitständers. Ils ne comportent qu'un observatoire pour repérage et la localisation des cibles. Ils comprennent en outre une chambrée pour les servants du télémètre et étant en première ligne, sont bien défendus par tobrouk, caponnière de défense d'accès.

Les Leitständers quant à eux sont des blockhaus beaucoup plus importants. Par exemple le type S414 de Batz-sur-Mer ou le S100 de la batterie Lindemann. Ils possèdent un télémètre soit en encuvement couvert ou non (R636, R636a) soit sous coupole blindée (S446) et un observatoire sous visière béton pour observation directe à la jumelle (M262a Longues-sur-Mer). Les informations télémétriques sont transmises à la salle de calcul qui est la salle principale et centrale de l'ouvrage qui traite, corrige les données et les transmet directement aux batteries d'artillerie pour ouverture du feu par téléphone via un réseau de câbles cheminant dans des gaines blindées et enterrées à deux mètres de profondeur afin de pouvoir résister aux bombardements. Donnant dans cette salle deux locaux de transmission radio. Ces blockhaus abritent plusieurs hommes dont des officiers. On trouve donc un local pour ces derniers et un autre pour la troupe. Le R636a par exemple est prévu pour abriter deux officiers et douze hommes de troupe. Le bunker est chauffé et ventilé. Les plus grosses unités comme le S100 (batterie Lindemann à Sangatte) comprennent deux étages. Enfin certains se distinguent par leur construction en tour tels les S487, S448 et S497. Ces PdT commandent des batteries lourdes.

10) Poste de direction de tir pour la Flak

19 modèles répartis comme suit : 10 modèles pour la flak (Lxxx) et 9 pour la flak de marine (FLxxx). Les télémètres sont systématiquement placés en

encuvement puisque leur rôle n'est pas de déterminer une distance mais une altitude.

11) Abris de combat avec cloche blindée

Avec ce 11^{ème} paragraphe, commence l'étude des ouvrages de combat dits actifs. On débute donc avec les abris possédant une cloche blindée. Cette cloche peut accueillir un mortier ou des mitrailleuses. En général les abris équipés de cloches blindées font partie d'un ensemble de construction (Stp) destiné à la lutte anti-personnel ou anti-blindé (Panzerwerk). Ces abris à cloche se couvrent mutuellement. Le but d'une position telle qu'un Panzerwerk est de fixer l'assaillant (infanterie + blindés) en attendant la contre attaque de dégagement. Ces ouvrages se retrouvent donc dans la protection des points stratégiques tels que les batteries d'artillerie, les PC ou les bases de sous marins.

- Cloche pour mortier (Maschinengrnatwerfer M19)

D'une épaisseur de 25 cm, elles peuvent être de quatre types pesant de 39, 63, 85 ou 114 tonnes. Cette dernière n'a été construite qu'à un exemplaire destiné à un ouvrage en Allemagne. Ce mortier et la cloche (424P01) qui le protègent sont installés sur des blockhaus type R633. Étant en première ligne, il est défendu par un tobrouk avec accès extérieur, une caponnière de défense d'accès et par un créneau de défense intérieur. Il possède en outre une issue de secours. Complètement autonome, il est chauffé et ventilé. Le mortier quant à lui pèse 220 kg. Son calibre est de 5 cm et sa portée de 50 à 600 mètres. Sa cadence de tir est de 120 coups/min en automatique et 50 coups en manuel. En période de paix l'orifice de sortie du mortier est obstrué par une platine blindée. Un périscope permet au servant de diriger le tir de sa pièce sur 360°.

- Cloche pour mortier 10.5 Turmhaubitze L/14M100

Ce mortier est abrité par deux types de cloches, type 73P9 de 102 tonnes ou 81P9 de seulement 45 tonnes. La cloche est installée sur un blockhaus type R664 dont six exemplaires ont été fabriqués en France. Ce blockhaus est de construction type A.



R112A

Sa défense est la même que le R633. Le mortier pèse 1 262 kg, sa portée est de 300 à 600 mètres et sa

cadence de tir de 8 à 10 coups/min. Son système de visée ne permettant pas un tir efficace, ce blockhaus est souvent accompagné d'un autre ouvrage muni d'une cloche blindée d'observation type R613.

- Cloches pour mitrailleuses

Réparties en trois séries en fonction du nombre de créneaux (1, 3, ou 6).

La cloche à un créneau provient des stocks saisis en Tchécoslovaquie. Elle est équipée d'un périscope central et d'une mitrailleuse s.MG34 sur affût à rotule. Le champ de tir de l'arme est de 60°. Installé à l'origine sur un blockhaus R648, ce dernier est vite remplacé par le type R632 avec une cloche à trois créneaux.

La cloche à trois créneaux peut-être de deux types :

- épaisseur 25 cm pesant 49 ou 68 tonnes,
- épaisseur 12,5 cm pesant 17 tonnes.

Chaque cloche est équipée d'une mitrailleuse s.MG34 que l'on peut déplacer d'un créneau à l'autre, d'un périscope et de deux épiscopos. Certaines n'ont ni l'un ni l'autre mais à la place des fentes de visée. Elles sont installées sur des blockhaus type R110 ou 110a et 99a puis avec l'arrivée de la série 600 sur des R632 et R643. Ce dernier est de type A. Sur le blockhaus R110 la caponnière de défense d'accès classique est remplacée par une chambre de tir pour mitrailleuse Mg34 derrière une plaque blindée type 78P9.

La cloche à six créneaux est déclinée en plusieurs modèles en fonction de l'épaisseur du blindage :

- 1/ épaisseur 6 cm = poids 8t
- 2/ épaisseur 19 cm = poids 28t
- 3/ épaisseur 25 cm = poids 51t
- 4/ épaisseur 47 cm = poids 100t
- 5/ épaisseur 61 cm = poids 110t

Chaque cloche est équipée de deux s.mg34 ou 37 que l'on déplace d'un créneau à l'autre. Quand un créneau n'est pas utilisé, on place un obturateur en acier. À noter qu'il faut toujours un créneau de libre entre les deux armes pour cause d'encombrement et de liberté de mouvement. Au niveau visée la cloche possède un périscope et six épiscopos. Ces cloches sont installées sur des blockhaus type H112a et 114a vite remplacés par des R634 (très répandu sur nos côtes) et R644 de type A.

Dans certains cas la cloche type 20P7 (25 cm d'épaisseur pour 51t) est installée sur un ouvrage type R643 de type A. Contrairement à l'installation classique des cloches « sur » les abris et donc dépassantes, dans ce cas la cloche est noyée dans l'épaisseur du béton et ne dépasse pas, réduisant d'autant sa silhouette et ses chances d'être atteinte par un tir direct. Installée en position frontale par rapport au sens de l'attaque attendue, seuls les trois créneaux frontaux ainsi que deux diasopes sont actifs. Les autres étant coulés dans le béton.

Sur tous ces modèles de cloches, on peut trouver des différences au niveau des embrasures de tir. Certaines sont lisses dans l'épaisseur du blindage, d'autres possèdent des redans, certaines sont arrondies.

Enfin le dernier modèle est celui propre à la LW qui, pour la défense de ses aérodromes, a adapté une cloche six créneaux type 423P01 de 8 t en la modifiant afin que cette dernière puisse accueillir un canon de 2 cm flak 38. Une découpe est faite dans le blindage afin de permettre une élévation du canon (environ 10°) et elle est montée sur crémaillère afin de permettre une rotation à 360°. Cette arme, vu sa faible élévation, n'est pas vraiment une arme anti-aérienne. Elle est souvent placée en bout de piste afin de combattre des attaques en rase mottes. Cette cloche modifiée est installée sur un blockhaus type L13.

12) Casemates frontales

Là on commence à faire dans le lourd puisque l'on aborde le sujet des casemates abritant des canons de 75 jusqu'aux plus gros ouvrages pour canons de 17 ou 21 cm. En juin 1944, l'AW compte 700 batteries depuis la Norvège jusqu'à la frontière espagnole. Avant l'arrivée de Rommel aux commandes, nombre de batteries sont dépourvues de bunkers. Les canons sont dans des encuvements à ciel ouvert, camouflés par des filets ou à l'abri dans des champs d'arbres fruitiers, par exemple. Seuls les abris pour la troupe et les soutes à munitions sont déjà bétonnés. L'avantage principal est la possibilité d'effectuer un tir sur un azimut de 360°. L'inconvénient, on le comprend, est la grande vulnérabilité des pièces lors de bombardements aériens ou navals.

Au total, 20 modèles pour les deux armes répartis comme suit : 15 pour la Heer et 5 pour la KM. Ce sont toutes ces casemates que l'on retrouve dans la plupart des batteries. Comme leur nom l'indique, leur embrasure de tir fait face à l'ennemi, contrairement à leurs petites sœurs, les casemates de flanquement. Cette orientation risquée est possible car les blockhaus se trouvent souvent très en retrait des plages et ne sont pas à la vue directe de l'ennemi. Quand ce n'est pas le cas, leur embrasure est équipée d'un front Todt (redans) permettant d'éviter le ricochet d'un projectile touchant l'ouvrage. Autre type de protection, le canon est équipé d'un bouclier blindé de 10 mm (batterie de Longues) mais cette protection n'est en aucun cas suffisante dans le cas d'un tir au but, même par un calibre moyen. Plus tard (1944) apparaissent des filets métalliques accrochés sur le toit du bunker et qui une fois tendus devant l'embrasure protègent dans une faible mesure la chambre de tir. Ce système a semble-t-il été mis en œuvre pour palier les attaques à la roquette des chasseurs-bombardiers alliés.

Les modèles sont très différents les uns des autres. Certains sont des postes de combat purs, c'est-à-dire une chambre de combat (local où est situé le canon), deux petits locaux à l'arrière de cette pièce où sont entreposées les munitions. Cette disposition de base peut prendre des proportions différentes selon le calibre de la pièce que le blockhaus abrite. R669 (568 exemplaires implantés en France), construction type B

environ 500 m³ de béton ou R683 (6 en France) type A, 2 000 m³ de béton. Mais dans les deux cas on retrouve ce principe. Pas de protection d'accès, pas de salle pour la troupe. Un autre modèle très répandu dans les prairies et sur les falaises françaises est le modèle R671, construit à 220 exemplaires.



R671

Ensuite on trouve des casemates autonomes avec salle pour la troupe, protection d'accès par tobrouk et caponnière comme les R611 (Merville), R650 etc...

Certaines sœurs jumelles ne se différencient que par l'angle d'ouverture latérale de l'embrasure. Les blockhaus R649 et R650 sont strictement identiques mis à part que l'embrasure du R649 a un angle de 90° et le R650 de 120°. Le choix d'implantation de l'une ou l'autre dépend bien sûr de la zone que la batterie est censée couvrir de son feu.

Autre différence notoire entre les batteries de la Heer et la KM : la construction. La Heer pose un peu ses blockhaus comme une boîte sur le sol. Certes il y a un radier de 80 cm mais c'est tout. En cas de chute d'une bombe à l'aplomb du blockhaus, celui-ci est souvent basculé par l'explosion de l'engin. La KM, elle, coule en même temps que le radier des collerettes latérales qui empêchent la bombe d'exploser sous le blockhaus. De plus, les côtés des blockhaus sont souvent recouverts de terre jusqu'au toit (épaulements). Cela permet de dissimuler l'ouvrage en le fondant dans l'environnement et surtout, en cas de chute d'une bombe, la terre joue le rôle d'amortisseur et de déviateur. Ajouté à la collerette, la somme des deux empêche le basculement du bunker. (Voir histomag'44 n° 61, page 34 pour les détails).

13) Casemates de flanquement

Comme leur nom l'indique, elles sont bâties de telle sorte que leurs armes prennent l'ennemi en enfilade. 38 modèles Heer et LW sont présents dans le catalogue de l'OT. Elles sont donc équipées d'un mur de flanquement côté adversaire qui protège son embrasure de tir. Par exemple, côté mer pour une casemate de flanquement de plage. Elles sont armées soit d'une mitrailleuse derrière une plaque blindée (R630 ou R515neu), soit d'un canon anti-chars (R505, R612, R667, R680 etc). Le modèle R667 avec son canon anti-char 5 cm KwK est construit à plus de 300 exemplaires sur les côtes. Un des plus célèbre est celui encore en place sur Omaha Beach secteur « easy

white », emplacement WN65. Mais le type que vous risquez de rencontrer le plus dans les valleuses en flanquement de sites de débarquement potentiels est le blockhaus R612. Il peut accueillir des canons jusqu'au calibre 10,5 cm. Certaines casemates enfin cumulent les deux armes, Mg et Pak, c'est le cas du R642. De plus de nombreuses constructions type SK abritent elles aussi des mitrailleuses ainsi que des Vf « Schnabelstands » qui font office de poste d'observation et aussi, de par leur emplacement en général privilégié, sont armées d'une MG. Les mitrailleuses des blockhaus sont abritées derrière une plaque blindée type 7P7 de 10 cm d'épaisseur pour un poids de 7 tonnes. Le blockhaus de ce type le plus répandu en France est le R630 bâti à quelques 200 exemplaires (voir description rubrique BTP de l'Histomag'44 n° 60 de juin 2009).



R680

14) Abris et casemates avec tourelles

Ce paragraphe couvre tous les ouvrages supportant une tourelle blindée. Au total 25 modèles. Notez le préfixe S devant le numéro pour **S**chwere (lourd). On part donc du tobrouk pour tourelle de char type 227 ou Vf25 utilisant quelques mètres cubes de béton, jusqu'au S262, casemate de la batterie Lindemann avec des dimensions de 50 m x 30 m x 17 m, environ 15 000 m³ de béton et 800 t de ferrailage, trois étages. Elle comporte en plus des chambres, salle de travail, de transmissions, de repos, neuf citernes d'eau et onze de gasoil, une infirmerie et un bloc sanitaire avec douches et lavabos avec eau chaude et toilettes. Deux locaux contiennent chacun 300 obus, quatre autres les gargousses et les douilles. L'énergie électrique est acheminée par câbles depuis Calais et en cas de rupture d'alimentation, un groupe électrogène de 600 cv prend le relais. L'ensemble est climatisé !

15) Encuvements de combat

Ici sont répertoriés tous les ouvrages à ciel ouvert, encuvements, pouvant abriter dans le cas des tobrouks, par exemple, soit des mitrailleuses, soit des mortiers de calibres différents, soit encore des lance-flammes.

Le Vf 69 a la particularité d'être double pour Mg et mortier (WN62 Omaha Beach).

Ces tobrouks sont des ouvrages légers de quelques m³ de béton faciles à construire. Le nom de Tobrouk vient du fait qu'ils ont été inspirés de constructions

italiennes qui étaient bâties autour de la ville de Tobrouk.

Certains sont destinés à la LW (série L1-L16) qui y installe des armes anti-aériennes légères comme le 2 cm Flak 30 pour la défense des aérodromes, d'autres pour la Heer abritent les canons anti-char 5 cm KwK.

Les plateformes pour l'artillerie plus lourde 10,5 cm pour la Heer ou 88 pour la flak appelées aussi du même terme d'encuvement sont très répandues le long de l'AW. En effet, avant l'arrivée de Rommel, toutes les batteries d'artillerie sont installées sur ce genre d'ouvrage, en général un cercle bétonné entouré d'un parapet de 80 cm environ dans l'épaisseur duquel sont disposées les niches à munitions pour les tirs immédiats. Aux alentours se trouvent des soutes où est stocké le gros des munitions. Au centre de l'encuvement une plateforme ronde et surélevée sur laquelle est fixé le canon.

Enfin, dans d'autres cas, les encuvements sont installés sur le toit d'un blockhaus qui peut dans certains cas être assez important quand il cumule les rôles de poste de combat et celui de PC (L410A) pour la Flak par exemple.



R600

Pour la Heer, le plus répandu est le R600, reconnaissable aux deux escaliers latéraux permettant d'accéder à la plateforme située sur le toit de l'ouvrage. Sous celle-ci se trouve la chambre de troupe ainsi que la réserve de munitions. Cet ouvrage est armé du canon anti-char 5 cm KwK. Il est construit à 82 unités sur nos côtes. Dans cette catégorie aussi, de nombreux ouvrages sont des constructions SK, c'est-à-dire non répertoriées mais s'adaptant au terrain et à l'utilisation que l'on veut faire d'elles.

16) Postes de communication

Ce dernier paragraphe regroupe les blockhaus abritant les matériels techniques et de logistique, que ce soit les abris pour projecteurs ou signaleurs optiques, des PC communication radio ou centraux téléphoniques, comme le L479 « Anton » réparti sur deux étages qui est un PC de commandement de la chasse de nuit. Enfin les ouvrages classés V qui sont les blockhaus sur lesquels sont installés les radars comme le V143 « abri pour radar Mammuth ». Ces ouvrages sont très importants, autonomes, bien équipés pour les occupants et très bien défendus, de part leur importance stratégique.

Les stations radar de détection ou de poursuite sont du ressort de la LW pour les avions et la KM a ses propres radars pour la détection et la poursuite des objectifs navals. Les blockhaus sont de type L ou V pour la KM. La LW essayant de garder une certaine autonomie vis-à-vis de l'OT, elle possède son propre département de construction qui est chargé de planifier et d'organiser la construction de ces ouvrages lourds. L'OT se contente de fournir la main d'œuvre.

D) Différentes structures de défense

Le système de défense de l'AW est divisé en plusieurs structures dont le nom dépend de la puissance de feu de ces dernières.

1) le WN

La plus petite d'entre elles est le WN (widerstandsnest). En théorie un WN est un point de défense couvrant un endroit bien précis et peu étendu. Il est protégé par un réseau de barbelés et ses défenseurs ne sont armés que d'armes d'infanterie légères ou de Mg. Il peut être équipé de tobrouks pour Mg ou mortiers légers et d'une ou deux casemates de flanquement par exemple, avec des armes anti-char légères ou d'une casemate pour Mg (R630) selon le rôle exigé du WN. Les abris de troupes sont souvent des abris « tôle métro » (feldm) dont la résistance aux bombardements est limitée. Leur nombre est estimé à 10 000 !

2) le Stützpunkt

La structure supérieure est le Stützpunkt (Stp). Il a basiquement la même structure qu'un WN mais sa zone à défendre est plus étendue. C'est un ensemble de WN mais renforcé avec des moyens de lutte anti-char, par l'addition de blockhaus type R680 ou R677 par exemple, équipés de canons anti-chars de 75 ou 88. La défense des sites s'enrichit des champs de mines et d'obstacles divers et variés sur les plages et souvent d'une batterie de Flak légère. On commence à voir des blockhaus pour loger et abriter la troupe.

3) le Stützpunktgruppe

Comme son nom l'indique, il regroupe plusieurs WN et/ou Stp. Il s'étend sur une ville entière ou sur plusieurs kilomètres. Ses buts de défense étant variés il possède des casemates pour Mg ou armes anti-char lourdes ou des blockhaus avec cloches blindées. On peut y trouver un détachement de la Flak et aussi un autre type de structure, le Panzerwerk. Certains sont équipés de station radar de détection marine ou aérienne. Ils sont au nombre de onze en France.

4) le Panzerwerk

C'est un point lourd de lutte anti-char destiné à ralentir voire à bloquer une attaque conjointe de blindés et d'infanterie pour permettre aux renforts de l'arrière d'arriver sur les lieux du combat. Il est donc équipé de mortiers et de canons anti-chars lourds. Des ouvrages avec mitrailleuses sous cloches ainsi que des blockhaus d'observation cuirassés et des tobrouks avec tourelles de char. Il est équipé de soutes pour munitions et de blockhaus pour abriter la troupe.

Malgré sa puissance de feu sa zone de couverture est assez réduite (arrière des plages, proximité de zone stratégiques, Festungs)

5) les Festungen

À l'origine, appelées secteurs défensifs (Verteidigungsbereich), elles prennent leur nom de forteresse en 1944. Elles sont toutes situées sur les côtes et protègent les grands ports. La France en compte dix. Une forteresse concentre tous les éléments de lutte contre tous les risques énoncés plus haut mais dans des proportions plus importantes. Par exemple une grande concentration de batteries d'artillerie de différents calibres autour d'une ville, stations radar pour détection aérienne et maritime, panzerwerks. Couverture anti-aérienne par batteries de Flak et de Flak Marine lourdes.

Conclusion

Cette débauche de moyens, d'argent, ces millions de m³ de béton et de ferrailles, ces millions d'heures de travail sous la contrainte, dans la souffrance et la mort, ces milliers de canons et de mitrailleuses, ces millions de mines disséminées sur les plages, ces kilomètres de murs ou de fossés anti-char n'auront en fait servi qu'à ralentir les Alliés de quelques heures le jour J et l'AW n'aura en aucun cas joué le rôle décisif que promettait Goebbels. Non seulement le souhait de Rommel de « clouer l'ennemi sur les plages parce que c'est là qu'il est le plus vulnérable » n'aura pas été atteint (sauf pendant quelques heures sur Omaha Beach) mais la percée trop rapide du mur n'aura même pas permis l'acheminement de renforts depuis l'intérieur pour contrer « l'invasion ».

Depuis l'antiquité et ses premières levées de terre destinées à se protéger, il y aura toujours eu une course effrénée entre attaquants et défenseurs. Palissades, châteaux forts, ouvrages Vauban, forts (type Serré de Rivière) et enfin apogée de l'art de la fortification le mur de l'Atlantique et la ligne Maginot. D'un côté on passe de la terre à la brique, puis au béton, de l'autre on augmente de calibre des pièces, on invente de nouveaux explosifs. Souvent dans l'histoire en général et dans les deux derniers cas plus précisément, l'attaquant mobile a souvent surclassé un ouvrage inerte.

Le développement des armes modernes comme les missiles ou les bombes guidées laser ont rendu toute fortification, quelque soit le champ de bataille, inutile. C'est pourquoi il serait peut-être bon de conserver ces derniers dinosaures de béton qui sont encore sur nos côtes bien qu'ils soient images de guerre et de souffrance, surtout pour les personnes ayant vécu l'époque à laquelle ils ont été édifiés. Ils font partie de notre patrimoine au même titre que nos châteaux médiévaux, nos forts de la région de Verdun, ou dans un tout autre domaine, les arènes romaines de Nîmes. À défaut de directives nationales, la gestion des vestiges du Mur de l'Atlantique est laissée aux bons soins des communes. Certaines optent pour la destruction, malgré les coûts engendrés, d'autres ne font rien et ce faisant, font du mal car ces blockhaus laissés à l'abandon aux quatre vents et souvent dans des coins isolés sont le refuge d'une frange de la

population qui s'y livre à des activités suspectes et contribuent à juste titre dans ce cas précis à la « mauvaise réputation » des blockhaus. D'autres communes enfin ont choisi une autre voie qui est celle de la mise en valeur de ces vestiges pariant en retour sur le développement d'un tourisme dédié à ces blockhaus. Je pense que cela peut devenir un pari gagnant. L'avenir nous le dira !

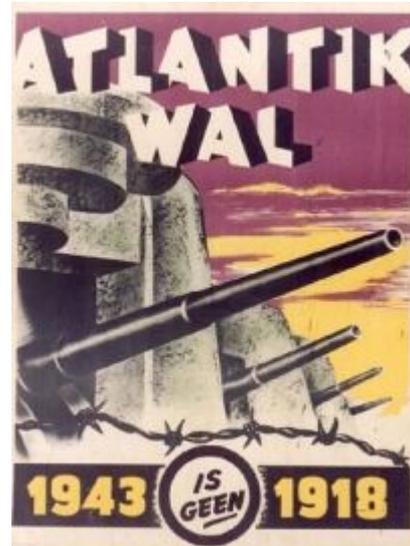
Sources :

Rudi Roffl, *Typologie du mur de l'Atlantique*, Éditions Prak.

Alain Chazette, *Armements et ouvrages de forteresse du mur de l'Atlantique*, Éd. Histoire & fortifications.

Alain Chazette, *Batteries côtières en France*, volume 1, Éd. Histoire & fortifications.

Patrick Fleuridas, *Constructions normalisées 600-699/700-704*.



Affiches de propagande
www.west-vlaanderen.be
 (www.batterie-merville.com)

Une sculpture du général de Gaulle inaugurée à Saint-Maur-des-Fossés

Par Valérie Mercadal

Afin de commémorer le 70^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, la ville de Saint-Maur-des-Fossés a décidé fin 2009 de lancer un concours auprès d'artistes, notamment saint-mauriens, en vue de la réalisation d'une sculpture à l'effigie du général de Gaulle.

Sept sculpteurs ont présenté des œuvres qui ont été notées, de manière anonyme, par un jury constitué d'éminentes personnalités, parmi lesquelles Yves Guéna, ancien ministre et président de la Fondation de la France libre, Stéphane Galardini, président de

l'Union des Gaullistes de France, et Henri Plagnol, Député-maire de Saint-Maur-des-Fossés.

Le projet retenu est celui de Denis Hétier, sculpteur saint-maurien, qui axe une grande part de son travail sur la question du visage, expression de l'unicité de chaque être. Sa sculpture du général de Gaulle, visage monumental qui « appelle », s'inscrit dans la continuité de son œuvre. Posée sur un socle en granit de 1,92 mètre de haut, elle a été érigée sur la place du Huit-Mai 1945.



L'inauguration a eu lieu le 17 juin 2010 à 18 h 30, en présence de Pierre de Gaulle, petit-fils du général de Gaulle.

Parallèlement, l'affiche de l'Appel du 18 juin 1940, qui figure sur la stèle toute proche, sera remplacée par le texte effectivement prononcé par le général de Gaulle à la radio de Londres.

L'œuvre est offerte par les associations d'anciens combattants de Saint-Maur-des-Fossés et le Souvenir Français.

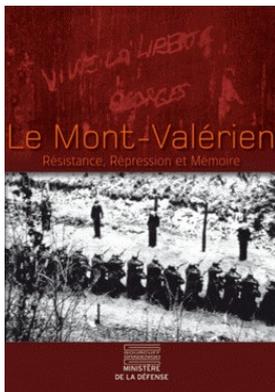


Le coin lecteur

Par Philippe Massé

Dans les méandres des commémorations du 70^{ème} anniversaire de la bataille de France et de l'appel du général de Gaulle, l'inspiration de nos auteurs favoris est restée un peu en panne. De nombreuses rééditions hélas, peu de neuf sur ce front là. Un coup de chapeau au tribunal de Brest qui vient de faire retirer le livre de Michel Treguer de la vente. Le fond de cette affaire montre deux choses : il replace la position des historiens à la place qui est la leur, appelle l'attention des éditeurs à faire vérifier les manuscrits qu'ils vont publier (hélas l'auteur vient de faire appel)... Certains vont s'étonner que je n'évoque pas le livre d'Olivier Pigoreau et d'Éric Lefebvre du Bad Reichenhall. Donner un sens à ce livre serait pour moi cautionner les auteurs qui vont essayer de nous convaincre que les soldats de la Division Charlemagne sont de gentils garçons, qu'ils ont lutté contre le bolchevisme, qu'ils ne sont pas antisémites et qu'ils n'ont pas pris part à l'extermination du peuple juif. Comme je vous l'ai dit en introduction, pas grand-chose de neuf en matière de lecture, on doit saluer le Ministère de la Défense et la Direction de la mémoire et du patrimoine pour son implication dans ces commémorations. Au sommaire de cette rubrique trois coups de cœur dont, une fois n'est pas coutume, un DVD : Mémoire, résistance et bataille de l'Atlantique.

Le Mont-Valérien, Résistance, Répression et Mémoire



Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Mont-Valérien, principal lieu d'exécutions en France occupée, est devenu un haut-lieu de la mémoire nationale. Cet ouvrage est co-édité avec le Ministère de la Défense à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau centre d'information et d'une exposition permanente consacrée à la Résistance et à la répression entre 1940 et 1944.

Le lecteur pourra ainsi découvrir l'évolution des politiques de répression en France sous l'Occupation, le parcours des fusillés, de leur arrestation jusqu'à leur exécution, ainsi que leurs témoignages à travers les dernières lettres adressées à leurs familles.

Le livre révèle également comment le site du Mont-Valérien a été conçu dès l'après-guerre par le général de Gaulle comme le principal lieu d'hommage à la France résistante.

Il s'agit d'un livre abondamment illustré dans lequel on retrouve des reproductions de lettres, d'articles de journaux et d'affiches de propagande, des documents provenant des archives allemandes et françaises, mais

également de nombreuses photographies de l'époque. Une maquette sobre et dense donne à l'ensemble un rythme dynamique.

L'ensemble des textes et des documents sélectionnés a été validé par le comité scientifique en liaison avec la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du Ministère de la Défense. Ils sont complétés par quatre articles inédits qui permettent d'inscrire le Mont-Valérien dans son contexte historique et géographique et d'en faire un véritable ouvrage de référence, qui appelle de ma part les commentaires suivants : cet ouvrage de référence est un livre que chacun d'entre nous se doit de posséder. Les textes, l'iconographie et son contenu nous apprend le rôle du Mont-Valérien dans le système de répression allemand, la volonté du général de Gaulle d'en faire un lieu de mémoire dédié à la France Libre. Les lettres des condamnés sont un appel à la mémoire et au respect de leur sacrifice au moment où j'écris.

Par ailleurs ce livre nous ouvre ce lieu qui est, me semble-t-il, mal connu des Français et nous fait part de son évolution dans le temps. Le travail de restitution est parfait et l'on se doit de féliciter toute l'équipe rédactionnelle. J'espère bien qu'un jour l'Histomag'44 aura l'honneur d'accueillir dans ses colonnes un article sur le Mont-Valérien. L'appel est lancé.

Je ne peux que vous inviter à vous précipiter vers vos libraires préférés pour en faire l'acquisition.

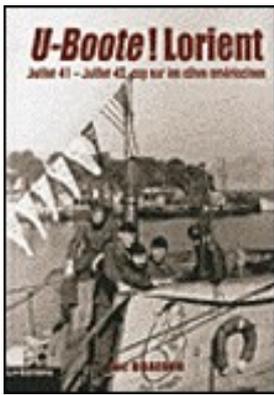
Sous la direction de Claire Cameron.

Avec la participation de Thomas Fontaine, Julien Joly, Thomas Pout, Y et Franck Segrétain 272 pages - 300 illustrations.

Prix 19 €.



U-Boote ! Lorient juillet 1941-juillet 1942 cap sur les côtes américaines de Luc Braeuer, Liv éditions.



Alors que j'allais assister à une conférence organisée par ma librairie préférée et entendre dire par un historien "essayiste" qu'on avait tout écrit sur certains sujets (entre autre Mers-el-Kebir) et que l'exploitation des archives ne sert à rien, que les Anglais sont des fourbes et des salauds, je rêvais béatement devant la dernière trouvaille faite à l'étage supérieur. En effet vu le tonnage coulé on

pourrait faire un livre par bateau perdu et un sur chaque sous-marin, juste pour contredire mon conférencier. Mais je tournais les pages, béat d'admiration sur le tome 2 de *U-Boote ! Lorient juillet 1941-juillet 1942 « Cap sur les côtes américaines »* écrit par Luc Braeuer. Le tome 1 paru l'année dernière retraçait l'arrivée des sous-marins à Lorient, c'est le temps des Prien, Kretchner, Scheppke, le temps où les scores des tonnages coulés par les commandants de U-bootes affolaient les compteurs.

L'étude de la vie du « port aux as » a commencé grâce à un marin membre de la 2 U-flottille qui aimait les photos, les a rassemblées et en a annoté chronologiquement 600, ce qui a permis à l'auteur de nouer de nouveaux contacts avec le milieu historique sous-marin et de préciser certains points parus dans le tome 1.

L'histoire commence à un moment où les tonnages coulés sont en chute, les Anglais essaient de nouvelles tactiques, des hommes comme le Captain John Walker vont faire avancer la lutte anti sous-marine. Le 7 décembre 1941 c'est la fin des ravitailleurs en surface. À la suite de l'attaque de Pearl Harbour par les Japonais, l'Allemagne et l'Italie vont déclarer la guerre aux États-Unis, le conflit devient mondial. L'impréparation des États-Unis à ce conflit va faire les vaches grasses des commandants d'U-bootes. Conjointement c'est aussi le changement de stratégie, l'envoi de sous-marins en mer Méditerranée et le passage du détroit de Gibraltar. Mi-1942 on sent la montée en puissance des chantiers navals américains, ce sont aussi les interrogations de l'amiral Dönitz sur le renouvellement de sa flotte.

Un livre sur les U-boote, c'est toujours un moment de respect pour tous ces marins surfacières et sous-marinières qui vont jouer au chat et à la souris du premier jour de la déclaration de guerre au dernier jour de ce second conflit planétaire. Je ne vais pas vous dire que les photos sont superbes, les textes intéressants puisque le tome 1 m'a déjà conquis et que le tome 2 répond à toutes mes attentes.

Luc Brauer est, avec son frère Marc, le co-créateur du musée du grand blockhaus à Batz-sur-Mer et du mémorial de la liberté retrouvée de Quinéville. Il a publié plusieurs ouvrages et brochures sur l'histoire de

la région de Saint-Nazaire lors de la Deuxième Guerre mondiale. C'est son second livre sur les sous-marins allemands à Lorient.



Passeurs de l'ombre, la résistance en Bretagne avec le réseau d'évasion "Shelburn". Rolland Savidan et Roger Huguen.



Dans un précédent Histomag'44, je vous ai parlé du livre de Roger Huguen « *Par les plus noires* ». Ce livre traite de la mise en place des réseaux d'évasion vers l'Angleterre et le réseau Shelburn y tient une bonne place. Pour mémoire, ce réseau va permettre, de janvier à août 1944, à des bateaux de la 15^{ème} flottille d'exfiltrer vers l'Angleterre 135 pilotes alliés. L'arrivée en

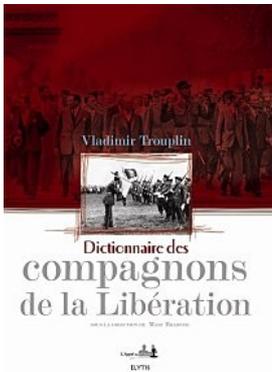
Angleterre était saluée par le message suivant « *Bonjour à tout le monde à la maison d'Alphonse* ». C'est une organisation mise en place par deux Canadiens, Lucien Dumais et Raymond Labrosse. Ce dernier a appartenu à un régiment cher aux membres du forum « Le Monde en Guerre » : le régiment des fusiliers Mont-Royal.

Ce DVD est un hommage à tous les passeurs de l'ombre du réseau : convoyeurs, hébergeurs, agents de liaison, équipages des vedettes de la 15^{ème} flottille. Vous découvrirez les témoignages de Job Mainguy, Jean Trehou, Marie Gicquel, Anne Ropers, Margueritte le Saux, Jean Hamon... pour ne citer qu'eux. Ils ne peuvent que vous inviter à en savoir plus sur ce réseau et pourquoi pas ensuite vous rendre sur cette plage de l'anse Cochat plus connue sous le nom de plage Bonaparte, en Plouha (Côtes d'Armor). Il contient aussi de nombreux documents d'archives dont des images de la 15^{ème} flottille tournées par Dayid Birkin, navigateur à bord des corvettes de la Royal Navy.

Ce DVD est disponible auprès des Éditions **Coop Breizh**, mais vous pouvez aussi le commander à la **Cinémathèque de Bretagne**. Pour cela, vous pouvez imprimer le bon de commande disponible sur le site internet (Espace La Boutique), le compléter et l'adresser à la Cinémathèque, accompagné d'un

chèque de 24,90 € (frais d'expédition inclus) à l'ordre de la Cinémathèque de Bretagne. Dès réception, le DVD vous sera expédié par voie postale.

Dictionnaire des Compagnons de la Libération

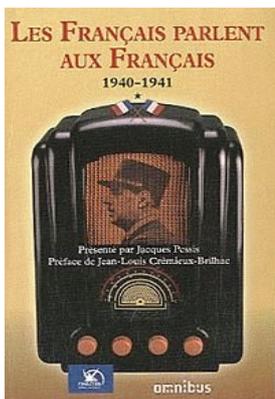


L'ouvrage de Vladimir Trouplin présente pour la première fois le parcours individuel de chacun des 1 061 Compagnons de la Libération. Réalisé sous forme de notices biographiques rédigées en particulier à partir de fonds d'archives de l'Ordre de la Libération, ce livre est illustré par des portraits de Compagnons, ainsi que par des photographies et documents liés à l'histoire de la France Libre et de la Résistance. Des annexes sont également consacrées à l'Appel du 18 juin, l'histoire de l'Ordre et son fondateur, le général de Gaulle, des extraits de ses *Mémoires de guerre*, des cartes, des lettres de Compagnons, un historique de la médaille de la Résistance et du Mont-Valérien...

De Vladimir Trouplin, historien et conservateur du musée de l'Ordre de la Libération, co-édité par le Ministère de la Défense - Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives. (SGAIDMPA) 232 p, (Commentaires SGA).

Prix 49,00 €

Les Français parlent aux Français 1940/1941



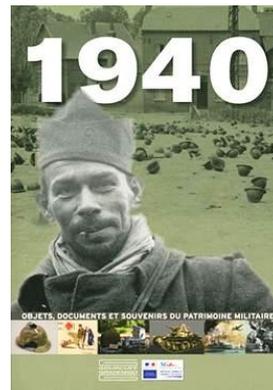
Un document historique exceptionnel. Jacques Pessis rassemble dans cet ouvrage les textes et chroniques de l'émission « *Les Français parlent aux Français* » créée par des Français à la BBC et destinée à la France occupée. Retrouvez avec ce volume, un livret illustré « *La Bataille de Radio-Londres* » qui retrace l'aventure de cette singulière radio de combat : extraits de textes, aperçus historiques, photos et documents.

De Jacques Pessis, journaliste, éditeur, producteur et écrivain.

Préface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac co-édité par le Ministère de la Défense - Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGAIDMP A) et les éditions Omnibus 1 152 p. (Commentaires SGA)

Prix 29 €

L'année 1940, Objets, documents et souvenirs du patrimoine militaire

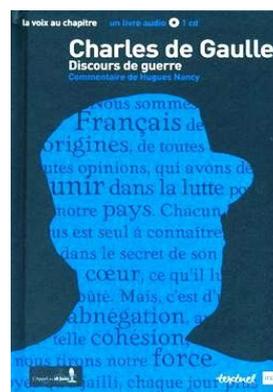


Cet ouvrage évoque une année difficile pour la France, l'année où la patrie essuie des défaites face aux forces de l'Axe qui mèneront à une occupation sans précédent. L'auteur, Franck Beaupérin, revient sur les faits marquants de l'année 1940 en distinguant les forces en présence, les Alliés face à l'Axe. De manière chronologique, il retrace l'enchaînement des évènements, rappelant les prémisses de la « Drôle de Guerre », la campagne de Sarre, de Norvège, puis celle de France qui aboutiront à une France partiellement occupée, divisée par la ligne de démarcation. Le pays est déchiré, mais pas vaincu, le combat continue. Le général De Gaulle appelle ses compatriotes à résister, le 18 juin 1940. Cet ouvrage est richement illustré grâce à de nombreux documents d'archives issus des collections du Ministère de la Défense : photographies d'époque, lettres, articles de journaux et affiches le documentent historiquement.

Sous la direction de Franck Beaupérin, historien spécialiste des conflits européens du XX^{ème} siècle, co-édité par le Ministère de la Défense - Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGAIDMP A) et les éditions Gourcuff/Gradenigo dans le cadre de la mise en valeur des collections conservées par les différents musées du Ministère de la Défense. 160 p. (Commentaires SGA)

Prix : 19 €

Charles de Gaulle, Discours de Guerre



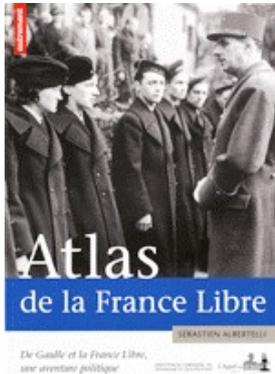
Soixante-dix ans après la diffusion de l'Appel du 18 juin 1940, les discours de guerre du général de Gaulle, prononcés entre 1940 et 1945, sont rassemblés pour la première fois sur un CD audio. Archives directes, vibrantes, ces discours et allocutions constituent une clé d'entrée essentielle dans l'histoire de la Résistance. Une manière aussi d'approcher au plus près l'intimité d'un homme, ses doutes et sa force de conviction. L'auteur, Hugues Nancy, retrace ainsi jour après jour, le fil de cette première guerre de communication ainsi que les lignes de force de cette incroyable « guerre des ondes ».

Charles de Gaulle, Discours de Guerre, Commentaires de Hugues Nancy, auteur et réalisateur de documentaires consacrés à l'histoire politique de la France contemporaine ; co-édité par le Ministère de la Défense - Direction de la mémoire, du patrimoine et

des archives (SGA/DMPA), les éditions Textuel et l'INA
 Livre de 95 p., CD de 79 mn. (Commentaires SGA).

Prix : 19,90 €

Atlas de la France Libre



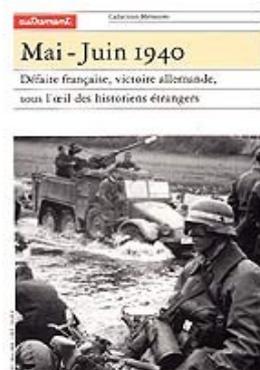
« De Gaulle et la France Libre, une aventure politique » tel est le thème de cet atlas qui propose une lecture originale et vivante de cette épopée que fut la France Libre à travers des cartes et graphiques, souvent inédits et réalisés à partir des recherches les plus récentes.

Ouvrage de Sébastien Albertelli, cartographie de Claire Levasseur, co-édité par

les éditions Autrement et le Ministère de la Défense - Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA) dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin. 2010, 79 pages. (Commentaires SGA).

Prix : 17 €

Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers



« Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers » qui posent, à travers cet ouvrage, un regard distancié sur l'histoire française, renouvelant ainsi en partie l'étude de cette période, sur le plan de la stratégie et des opérations militaires comme sur celui de l'environnement de la défaite. Le Centre d'études d'histoire de la Défense (CEHD) a voulu ainsi,

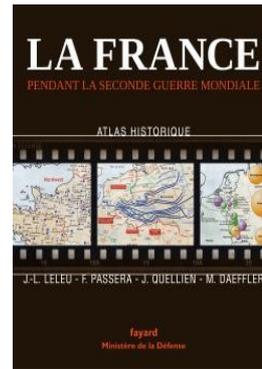
en réunissant ces textes, porter à la connaissance des Français les résultats de la recherche anglo-saxonne et allemande. Leurs conclusions surprendront plus d'un lecteur...

Ouvrage dirigé par Maurice Vaisse, avec Martin S. Alexander, Nicholas Atkin, Philip M.H. Bell, Robert Doughty, Karl-Heinz Frieser, Julian Jackson, Klaus-Jürgen Müller, Dennis E. Showalter, Martin Thomas. Nouvelle édition, augmentée de la postface de Laurent Henninger.

Éditions Autrement/Centre d'études d'histoire de la Défense avec le soutien du Ministère de la Défense - Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMP A) dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de la Seconde Guerre mondiale. 2010, 31 p. (Commentaires SGA).

Prix : 20 €

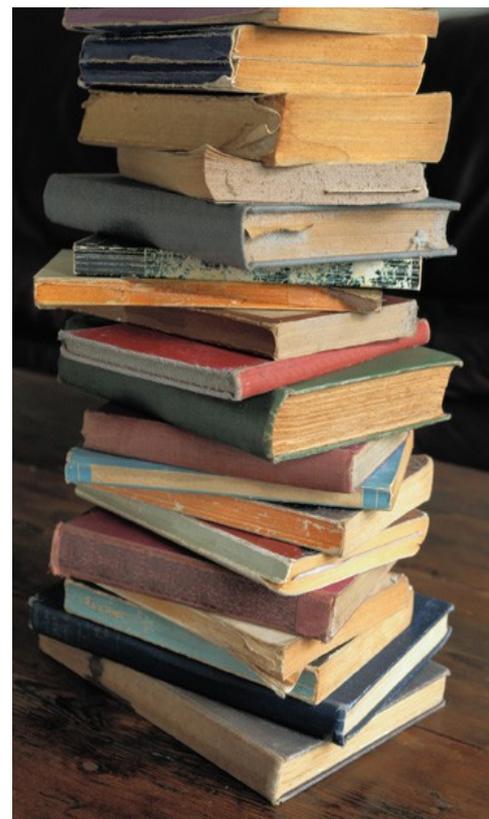
La France pendant la Seconde Guerre mondiale



Avec près de 250 cartes et 200 graphiques, cet Atlas historique constitue un très bel ouvrage de référence sur l'histoire de la France pendant la Seconde Guerre mondiale permettant aux lecteurs d'aujourd'hui, grâce à sa cartographie inédite et ses précieux commentaires, de percevoir des réalités humaines et matérielles trop souvent négligées. C'est en quelque sorte l'histoire de la guerre « vue d'en bas » que cet Atlas restitue.

Ouvrage de Jean-Luc Leleu, Françoise Passera, Jean Quellien et Michel Daeffler, co-édité par les éditions Fayard et le Ministère de la Défense - Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMP A). (Commentaires SGA).

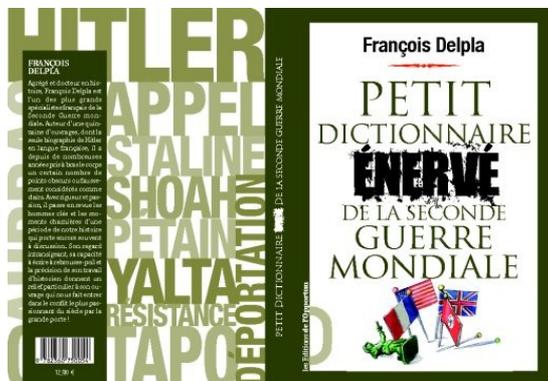
Prix : 39,50 €



Petit dictionnaire énervé de la Seconde Guerre mondiale

Par Daniel Laurent

Petit dictionnaire énervé de la Seconde Guerre mondiale de François Delpla, avril 2010, Editions de L'Opportun, Collection : Petit dictionnaire énervé, ISBN : 978-2-360-75005-4, 217 pages, 12,90 €.



Présentation de l'éditeur

Agrégé et docteur en histoire, François Delpla est l'un des plus grands spécialistes français de la Seconde Guerre mondiale. Auteur d'une quinzaine d'ouvrages, dont la seule biographie de Hitler en langue française, il a depuis de nombreuses années pris à bras le corps un certain nombre de points obscurs ou faussement considérés comme clairs. Avec rigueur et passion, il passe en revue les hommes clés et les moments charnières d'une période de notre histoire qui porte encore souvent à discussion. Son regard intransigent, sa capacité à écrire à rebrousse-poil et la précision de son travail d'historien donnent un relief particulier à son ouvrage qui nous fait entrer dans le conflit le plus passionnant du siècle par la grande porte !

Commentaire de l'auteur (introduction)

[...] Bref, les récits de cette guerre, si influente encore sur notre vie quotidienne et nos choix électoraux, souffrent d'énormes carences et les forces d'un seul sont loin de suffire à leur administrer les vitamines requises. Les articles de ce dictionnaire sont donc autant de programmes de recherche. Ils rappelleront les acquis, dissiperont les préjugés et baliseront le probable comme le possible.

Avis de lecteurs

- Un petit dictionnaire énervé sans aucun doute; un petit dictionnaire énervant quoique passionnant également ! Le lecteur y trouvera un remarquable condensé de tous les thèmes habituels de l'historien qui de A à Z décortique tantôt les événements controversés des années de guerre, tantôt sonde les âmes et les cœurs des hommes qui l'ont conduite ou vécue, cette Seconde Guerre (Francis Deleu).

- Ca commence dès le A, avec Martin Allen et le scandale des faux dans les archives britanniques, scandale toujours pas éclairci de nos jours et va jusqu'au Y, avec Yalta ou, selon l'auteur, les 3 « grands » ne se sont pas du tout partagé le monde, en passant par une foulditude de définitions qui résument ses thèses préférées, comme l'efficacité de Hitler jusqu'à son suicide et même un peu après, la fragile situation de Churchill en 1940 et autres, tout en ne ratant jamais l'occasion d'écorcher les conspirationnistes, les négationnistes, les finalistes et, évidemment, les fonctionnalistes ou ce qu'il en reste. Un petit ouvrage stimulant et qui ne nécessite pas, contrairement aux autres ouvrages de l'auteur, d'être connaisseur du sujet pour pouvoir suivre. (Daniel Laurent)

François Delpla a accepté de répondre aux questions d'Histomag'44 et nous l'en remercions.

Histomag'44

Un dictionnaire, nouveau style pour un auteur habitué à publier des livres parfois en forme de « pavés ». Pourquoi ?

Mis à part la camarilla des « delplaiens » fanatiques, à quel type de public pensez-vous que ce livre s'adresse ?

François Delpla

C'est une idée de Stéphane Chabenat, qui a fondé toute une collection sur ce modèle. Il faudrait lui demander pourquoi il a eu la fantaisie de choisir un tel auteur !

La camarilla n'existe pas plus, et heureusement, que celle de ma chère Madeleine Rebérioux, fidèle à ses anciens étudiants mais peu soucieuse de les regrouper en une école. Quant aux fanatismes, tous me répugnent ! Je pense donc que ce travail s'adresse à tous leurs adeptes, pour les aider à guérir, comme il m'a servi de thérapie à moi-même. Avec une pensée particulière pour les professionnels de l'histoire... et une autre pour ses amateurs. Aux uns je m'efforce d'indiquer des directions qui restent à explorer, aux autres de montrer qu'il ne faut pas avoir peur de penser contre les savants, l'essentiel étant de penser rigoureusement.

D'où vous vient votre passion Tout ce qui brille n'est pas or... et tout ce qui est or ne brille pas toujours et

pour la remise en cause de thèses parfois anciennes auxquelles des historiens souvent brillants continuent d'adhérer confortablement ?

partout. L'histoire est une science... en un sens, mais pas une science exacte. C'est la plus artistique des sciences : la subjectivité en est un ingrédient certes jamais unique, mais toujours nécessaire. Il faut se plonger dans une époque sans l'avoir vécue, ou, dans le meilleur des cas, en l'ayant vécue dans un petit coin du tableau, il y a plus ou moins longtemps. Les risques d'erreur et d'approximation sont permanents, et aussi l'obligation de se mouiller, de les prendre, ces risques. Cela devrait engendrer entre les spécialistes beaucoup de compréhension et d'indulgence. Mais nous ne sommes que des hommes ! En tout cas je n'ai aucune passion pour la remise en cause... sinon d'une façon très générale : une présentation du passé qui ne remet aucunement sur le métier les présentations antérieures s'appelle de la vulgarisation ou de l'enseignement, et non, à proprement parler, de l'histoire.

Marlene Dietrich et Eva Braun sont au sommaire de ce dictionnaire, personnes charmantes mais sans influence. Petit péché mignon de l'auteur ?

Là encore, adressez-vous à l'éditeur : nous avons mis au point le sommaire ensemble. Mais j'assume : il me semble que ces deux destinées sont emblématiques des effets de l'hitlérisme sur des sujets allemands médiocrement politisés.

Selon vous, l'historiographie du nazisme est en mutation, en progrès, depuis les années 1990. Pourquoi a-t-il fallu attendre si longtemps pour voir ces progrès ?

Le cinquantenaire de 1940 a vu apparaître des progrès décisifs, liés de près ou de loin à la prise en compte, après deux décennies d'inertie, des délibérations du cabinet britannique fin mai 40, déclassifiées en 1971. Elles montraient avec une grande clarté que Hitler avait failli alors gagner la guerre. Preuve décisive qu'il n'était pas aussi bête, ni improvisateur, qu'on l'avait très généralement cru. Mais l'ébranlement s'est propagé lentement et a suscité des résistances, dont la plus sotte, s'agissant du *leadership* de Hitler, fut en 1995 le livre de Karl-Heinz Frieser *Blitzkrieg-Legende* (cf. mon article sur le sujet dans le dernier *Histomag'44*). Il reste hélas de nos jours vigoureusement encensé. Pour les détails, voyez, en ce présent numéro, mon article introductif sur les idées fausses.

Certains ont craint qu'à la suite de votre retraite vous alliez prendre de longues vacances. Visiblement, il n'en n'est rien, comme le nombre de vos livres publiés ou republiés cette année le montre bien. La vraie retraite de François Delpla, c'est pour quand ?

Qui a pu nourrir une telle illusion... ou un tel espoir ? Ma retraite de professeur de lycée, il y a deux ans, m'a rendu historien à plein temps... tout en me privant de certaines stimulations liées aux programmes, aux élèves, aux collègues... Le temps de lecture, d'investigation et de confrontation ainsi dégagé n'a fait que me convaincre un peu plus que le nazisme et la Seconde Guerre mondiale étaient des sujets vierges, ou quasi. Je ne comprends donc pas très bien de quoi vous parlez. D'autant plus que cette passion m'a fait fréquenter de vieux lutteurs, passionnés eux-mêmes de comprendre cette époque, pour qui le mot « retraite » n'avait –ou n'a– aucun sens : Pierre Dhers, Eva Tichauer, Francis Crémieux et son cousin Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Roger Maria, Jacques Baumel, les Aubrac, Stéphane Hessel... La retraite, cela se défend, financièrement parlant, si par extraordinaire il pouvait se faire que des gouvernants cousus d'or s'y attaquent, mais ce devrait être pour tout le monde un temps d'épanouissement.



Le coin cinéma

Par Stéphane Delogu

La Bataille de Tobrouk (2008) - sortie en DVD 20 juillet 2010

Réalisateur : Václav Marhoul

Acteurs : Jan Meduna (Soldat Pospíchal), Petr Vanek (Soldat Lieberman), Robert Nebrenský (Caporal Kohák), Krystof Rímský (Soldat Kutina), Martin Nahálka (Directeur Borný), Michal Novotný (Soldat Ruzicka), Radim Fiala (Lieutenant Halík)

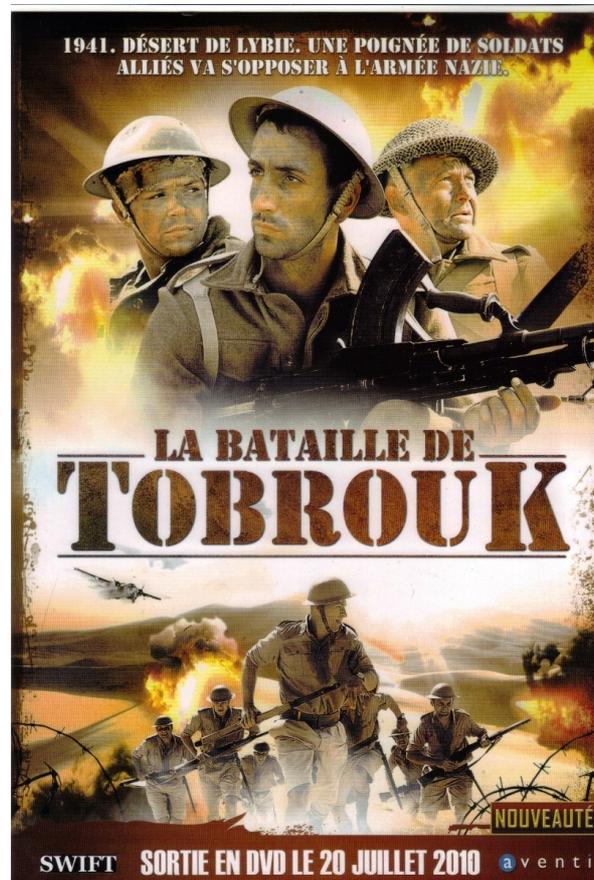
Nationalité : Tchèque - Slovaque

L'histoire : En Lybie, à l'automne 1941. La Seconde Guerre mondiale fait rage dans le nord de l'Afrique. Un bataillon tchèque est appelé à défendre la ville de Tobrouk, assiégée par les troupes allemandes et italiennes. Parmi les soldats, Jiri Pospichal, un jeune Tchèque de 18 ans, est confronté à l'enfer du désert africain. La réalité et la cruauté de la guerre s'imposent très rapidement à lui

Notre avis : Les amateurs de scènes de bataille à vous couper le souffle dont Steven Spielberg s'est fait une spécialité risquent d'être fort déçus. Le titre - trompeur- pouvait pourtant laisser

suggérer une scénographie à la hauteur de l'une des batailles les plus célèbres de la Campagne d'Afrique du Nord : malheureusement, les scènes de combat se limitent à d'incertaines escarmouches, avec, au loin, un ennemi que l'on devine plus qu'on ne le voit. Václav Marhoul a, en effet, choisi l'option de livrer une étude psychologique des personnages, confrontés à leur propre peur face à la mort et à leur incertitudes. Le résultat de cet angle d'approche est un film volontairement épuré, intimiste, que l'affiche orientée sur l'action traduit bien mal. Il est clair, car cela se voit rapidement, que le faible budget de ce film a limité le réalisateur dans ses choix, les effets spéciaux et bien davantage encore dans le nombre de figurants. Si les acteurs font ce qu'ils peuvent sans jamais tomber dans l'excès, le spectateur ne peut s'empêcher de se retirer quelque peu frustré par cette production qui, finalement, apporte une contribution limitée à la filmographie de guerre.

Distribué en France par Swift Productions



Léningrad (2009) – sortie en DVD le 6 juillet 2010

Réalisateur : Alexandre Buravsky

Acteurs : Gabriel Byrne, Mira Sorvino, Alexandre Abdulov

Nationalité : Russe

L'histoire : En septembre 1941, les troupes allemandes, en marche dans sa direction depuis quatre mois, arrivent aux premières lignes de défense de Leningrad. La ville est difficile à prendre et l'état-major allemand décide rapidement de l'assiéger. Les journalistes étrangers sont évacués, mais Kate Davis manque à l'appel. Avec l'aide d'une jeune Russe, elle va devoir survivre dans Leningrad assiégée, en proie à la famine.

Notre avis : s'appuyant sur une reconstitution historique très soignée, le personnage de Kate Davies apparaît d'emblée crédible et profondément humain, la peur de la jeune américaine plongée dans l'horreur du front de l'Est fait progressivement place au courage et à l'abnégation face à une situation dans laquelle les chances de survivre s'amenuisent au fil des semaines. Aidé par une distribution brillante à défaut d'être ronflante, le film n'accuse aucun temps mort et présente l'intérêt essentiellement de s'attacher à l'existence épouvantable des civils coincés dans Leningrad affamée. Leningrad est donc avant tout un hommage de grande qualité à la population civile qui malgré des conditions de survie absolument épouvantables n'a cessé de s'accrocher à la vie.



SWIFT

SORTIE EN DVD LE 6 JUILLET 2010

avent i